

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024 Article L2121-25 du CGCT

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Vote
D 2024 03 01	Protection sociale complémentaire - Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 02	Tableau des effectifs avec créations de vacances de postes	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 03	Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 04	Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 05	Extension du Pôle Santé 2 : demande de subvention au titre de la DSIL 2024	Approuvée avec 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
D 2024 03 06	CAF - Convention bipartite d'objectifs et de financement 2023	Approuvée à l'unanimité

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_01-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice: 21 Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants: 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées: Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL -MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet: PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

D 2024-03-01

Rapporteur: Jean-Marc AUBRET

VU l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ; VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et

L. 827-1 à L. 827-12;

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents:

VU l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique;

VU l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique;

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024



VU le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

VU l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022 ;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 16 février 2024.

Il est exposé au CONSEIL MUNICIPAL

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. Le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 est venu en préciser les modalités.

L'accord collectif national signé le 11 juillet 2023 par l'ensemble des associations représentatives d'employeurs territoriaux et des organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale vient renforcer les obligations des employeurs et les droits de leurs agents, en instituant notamment la généralisation de l'adhésion obligatoire des agents aux garanties Prévoyance dans le cadre de contrats collectifs conclus par l'employeur au plus tard le 1^{er} janvier 2025.

En premier lieu, le niveau des garanties offertes sera différent. Les contrats collectifs de Prévoyance à adhésion obligatoire devront en effet prévoir un niveau minimum de garantie couvrant tous les agents pour les risques Incapacité Temporaire de Travail et Invalidité à hauteur de 90% de la rémunération annuelle nette (TBI, NBI, RI).

En second lieu, c'est la participation des employeurs publics territoriaux qui change, avec une prise en charge, au minimum à hauteur de 50% des cotisations acquittées par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire prévu par l'accord collectif national du 11 juillet 2023.

L'enjeu financier n'est donc plus du tout le même pour les collectivités territoriales avec un élargissement de la base des bénéficiaires d'une part, et de la participation unitaire d'autre part.

Il est également à noter que le caractère obligatoire de l'adhésion impactera également le régime d'assujettissement social et fiscal de la participation versée par l'employeur et des prestations versées par les assureurs.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_01-DE

En troisième lieu, l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 et l'accord collectif national du 11 juillet 2023 renforcent également les obligations des employeurs publics territoriaux en matière de dialogue social, en instituant la mise en œuvre d'un comité paritaire de pilotage et de suivi pour chaque accord collectif conclu.

Les employeurs publics territoriaux doivent donc, à plus ou moins brève échéance, engager d'une part des négociations avec les organisations syndicales et, d'autre part, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour sélectionner le ou les organismes assureurs qui couvriront les garanties de prévoyance dans le cadre de contrats collectifs à adhésion obligatoire.

Les dispositions de cet accord collectif national doivent faire l'objet dans les mois à venir de transpositions législatives et réglementaires.

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 a également confirmé le rôle d'expertise des Centres de Gestion qui ont désormais l'obligation de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et des établissements publics de leur ressort, des conventions de participation en matière de Santé et de Prévoyance.

Les enjeux sont multiples : santé au travail, attractivité du secteur public, équilibre financier, dialogue social. Le domaine expert qu'est celui de l'assurance des collectivités et de leurs établissements publics en accroit la complexité.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de placer cette question au cœur du schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation et de construire ensemble un cadre de mise en œuvre collectif et sécurisé.

Au regard de ce contexte juridique et technique, compte tenu de la complexité et l'expertise imposées par ce type de dossier, après une analyse approfondie menée depuis le mois de juillet 2023, le Centre de gestion de Loire-Atlantique a décidé, avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, d'engager un marché régional afin d'être en mesure de proposer à l'ensemble des employeurs publics de la région une offre pointue et adaptée aux différentes problématiques rencontrées en matière de prévoyance, à compter du 1^{er} janvier 2025, puis en santé, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dans cette perspective, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire se sont engagés dans une démarche experte et globale, qui offre aux collectivités territoriales et aux établissements publics de leur ressort un accompagnement de haut niveau sur tous les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et financiers inhérents à la Protection Sociale Complémentaire.

Ainsi, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire piloteront l'ensemble du processus, tant pour ce qui concerne le dialogue social et l'animation de l'instance paritaire régionale, que la définition des garanties, la rédaction du cahier des charges, la conduite des négociations avec les assureurs, l'analyse des offres, la rédaction des projets d'accords collectifs, la mise en place de la gestion des prestations et le suivi et le pilotage des contrats dans le temps, au bénéfice des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux, ainsi que des agents assurés.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024



La mutualisation des risques sur un large périmètre permettra de renforcer l'attractivité auprès des organismes d'assurances, mais également de mieux piloter les risques, et par làmême de maîtriser les évolutions tarifaires dans le temps.

Enfin, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire sont parmi les tous premiers centres de gestion à initier cette démarche, ce qui constitue un gage de compétitivité pour les collectivités territoriales et établissements publics qui adhèreront à la consultation.

M. l'adjoint au Maire informe les membres de l'assemblée que le conseil d'administration du Centre de gestion de Loire-Atlantique, par délibération du 16 février 2024, à autoriser M. Le Maire à signer une convention constitutive de groupement de commandes avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire en vue de lancer pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics lui ayant donné mandat, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour conclure des conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Cette procédure permettra à tout agent d'un employeur public territorial ayant adhéré aux conventions de participation d'accéder à une offre de garanties d'assurance prévoyance mutualisées et attractives éligibles à la participation financière de son employeur, à effet du 1^{er} janvier 2025.

M. l'adjoint au Maire précise qu'afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il convient de donner mandat préalable au Centre de gestion de Loire-Atlantique afin de mener la mise en concurrence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ➤ DONNE mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale;
- ➤ **DONNE** mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;
- > INSCRIT au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ

Le Maire

Jean CH

Page 4 sur 4

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_02-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 21 Nombre de Conseillers présents: 11

Nombre de votants: 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées: Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL -MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS AVEC CRÉATIONS DE VACANCES DE POSTES

D 2024-03-02

Rapporteur: Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général de la Fonction Publique notamment les articles L.313-1 et L. 332-8 2°; VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

VU les besoins du service relatifs à la création d'un emploi permanent à temps non complet chargé de coopération Convention Territoire Global (CTG);

Conformément à l'article L.313-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou l'établissement :

il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion de Loire-Atlantique dont la collectivité dépend. Considérant les différentes créations, modifications et suppressions d'emploi nécessitées par les besoins des services et mouvement du personnel, l'Adjoint au Maire propose d'effectuer une mise à jour du tableau des effectifs telle que présentée.



CONSIDÉRANT

- ✓ Que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans maximum, dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des candidatures infructueuses;
- ✓ Que ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée ;
- ✓ Que l'agent recruté par contrat devra justifier de l'expérience professionnelle adéquate;
- ✓ Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Animateur Territorial et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération RIFSEEP n°2022-10-07;
- ✓ Que Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement à l'issue d'une procédure de recrutement conclue dans les conditions définies par les dispositions des décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988 visant à garantir l'égal accès aux emplois publics.

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- √ La création à compter du 16 mars 2024 au tableau des effectifs d'un emploi permanent. de chargé de coopération Convention Territoire Global (CTG) correspondant au(x) grade(s) d'Animateur Territorial relevant de la catégorie B à temps non complet 21/35ème pour exercer les missions suivantes :
 - mise en œuvre, suivi, évaluation et coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG) en lien avec la CAF, les associations, les différents partenaires et la population et selon le Projet éducatif de territoire (PEDT).
- √ La création à compter du 16 mars 2024 au tableau des effectifs d'un emploi non ... permanent dont le temps sera annualisé, au grade d'Adjoint d'Animation Territorial en catégorie C - temps non complet 22/35ème pour remplacer un agent pour exercer la mission:
 - d'encadrement du jeunes publics sur les temps périscolaires.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – Tableau des effectifs au 16 mars 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > FIXE les effectifs du personnel communal de la façon suivante à compter du 16 mars 2024:
- > INSCRIT au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- > AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLE

Le Maire

Jean CE

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE SAINT MARS DE COUTAIS AU 15/03/2024								
		Durée		P	OSTE			
GRADE	Catégorie	hebdo de travail	Type de poste	Statut	Pourvu/ Vacant	Quotité de travail	ЕГР	
Filière Administrative								
Attaché Territorial Principal	A	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00	
Rédacteur Territorial	В	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00	
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	С	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00	
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	С	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00	
Adjoint Administratif Principal de 2éme classe	С	35	Permanent	Titulaire	vacant	100%	1,00	
Adjoint Administratif Principal de 2éme classe	С	22	permanent	Titulaire	Pourvu	63%	0,63	
		sous	s-total				5,63	
Filière Technique								
Agent de maitrise	С	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00	
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	С	35	Permanent	Titulaire	Vacant	100%	1,00	
Adjoint Technique Territorial	С	35	Permanent	contractuel	Pourvu	100%	1,00	
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	С	28.50	Permanent	Titulaire	Vacant	81%	0,81	
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	80%	0,80	
Adjoint Technique Territorial	С	32	Permanent	Stagiaire	Pourvu	91%	1,80	
Adjoint Technique Territorial	С	31,5	non permanent	contractuel	Pourvu	90%	0,90	
		sous	s-total	•	1		7,31	
Filière Sociale								
ATSEM Principal 2éme classe	С	29,45	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,84	
ATSEM Principal 2éme classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,80	
ATSEM Principal 2éme classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80	
ATSEM Principal 1ère classe	С	29,45	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,84	
ATSEM Principal 1ère classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,80	
ATSEM Principal 1ère classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80	
ATSEM Principal 2éme classe	С	26	Permanent	Titulaire	Vacant	Annualisé	0,74	
		sous	s-total				5,62	

Filière Animation								
Animateur	В	21	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	0,60	
Animateur	В	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00	
Adjoint d'Animation Territorial	С	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00	
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	С	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	1,00	
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	С	35	Permanent	stagiaire	Pourvu	Annualis é	1,00	
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	С	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,74	
Adjoint d'Animation Territorial	С	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	1,00	
Adjoint d'Animation Territorial	С	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,74	
Adjoint d'Animation Territorial	С	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,74	
Adjoint d'Animation Territorial	С	10	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualis é	0,29	
Adjoint d'Animation Territorial	С	16,5	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualis é	0,47	
Adjoint d'Animation Territorial	C	26	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualis é	0,74	
Adjoint d'Animation Territorial	С	26	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualis é	0,74	
Adjoint d'Animation Territorial	С	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualis é	0,64	
Adjoint d'Animation Territorial	С	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualis é	0,64	
Adjoint d'Animation Territorial	С	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualis é	0,64	
Adjoint d'Animation Territorial	С	22	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualis é	0,63	
Adjoint d'Animation Territorial	С	1,75	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualis é	0,05	
sous-total							12,68	
Filière culturelle								
Adjoint Territorial du patrimoine principal de 1ère classe	С	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	80%	0,80	
	sous-total							
		total	général				<i>0,80</i> 32,04	

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_03-DE

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21 Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants: 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents: M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées: Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL -MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet: BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DES COMPTES DE **GESTION 2023**

D 2024-03-03

Rapporteur: Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-31, relatif à l'adoption du Compte de Gestion;

VU la délibération n° D 2023-04-03 Budget Principal – adoption du Budget Primitif 2023; VU la délibération n° D 2023-04-04 Budget Annexe Assainissement – adoption du Budget

VU la délibération n° D 2023-04-05 Budget Commerce de proximité – adoption du Budget 2023;

VU le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable ;

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024;

CONSIDÉRANT que le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Assainissement et Commerce de Proximité) a été présenté par le Comptable public au titre de l'exercice 2023.

CONSIDÉRANT que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

Le Maire

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_03-DE

CONSIDÉRANT que ces opérations ont été régulières pour le budget principal et chaque budget annexe :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre
 2023 y compris la journée complémentaire;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – comptes de gestion des budgets 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ DÉCLARE que le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Assainissement et Commerce de Proximité), dressés pour l'exercice 2023 par le Comptable public pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La secrétaire de séance

Hélène &LEZ

IDENTIFIANT BUDGET 71200 N° de SIRET 21440178800051

SGC PORNIC

N° CODIQUE 044117

Date Edition : 22/02/2024

Compte : DEFINITIF

SAINT-MARS-DE-COUTAIS BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTIONDU 01/01/2023 AU 22/02/2024

Population 2644 Nomenclature M57 Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	. .		3
1 Bilan synthétique	Etat	I-1	4
2 Bilan	Etat	I-2	5
2.1 Bilan Actif			
2.2 Bilan Passif			
3 Compte de résultat synthétique	Etat	I-3	9
4 Compte de résultat	Etat	I-4	11
5 Annexe	. .		13
Etats des opérations pour compte de tiers			14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	. .		16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat	II-1	17
2 Résultats d'exécution	Etat	II-2	18
3 Etat de consommation des crédits	Etat	II-3	19
4 Etat de réalisation des opérations			23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	. .		30
1 Balance des comptes	Etat	III-1	31
2 Situation des valeurs inactives	Etat	III-2	56
4EME PARTIE : Page des signatures			57

BILAN SYNTHETIQUE (En Milliers d'Euros)

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	8 539,00
Subventions d'investissement versées	92,96	Neutralisations et régularisations	-179,40
Autres immobilisations incorporelles	245,06	Réserves	9 015,89
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	134,70
Terrains	1 019,98	Résultat de l'exercice	377,40
Constructions	6 885,08	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du	1 335,55
		remettant	
Réseaux et installations de voirie	5 023,45	TOTAL FONDS PROPRES (I)	19 223,13
Réseaux divers	260,11	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	127,23	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	883,32	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	4 011,76	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 502,33
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou	1 446,70	Dettes financières et autres emprunts	0,27
affectés			
Immobilisations financières (nettes)	55,03	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 502,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	20 050,68	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54,96
Stocks		Autres dettes non financières	439,77
Créances	101,01	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	494,73
Trésorerie	1 068,76	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 169,77	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 997,32
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	21 220,45	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	21 220,45

 $^{^{(1)}}$ Déduction faite des amortissements et dépréciations

			Exercice 2023		Exercice 2022
ACTIF	NOTE	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		100 407,30	7 444,55	92 962,75	81 984,38
Autres immobilisations incorporelles		245 063,08		245 063,08	201 942,26
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		1 019 975,47		1 019 975,47	1 018 119,85
Constructions		6 885 075,78		6 885 075,78	6 909 171,69
Réseaux et installations de voirie		5 023 452,56		5 023 452,56	5 023 452,56
Réseaux divers		260 110,75		260 110,75	260 110,75
Installations techniques, agencements et		127 227,10		127 227,10	93 047,74
matériel					
Immobilisations mises en concessions ou					
affermées					
Autres		883 318,18		883 318,18	850 871,94
Immobilisations corporelles en cours		4 011 764,36		4 011 764,36	3 858 782,95
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A		1 446 696,41		1 446 696,41	1 446 696,41
DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		55 033,77		55 033,77	55 033,77
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	·	20 058 124,76	7 444,55	20 050 680,21	19 799 214,30

		,	Exercice 2023		Exercice 2022
ACTIF	NOTE	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des		14 974,05		14 974,05	
organismes internationaux et la Commission					
européenne					
Créances sur les redevables et comptes		49 754,45	1 139,91	48 614,54	38 664,16
rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour					
compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		30 284,69		30 284,69	29 204,38
Créances sur les autres débiteurs		7 140,37		7 140,37	1 190,91
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		102 153,56	1 139,91	101 013,65	69 059,45
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		1 068 760,90		1 068 760,90	353 702,97
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 068 760,90		1 068 760,90	353 702,97
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de					658,45
remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		21 229 039,22	8 584,46	21 220 454,76	20 222 635,17

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		990 124,17	990 124,17
Fonds globalisés		3 199 983,71	2 903 845,55
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		4 348 890,29	3 837 789,47
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-179 404,10	-188 445,88
RÉSERVES		9 015 889,33	8 690 889,33
REPORT A NOUVEAU		134 703,90	67 010,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		377 396,79	392 693,01
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 335 545,78	1 335 545,78
TOTAL FONDS PROPRES (I)		19 223 129,87	18 029 452,32

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 502 328,50	1 667 583,94
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		266,79	266,79
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 502 595,29	1 667 850,73
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 956,32	103 914,81
Dettes fiscales et sociales		354,37	477,08
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		437 650,64	407 680,37
Autres dettes non financières		1 768,27	12 227,42
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		494 729,60	524 299,68
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 997 324,89	2 192 150,41
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			1 032,44
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		21 220 454,76	20 222 635,17

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023 En Milliers d'Euros

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

ETAT : I-3

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	791,04	
Participations	136,78	
Compensations, autres attributions et autres participations	24,91	
Dons et legs		
Impôts et taxes	905,76	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	246,88	
Produits des cessions d'actifs	80,81	
Autres produits de gestion	114,56	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	2 300,74	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	668,37	
Charges de personnel	811,00	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	88,63	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	20,54	
Impôts et taxes	28,18	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,92	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	71,77	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	9,04	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 698,45	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023 En Milliers d'Euros

		,
POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	135,92	
Autres charges	48,71	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	184,63	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	417,65	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	40,25	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-40,25	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	377,40	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et				
produits assimilés)				
Dotations de l'état		791 041,58		
Participations		136 776,83		
Compensations, autres attributions et autres participations		24 914,23		
Dons et legs				
Impôts et taxes		905 756,90		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		246 880,15		
Produits des cessions d'actifs		80 811,70		
Autres produits de gestion		114 555,04		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et				
transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et				
provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 300 736,43		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		668 366,08		
Charges de personnel		811 004,05		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		589 315,53		
Dont charges sociales		221 688,52		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		88 631,90		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances		20 539,78		
irrécouvrables)				
Impôts et taxes		28 181,49		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		915,55		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		71 769,92		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		9 041,78		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 698 450,55		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		135 922,99		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		128 166,84		
Dont collectivités territoriales		4 756,15		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		3 000,00		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la				
collectivité				
Autres charges		48 711,56		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		184 634,55		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		417 651,33		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de				
placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		40 254,54		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de				
placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux				
provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		40 254,54		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-40 254,54		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		377 396,79		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : 1-5

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance	d'entrée	Dépenses de l'année Recettes de l'année		Balance de sortie	
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Depenses de 1 année	Recettes de l'année	Solde débiteur	Solde créditeur

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : 1-5

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance	d'entrée	Dépenses de l'année Recettes de l'année		Balance de sortie	
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Depenses de 1 année	Recettes de l'année	Solde débiteur	Solde créditeur

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	<u> </u>		
Prévisions budgétaires totales (a)	1 436 980,40	2 325 153,60	3 762 134,00
Titres de recette émis (b)	1 219 712,23	2 427 739,38	3 647 451,61
Réductions de titres (c)		82 343,06	82 343,06
Recettes nettes (d = b - c)	1 219 712,23	2 345 396,32	3 565 108,55
DEPENSES	<u> </u>		
Autorisations budgétaires totales (e)	1 436 980,40	2 325 153,60	3 762 134,00
Mandats émis (f)	495 152,82	1 981 555,32	2 476 708,14
Annulations de mandats (g)		13 555,79	13 555,79
Dépenses nettes (h = f - g)	495 152,82	1 967 999,53	2 463 152,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	•		
(d - h) Excédent	724 559,41	377 396,79	1 101 956,20
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-561 615,15		724 559,41		162 944,26
Fonctionnement	459 703,90	325 000,00	377 396,79		512 100,69
TOTAL I	-101 911,25	325 000,00	1 101 956,20		675 044,95
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
71300-CCAS ST MARS DE					
COUTAIS					
Investissement					
Fonctionnement	8 412,55		-471,36		7 941,19
Sous-Total	8 412,55		-471,36		7 941,19
71600-COMMERCE PROXI ST					
MARS COUTAIS					
Investissement	2 683,93		323,08		3 007,01
Fonctionnement	18 343,45	7 000,00	4 920,08		16 263,53
Sous-Total	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
TOTAL II	29 439,93	7 000,00	4 771,80		27 211,73
III - Budgets des services					
à caractère industriel et					
commercial					
25100-ASST SAINT-MARS-DE-					
COUTAIS					
Investissement	148 625,06		61 784,41		210 409,47
Fonctionnement	270 419,11	100 000,00	61 988,48		232 407,59
Sous-Total	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL I + II + III	346 572,85	432 000,00	1 230 500,89		1 145 073,74

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS

ETAT : II-3 - Page gauche 19

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions
(selon le niveau de vote)	Incicule	1	2	3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	11 500,00		11 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	166 500,00		166 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	132 954,30		132 954,30
204	Subventions d'équipement versées	44 736,92		44 736,92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	302 480,46		302 480,46
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	217 193,57		217 193,57
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	875 365,25		875 365,25
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	875 365,25		875 365,25
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	561 615,15		561 615,15
	reporté			
TOTAL GENERAL		1 436 980,40		1 436 980,40

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS

ETAT : II-3 - Page droite 19

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
(selon le niveau de vote)	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	11 500,00	5 746,00		5 746,00	5 754,00
16	166 500,00	165 255,44		165 255,44	1 244,56
20	132 954,30	43 120,82		43 120,82	89 833,48
204	44 736,92	11 893,92		11 893,92	32 843,00
21	302 480,46	115 699,23		115 699,23	186 781,23
23	217 193,57	153 437,41		153 437,41	63 756,16
SOUS-TOTAL	875 365,25	495 152,82		495 152,82	380 212,43
TOTAL	875 365,25	495 152,82		495 152,82	380 212,43
001	561 615,15				561 615,15
TOTAL GENERAL	1 436 980,40	495 152,82		495 152,82	941 827,58

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 20

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nº chapitre ou article	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions
(selon le niveau de vote)	incicule	1	2	3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	615 000,00		615 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	531 173,50		531 173,50
024	Produits de cessions (recettes)	86 000,00	-80 811,70	5 188,30
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 232 173,50	-80 811,70	1 151 361,80
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 232 173,50	-80 811,70	1 151 361,80
021	Virement de la section de fonctionnement (section	203 891,35		203 891,35
	d'investissement)			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	915,55	80 811,70	81 727,25
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	204 806,90	80 811,70	285 618,60
TOTAL GENERAL		1 436 980,40		1 436 980,40

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-3 - Page droite 20

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
(belon le niveau de vece)	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	615 000,00	626 884,16		626 884,16	-11 884,16
13	531 173,50	511 100,82		511 100,82	20 072,68
024	5 188,30				5 188,30
SOUS-TOTAL	1 151 361,80	1 137 984,98		1 137 984,98	13 376,82
TOTAL	1 151 361,80	1 137 984,98		1 137 984,98	13 376,82
021	203 891,35				203 891,35
040	81 727,25	81 727,25		81 727,25	
TOTAL	285 618,60	81 727,25		81 727,25	203 891,35
TOTAL GENERAL	1 436 980,40	1 219 712,23		1 219 712,23	217 268,17

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 21

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS
SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	750 500,00	13 409,00	763 909,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	860 400,00	10 000,00	870 400,00
014	Atténuations de produits	39 326,00	900,00	40 226,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	323 500,00		323 500,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	38 500,00	2 000,00	40 500,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00	500,00	1 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 012 726,00	26 809,00	2 039 535,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	203 891,35		203 891,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	915,55	80 811,70	81 727,25
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	204 806,90	80 811,70	285 618,60
TOTAL GENERAL		2 217 532,90	107 620,70	2 325 153,60

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS

ETAT : II-3 - Page droite 21

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
(Belon le niveau de voce)	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	763 909,00	659 418,85	9 146,75	650 272,10	113 636,90
012	870 400,00	863 013,41	60,00	862 953,41	7 446,59
014	40 226,00	39 588,00	602,00	38 986,00	1 240,00
65	323 500,00	296 793,11	3 747,04	293 046,07	30 453,93
66	40 500,00	40 254,54		40 254,54	245,46
67	1 000,00	760,16		760,16	239,84
TOTAL	2 039 535,00	1 899 828,07	13 555,79	1 886 272,28	153 262,72
023	203 891,35				203 891,35
042	81 727,25	81 727,25		81 727,25	
TOTAL	285 618,60	81 727,25		81 727,25	203 891,35
TOTAL GENERAL	2 325 153,60	1 981 555,32	13 555,79	1 967 999,53	357 154,07

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 22

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS
SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions
(selon le niveau de vote)	Incicule	1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	8 000,00		8 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	193 500,00		193 500,00
	DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES	227 000,00		227 000,00
731	Fiscalité locale	660 750,00		660 750,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	886 979,00	26 809,00	913 788,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	106 600,00		106 600,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		80 811,70	80 811,70
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 082 829,00	107 620,70	2 190 449,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	134 703,90		134 703,90
TOTAL GENERAL		2 217 532,90	107 620,70	2 325 153,60

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : SAINT-MARS-DE-COUTAIS ETAT : II-3 - Page droite 22

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS
SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations	
(selon le niveau de vote)	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6	
013	8 000,00	5 673,89		5 673,89	2 326,11	
70	193 500,00	293 869,87	46 989,72	246 880,15	-53 380,15	
73	227 000,00	278 338,63	34 643,23	243 695,40	-16 695,40	
731	660 750,00	701 692,50	645,00	701 047,50	-40 297,50	
74	913 788,00	952 732,64		952 732,64	-38 944,64	
75	106 600,00	114 303,15	65,11	114 238,04	-7 638,04	
77	80 811,70	81 128,70		81 128,70	-317,00	
TOTAL	2 190 449,70	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32	-154 946,62	
002	134 703,90				134 703,90	
TOTAL GENERAL	2 325 153,60	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32	-20 242,72	

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Intitulé	Emission	Annulations	Dépenses nettes
Nº Chapitre et Article		1	2	3 = 1 - 2
10226	Taxe d'aménagement	5 746,00		5 746,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	5 746,00		5 746,00
1641	Emprunts en euros	165 255,44		165 255,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	165 255,44		165 255,44
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de	1 044,00		1 044,00
	révisions des documents d'urbanisme			
2031	Frais d'études	39 943,48		39 943,48
2033	Frais d'insertion	2 133,34		2 133,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 120,82		43 120,82
204182	Bâtiments et installations	11 893,92		11 893,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	11 893,92		11 893,92
2111	Terrains nus	3 089,32		3 089,32
21316	Équipements du cimetière	31 930,50		31 930,50
21318	Autres bâtiments publics	8 678,82		8 678,82
21328	Autres bâtiments privés	5 374,99		5 374,99
215731	Matériel roulant	15 900,00		15 900,00
215741	Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	18 279,36		18 279,36
21838	Autre matériel informatique	5 595,44		5 595,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	7 653,46		7 653,46
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 008,29		4 008,29
2188	Autres	15 189,05		15 189,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 699,23		115 699,23
2315	Installations, matériel et outillage techniques	153 437,41		153 437,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	153 437,41		153 437,41
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	495 152,82		495 152,82
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	495 152,82		495 152,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	495 152,82		495 152,82

Etat de réalisation des opérations SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

NO Charitana at Butial	Intitulé	Emission	Annulations	Recettes nettes
N° Chapitre et Article		1 1	2	3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	261 642,26		261 642,26
10226	Taxe d'aménagement	40 241,90		40 241,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 000,00		325 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	SOUS-TOTAL CHAPITRE 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			626 884,16
1321	État et établissements nationaux	9 153,32		9 153,32
1322	Régions	132 022,00		132 022,00
1323	Départements	298 902,00		298 902,00
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	71 023,50		71 023,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	511 100,82		511 100,82
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 137 984,98		1 137 984,98
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 137 984,98		1 137 984,98
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	9 041,78		9 041,78
2111	Terrains nus	1 233,70		1 233,70
21328	Autres bâtiments privés	70 536,22		70 536,22
28041582	Bâtiments et installations	532,68		532,68
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	183,71		183,71
2804182	Bâtiments et installations	199,16		199,16
SOUS-TOTAL OPERATION nº 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 727,25		81 727,25
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	81 727,25		81 727,25
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 219 712,23		1 219 712,23

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

270 (%	Intitulé	Emission	Annulations	Dépenses nettes
Nº Chapitre et Article	Intitule	1	2	3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à	166 575,88	i	166 575,88
	aménager)			
60611	Eau et assainissement	7 839,21		7 839,21
60612	Énergie - Électricité	65 885,20	636,77	65 248,43
60621	Combustibles	35 191,93		35 191,93
60622	Carburants	202,68		202,68
60623	Alimentation	3 420,12		3 420,12
60631	Fournitures d'entretien	7 401,57		7 401,57
60632	Fournitures de petit équipement	4 140,58		4 140,58
60633	Fournitures de voirie	16 688,17		16 688,17
60636	Habillement et Vêtements de travail	1 314,56		1 314,56
6064	Fournitures administratives	4 592,97		4 592,97
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques et médiathèques)	7 327,59		7 327,59
6067	Fournitures scolaires	12 924,44	40,00	12 884,44
6068	Autres matières et fournitures.	30 033,39	12,58	30 020,81
611	Contrats de prestations de services	8 166,10	1 144,80	7 021,30
61351	Matériel roulant	1 012,40	, , , ,	1 012,40
61358	Autres	4 972,78		4 972,78
614	Charges locatives et de copropriété	1 051,65		1 051,65
61521	Terrains	1 740,00		1 740,00
615221	Bâtiments publics	38 340,79		38 340,79
615228	Autres bâtiments	20 316,87		20 316,87
615231	Voiries	4 801,20		4 801,20
615232	Réseaux	4 160,94		4 160,94
61551	Matériel roulant	257,06		257,06
61558	Autres biens mobiliers	222,16		222,16
6156	Maintenance	22 226,84	1 560,00	20 666,84
6161	Multirisques	9 918,83	·	9 918,83
6168	Autres	36 168,74		36 168,74
617	Études et recherches	37 740,00		37 740,00
6182	Documentation générale et technique	3 340,65		3 340,65
6184	Versements à des organismes de formation	6 557,00		6 557,00
6188	Autres frais divers	4 691,80		4 691,80
62268	Autres honoraires, conseils	3 770,11		3 770,11
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 800,00		1 800,00
6228	Divers	1 906,00		1 906,0
6231	Annonces et insertions	1 404,00		1 404,00

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NO Chamitus at Autisla	T-LiL15	Emission	Annulations	Dépenses nettes
N° Chapitre et Article	Intitulé	1	2	3 = 1 - 2
6232	Fêtes et cérémonies	15 069,94		15 069,94
6236	Catalogues et imprimés et publications	18 942,00		18 942,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	1 253,60		1 253,60
6247	Transports collectifs du personnel	1 437,00		1 437,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 224,96		1 224,96
6261	Frais d'affranchissement	3 877,29		3 877,29
6262	Frais de télécommunications	9 252,67	820,60	8 432,07
627	Services bancaires et assimilés.	60,64		60,64
6281	Concours divers (cotisations)	14 434,37	4 932,00	9 502,37
62876	Au GFP de rattachement	1 220,63		1 220,63
6288	Autres	1 556,45		1 556,45
63512	Taxes foncières	11 692,00		11 692,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	299,76		299,76
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres	993,33		993,33
	organismes)			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 01	1 Charges à caractère général	659 418,85	9 146,75	650 272,10
6218	Autre personnel extérieur	31 079,07		31 079,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	518,42		518,42
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	13 089,25		13 089,25
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 588,73		1 588,73
64111	Rémunération principale	323 203,95	60,00	323 143,95
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	4 659,10	, i	4 659,10
64113	NBI	1 759,08		1 759,08
64118	Autres indemnités.	98 917,95		98 917,95
64131	Rémunérations	132 609,88		132 609,88
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 412,41		1 412,41
64138	Primes et autres indemnités	24 360,15		24 360,15
6415	Congés payés	25,90		25,90
64168	Autres emplois aidés	7 746,63		7 746,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 535,10		109 535,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	98 045,50		98 045,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 694,57		6 694,57
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	7 632,72		7 632,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	135,00		135,00
	2 Charges de personnel et frais assimilés	863 013,41	60,00	862 953,41
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	1 262,00	602,00	660,00
739221	FNGIR	38 326,00		38 326,00

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NO Charitan at Autical	Total Local C	Emission	Annulations	Dépenses nettes
N° Chapitre et Article	Intitulé	1	2	3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	39 588,00	602,00	38 986,00
65311	Indemnités de fonction	78 149,56		78 149,56
65313	Cotisations de retraite	4 139,29		4 139,29
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 249,78		6 249,78
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	93,27		93,27
6542	Créances éteintes	398,98		398,98
6558	Autres contributions obligatoires	48 711,56		48 711,56
657341	Communes membres du GFP	3 986,22		3 986,22
657348	Autres communes	769,93		769,93
657362	CCAS	3 000,00		3 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	128 166,84		128 166,84
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	23 125,57	3 747,04	19 378,53
65888	Autres	2,11		2,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	296 793,11	3 747,04	293 046,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 591,19		37 591,19
	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 663,35		2 663,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	40 254,54		40 254,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	760,16		760,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	760,16		760,16
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 899 828,07	13 555,79	1 886 272,28
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	71 769,92		71 769,92
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en	9 041,78		9 041,78
	investissement			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	915,55		915,55
	incorporelles et corporelles			
SOUS-TOTAL OPERATION nº 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 727,25		81 727,25
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	81 727,25		81 727,25
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 981 555,32	13 555,79	1 967 999,53

Etat de réalisation des opérations SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission	Annulations	Recettes nettes
N° Chapitre et Article	Intitule	1	2	3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 319,52		5 319,5
6479	Remboursements sur autres charges sociales	354,37		354,3
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	5 673,89		5 673,8
7018	Autres ventes de produits finis	5 392,00		5 392,0
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	6 422,00		6 422,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	20 899,80		20 899,80
7067	Redevances et droits des services périscolaires et	196 783,25		196 783,2
	d'enseignement			
7078	Autres marchandises	46 989,72	46 989,72	
70871	par la collectivité de rattachement	14 974,05		14 974,0
70878	par des tiers	1 885,05		1 885,0
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	524,00		524,00
	d'ouvrages)			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	293 869,87	46 989,72	246 880,1
73211	Attribution de compensation	57 613,40		57 613,40
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et	39 620,00		39 620,00
	intercommunales			
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5	159 670,00	13 208,00	146 462,0
	000 habitants	.	·	
732251	Attribution au titre du fonds national de péréquation des	21 435,23	21 435,23	
	D.M.T.O. perçus par les départements		·	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73		278 338,63	34 643,23	243 695,40
73111	Impôts directs locaux	699 588,00		699 588,00
73118	Autres contributions directes	866,00		866,00
73154	Droits de place	647,50	84,00	563,50
7318	Autres	591,00	561,00	30,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	701 692,50	645,00	701 047,50
74111	Dotation forfaitaire des communes	274 659,00	,	274 659,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	426 809,00		426 809,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	82 454,00		82 454,00
742	Dotations aux élus locaux	333,00		333,0
744	FCTVA	6 786,58		6 786,58
74718	Autres	1 791,72		1 791,72
7473	Départements	600,00		600,00
7478142	Part prévention	500,00		500,0
7478222	Caisses d'allocations familiales	2 495,27		2 495,2
747888	Autres	131 389,84		131 389,8
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes	3 479,00		3 479,0
, 1033	foncières	3 173,00		3 1,3,0
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe	21 435,23		21 435,2
74030	professionnelle	21 433,23		21 433,2.
SOUS-TOTAL CHARTTER 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	952 732,64		952 732,64
752	Revenus des immeubles	37 332,85		37 332,85
134	Veneting des Timmennies	31 334,03		31 332,0

Etat de réalisation des opérations SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission	Annulations	Recettes nettes
Nº Chapitre et Article	Incicute	1	2	3 = 1 - 2
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 593,91		1 593,91
75888	Autres	75 376,39	65,11	75 311,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	114 303,15	65,11	114 238,04
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par	317,00		317,00
	la déchéance quadriennale			
775	Produits des cessions d'immobilisations	80 811,70		80 811,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	81 128,70		81 128,70
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32

		Balance	Balance d'entrée		ions étaires	Opérat budgét		Tot	al	Sol	ldes
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		980 362,89						980 362,89		980 362,89
10222	F.C.T.V.A.		2 114 038,06				261 642,26		2 375 680,32		2 375 680,32
10226	Taxe d'aménagement		282 226,30			5 746,00	40 241,90	5 746,00	322 468,20		316 722,20
10228	Autres fonds d'investissemen		507 581,19						507 581,19		507 581,19
	Sous Total compte 1022		2 903 845,55			5 746,00	301 884,16	5 746,00	3 205 729,71		3 199 983,71
10251	Dons et legs en capital		9 761,28						9 761,28		9 761,28
1025	Sous Total compte 1025		9 761,28						9 761,28		9 761,28
	Sous Total compte 102		3 893 969,72			5 746,00	301 884,16	5 746,00	4 195 853,88		4 190 107,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		8 690 889,33				325 000,00		9 015 889,33		9 015 889,33
	Sous Total compte 106		8 690 889,33				325 000,00		9 015 889,33		9 015 889,33
10	Sous Total compte 10		12 584 859,05			5 746,00	626 884,16	5 746,00	13 211 743,21		13 205 997,21
	Report à nouveau (solde créditeur)		67 010,89	325 000,00	392 693,01			325 000,00	459 703,90		134 703,90
	Sous Total compte 11		67 010,89	325 000,00	392 693,01			325 000,00	459 703,90		134 703,90
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		392 693,01	392 693,01				392 693,01	392 693,01		0,00
	Sous Total compte 12		392 693,01	392 693,01				392 693,01	392 693,01		0,00
	État et établissements nationaux		322 522,71				9 153,32		331 676,03		331 676,03
	Régions		97 668,00				132 022,00		229 690,00		229 690,00
1323	Départements		1 965 488,05				298 902,00		2 264 390,05		2 264 390,05
	GFP de rattachement		62 812,56						62 812,56		62 812,56

		Balance	d'entrée	-	tions gétaires	Opéra budgét	I	Tot	al	Soldes	
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1325	Sous Total		62 812,56						62 812,56		62 812,56
	compte 1325										
	Autres		142 376,66						142 376,66		142 376,66
132	Sous Total compte 132		2 590 867,98				440 077,32		3 030 945,30		3 030 945,30
1345	Amendes de radars automatiques et amende		52 615,73						52 615,73		52 615,73
	Dotation d'équipement des territoires ru		455 805,78				71 023,50		526 829,28		526 829,28
1346	Sous Total compte 1346		455 805,78				71 023,50		526 829,28		526 829,28
1348	Autres		737 699,28						737 699,28		737 699,28
134	Sous Total compte 134		1 246 120,79				71 023,50		1 317 144,29		1 317 144,29
1388	Autres		800,70						800,70		800,70
	Sous Total		800,70						800,70		800,70
	Sous Total compte 13		3 837 789,47				511 100,82		4 348 890,29		4 348 890,29
	Emprunts en euros		1 667 583,94			165 255,44		165 255,44	1 667 583,94		1 502 328,50
164	Sous Total compte 164		1 667 583,94			165 255,44		165 255,44	1 667 583,94		1 502 328,50
165	Dépôts et cautionnements reçus		266,79						266,79		266,79
16	Sous Total compte 16		1 667 850,73			165 255,44		165 255,44	1 667 850,73		1 502 595,29
181	Compte de liaison : affectation à (bu	111 150,63						111 150,63		111 150,63	
18	Sous Total compte 18	111 150,63						111 150,63		111 150,63	
192	Plus ou moins- values sur cessions d'immo	32 553,21					9 041,78	32 553,21	9 041,78	23 511,43	
	Autres neutralisations	155 892,67						155 892,67		155 892,67	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	et régularisation										

		Balance o	d'entrée	Opérat non-budg		Opérat budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
19	Sous Total compte 19	188 445,88					9 041,78	188 445,88	9 041,78	179 404,10	
	Total classe 1	299 596,51	18 550 203,15	717 693,01	392 693,01	171 001,44	1 147 026,76	1 188 290,96	20 089 922,92	290 554,73	19 192 186,69
	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	67 473,46				1 044,00		68 517,46		68 517,46	
	Frais d'études	29 929,75				39 943,48		69 873,23		69 873,23	
	Frais d'insertion	12 989,75				2 133,34		15 123,09		15 123,09	
203	Sous Total compte 203	42 919,50				42 076,82		84 996,32		84 996,32	
2041582	Bâtiments et installations	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
204158	Sous Total compte 204158	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
20415	Sous Total compte 20415	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
	Biens mobiliers, matériel et études	3 609,94						3 609,94		3 609,94	
	Bâtiments et installations	78 511,25				11 893,92		90 405,17		90 405,17	
20418	Sous Total compte 20418	82 121,19				11 893,92		94 015,11		94 015,11	
2041	Sous Total compte 2041	88 513,38				11 893,92		100 407,30		100 407,30	
204	Sous Total	88 513,38				11 893,92		100 407,30		100 407,30	
2051	Concessions et droits similaires	91 549,30						91 549,30		91 549,30	
205	Sous Total compte 205	91 549,30						91 549,30		91 549,30	
20	Sous Total compte 20	290 455,64				55 014,74		345 470,38		345 470,38	
2111	Terrains nus	451 556,52				3 089,32	1 233,70	454 645,84	1 233,70	453 412,14	
2112	Terrains de voirie	18 924,59						18 924,59		18 924,59	

		Balance o	d'entrée	Opérat non-budg		Opérat budgét		Tot	al	Solo	les
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2113	Terrains aménagés autres que voirie	62 970,77						62 970,77		62 970,77	
2115	Terrains bâtis	306 270,75						306 270,75		306 270,75	
2116	Cimetière	45 200,25						45 200,25		45 200,25	
2118	Autres terrains	35 406,52						35 406,52		35 406,52	
	Sous Total compte 211	920 329,40				3 089,32	1 233,70	923 418,72	1 233,70	922 185,02	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 869,31						15 869,31		15 869,31	
	Autres agencements et aménagements	81 921,14						81 921,14		81 921,14	
212	Sous Total compte 212	97 790,45						97 790,45		97 790,45	
	Bâtiments administratifs	748 471,68		456,00				748 927,68		748 927,68	
	Bâtiments scolaires	3 124 480,83						3 124 480,83		3 124 480,83	
	Bâtiments culturels et sportifs	1 629 713,55						1 629 713,55		1 629 713,55	
21316	Équipements du cimetière	82 268,04				31 930,50		114 198,54		114 198,54	
	Autres bâtiments publics	506 450,75				8 678,82		515 129,57		515 129,57	
2131	Sous Total compte 2131	6 091 384,85		456,00		40 609,32		6 132 450,17		6 132 450,17	
21321	Immeubles de rapport	117 694,55						117 694,55		117 694,55	
	Autres bâtiments privés	506 865,89				5 374,99	70 536,22	512 240,88	70 536,22	441 704,66	
	Sous Total compte 2132	624 560,44				5 374,99	70 536,22	629 935,43	70 536,22	559 399,21	
	Bâtiments publics	14 151,60						14 151,60		14 151,60	
2135	Sous Total compte 2135	14 151,60						14 151,60		14 151,60	

		Balance d	l'entrée	Opérat non-budg		Opérat budgét	I	Tot	al	Solo	les
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres	179 074,80						179 074,80		179 074,80	
	constructions										
	Sous Total compte 213	6 909 171,69		456,00		45 984,31	70 536,22	6 955 612,00	70 536,22	6 885 075,78	
2151	Réseaux de voirie	3 834 254,84						3 834 254,84		3 834 254,84	
2152	Installations de voirie	1 189 197,72						1 189 197,72		1 189 197,72	
	Réseaux câblés	5 531,98						5 531,98		5 531,98	
21534	Réseaux d'électrificat:	227 625,85						227 625,85		227 625,85	
	Autres réseaux	26 952,92						26 952,92		26 952,92	
2153	Sous Total compte 2153	260 110,75						260 110,75		260 110,75	
21561	Matériel roulant	6 000,00						6 000,00		6 000,00	
	Autre matériel et outillage d'incendie e	6 899,12						6 899,12		6 899,12	
2156	Sous Total compte 2156	12 899,12						12 899,12		12 899,12	
	Matériel roulant	16 636,01				15 900,00		32 536,01		32 536,01	
	Autre matériel et outillage de voirie	9 752,42						9 752,42		9 752,42	
21573	Sous Total compte 21573	26 388,43				15 900,00		42 288,43		42 288,43	
215741	Installations, matériel et outillage des					18 279,36		18 279,36		18 279,36	
21574	Sous Total compte 21574					18 279,36		18 279,36		18 279,36	
2157	Sous Total compte 2157	26 388,43				34 179,36		60 567,79		60 567,79	
2158	Autres installations, matériel et outill	53 760,19						53 760,19		53 760,19	
215	Sous Total compte 215	5 376 611,05				34 179,36		5 410 790,41		5 410 790,41	

		Balance	d'entrée	Opéra		Opéra		Tot	al	Sol	des
	1			non-budg	gétaires	budgét	aires				
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Installations générales, agencements et	35 566,00						35 566,00		35 566,00	
	Autres matériels de transport	14 593,88						14 593,88		14 593,88	
2182	Sous Total compte 2182	14 593,88						14 593,88		14 593,88	
21831	Matériel informatique scolaire	82 557,75						82 557,75		82 557,75	
21838	Autre matériel informatique	106 611,73				5 595,44		112 207,17		112 207,17	
	Sous Total compte 2183	189 169,48				5 595,44		194 764,92		194 764,92	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	82 084,57				7 653,46		89 738,03		89 738,03	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	156 929,57				4 008,29		160 937,86		160 937,86	
2184	Sous Total compte 2184	239 014,14				11 661,75		250 675,89		250 675,89	
2188	Autres	372 528,44				15 189,05		387 717,49		387 717,49	
218	Sous Total compte 218	850 871,94				32 446,24		883 318,18		883 318,18	
21	Sous Total compte 21	14 154 774,53		456,00		115 699,23	71 769,92	14 270 929,76	71 769,92	14 199 159,84	
2313	Constructions	1 878 110,98			456,00			1 878 110,98	456,00	1 877 654,98	
2315	Installations, matériel et outillage tec	1 980 671,97				153 437,41		2 134 109,38		2 134 109,38	
231	Sous Total compte 231	3 858 782,95			456,00	153 437,41		4 012 220,36	456,00	4 011 764,36	
23	Sous Total compte 23	3 858 782,95			456,00	153 437,41		4 012 220,36	456,00	4 011 764,36	
	d'établissement publics de coopération	1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78	
242	Sous Total compte 242	1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78	
2492	Mises à disposition		1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	dans le cadre du tra										

	1		The state of the s		-						
		Balance o	d'entrée	-	ations gétaires		tions taires	Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
249	Sous Total		1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78
	compte 249										
24	Sous Total compte 24	1 335 545,78	1 335 545,78					1 335 545,78	1 335 545,78		0,00
261	Titres de participation	300,00						300,00		300,00	
26	Sous Total compte 26	300,00						300,00		300,00	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	166,17						166,17		166,17	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 210,44						1 210,44		1 210,44	
276358	Autres groupements	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
27635	Sous Total compte 27635	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
2763	Sous Total compte 2763	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
276	Sous Total compte 276	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
27	Sous Total compte 27	54 733,77						54 733,77		54 733,77	
2804158	Bâtiments et installations		4 614,65		·		532,68		5 147,33		5 147,33
2804158	Sous Total compte 2804158		4 614,65				532,68		5 147,33		5 147,33
	Sous Total compte 280415		4 614,65				532,68		5 147,33		5 147,33
2804181	mobiliers, matériel et études		918,56				183,71		1 102,27		1 102,27
	Bâtiments et installations		995,79				199,16		1 194,95		1 194,95
	Sous Total compte 280418		1 914,35				382,87		2 297,22		2 297,22
28041	Sous Total compte 28041		6 529,00				915,55		7 444,55		7 444,55
2804	Sous Total compte 2804		6 529,00				915,55		7 444,55		7 444,55

		Balance (d'entrée	Opéra non-budg	I	Opéra budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280	Sous Total		6 529,00		Ì		915,55		7 444,55		7 444,55
	compte 280										
28	Sous Total		6 529,00				915,55		7 444,55		7 444,55
	compte 28										
	Total classe 2	19 694 592,67	1 342 074,78	456,00	456,00	324 151,38	72 685,47	•	•	19 946 974,13	
	Fournisseurs		70 793,95	717 092,68	695 416,95			717 092,68	766 210,90		49 118,22
	Sous Total		70 793,95	717 092,68	695 416,95			717 092,68	766 210,90		49 118,22
	compte 401										
4041	Fournisseurs d'immobilisation		17 350,24	329 607,70	312 257,46			329 607,70	329 607,70		0,00
	Fournisseurs d'immobilisation Retenue		7 220,62	3 482,15	2 099,63			3 482,15	9 320,25		5 838,10
40473	Fournisseurs - pénalités de retard d'exé		8 550,00	8 550,00				8 550,00	8 550,00		0,00
4047	Sous Total compte 4047		15 770,62	12 032,15	2 099,63			12 032,15	17 870,25		5 838,10
404	Sous Total compte 404		33 120,86	341 639,85	314 357,09			341 639,85	347 477,95		5 838,10
	Sous Total compte 40		103 914,81	1 058 732,53	1 009 774,04			1 058 732,53	1 113 688,85		54 956,32
411	Redevables	34 018,13		292 055,60	279 318,44			326 073,73	279 318,44	46 755,29	
414	Locataires- acquéreurs et locataires	4 597,03		22 082,35	26 141,38			26 679,38	26 141,38	538,00	
4161	Créances douteuses	1 188,91		3 102,57	1 830,32			4 291,48	1 830,32	2 461,16	
416	Sous Total compte 416	1 188,91		3 102,57	1 830,32			4 291,48	1 830,32	2 461,16	
	Sous Total compte 41	39 804,07		317 240,52	307 290,14			357 044,59	307 290,14	49 754,45	
	Personnel - Rémunérations dues		237,30	465 232,73	464 995,43			465 232,73	465 232,73		0,00
	Sous Total compte 42		237,30	465 232,73	464 995,43			465 232,73	465 232,73		0,00
	Sécurité sociale		116,56	202 365,00	202 248,44			202 365,00	202 365,00		0,00

		Balance	d'entrée	Opérat non-budg		-	ations taires	Tot	al	Sol	ies
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
437	Autres organismes sociaux		116,99	158 031,90	158 269,28			158 031,90	158 386,27		354,37
	Sous Total compte 43		233,55	360 396,90	360 517,72			360 396,90	360 751,27		354,37
	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			24 827,25	24 827,25			24 827,25	24 827,25		0,00
442	Sous Total compte 442			24 827,25	24 827,25			24 827,25	24 827,25		0,00
	Dépenses			44 732,00	45 334,00			44 732,00	45 334,00		602,00
	Recettes - Amiable			67 185,23	67 185,23			67 185,23	67 185,23		0,00
	Sous Total compte 4431			111 917,23	112 519,23			111 917,23	112 519,23		602,00
44341	Dépenses		160,50	28 739,92	28 579,42			28 739,92	28 739,92		0,00
	Sous Total compte 4434		160,50	28 739,92	28 579,42			28 739,92	28 739,92		0,00
44351	Dépenses			2 536,25	2 536,25			2 536,25	2 536,25		0,00
	Sous Total compte 4435			2 536,25	2 536,25			2 536,25	2 536,25		0,00
44362	Recettes - Amiable			14 974,05				14 974,05		14 974,05	
	Sous Total compte 4436			14 974,05				14 974,05		14 974,05	
44371	Dépenses			3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00		0,00
	Sous Total compte 4437			3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00		0,00
44381	Dépenses		11 893,60	23 880,79	11 987,19			23 880,79	23 880,79		0,00
	Sous Total compte 4438		11 893,60	23 880,79	11 987,19			23 880,79	23 880,79		0,00
	Sous Total compte 443		12 054,10	185 048,24	158 622,09			185 048,24	170 676,19	14 372,05	
447	Autres impôts, taxes et versements assim		6,23	19 226,29	19 220,06			19 226,29	19 226,29		0,00

		Balance o	d'entrée	Opérat non-budge			ations taires	Tot	al	Sold	les
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44	Sous Total		12 060,33	229 101,78	202 669,40			229 101,78	214 729,73	14 372,05	
4511	compte 44 Compte de rattachement avec(à subdiv		8 412,55	3 842,67	3 461,31			3 842,67	11 873,86		8 031,19
4513	Compte de rattachement avec (à subdiv	29 204,38		15 354,06	14 273,75			44 558,44	14 273,75	30 284,69	
4514	Compte de rattachement avec(à subdiv		399 267,82	141 244,24	171 595,87			141 244,24	570 863,69		429 619,45
451	Sous Total	29 204,38	407 680,37	160 440,97	189 330,93			189 645,35	597 011,30		407 365,95
45	compte 451 Sous Total compte 45	29 204,38	407 680,37	160 440,97	189 330,93			189 645,35	597 011,30		407 365,95
	Créances sur cessions d'immobilisation			80 811,70	80 811,70			80 811,70	80 811,70		0,00
	Sous Total compte 462			80 811,70	80 811,70			80 811,70	80 811,70		0,00
466	Excédents de versement		54,80	931,82	2 032,92			931,82	2 087,72		1 155,90
46711	Autres comptes créditeurs		118,52	216 436,93	216 328,78			216 436,93	216 447,30		10,37
4671	Sous Total compte 4671		118,52	216 436,93	216 328,78			216 436,93	216 447,30		10,37
	Débiteurs divers - Amiable	1 190,91		43 675,04	40 083,91			44 865,95	40 083,91	4 782,04	
	Débiteurs divers - Contentieux			2 287,62	301,38			2 287,62	301,38	1 986,24	
	Sous Total compte 4672	1 190,91		45 962,66	40 385,29			47 153,57	40 385,29	6 768,28	
	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			14 197,50	13 825,41			14 197,50	13 825,41	372,09	
4675	Sous Total compte 4675			14 197,50	13 825,41			14 197,50	13 825,41	372,09	
	Sous Total compte 467	1 190,91	118,52	276 597,09	270 539,48			277 788,00	270 658,00	7 130,00	

		Balance	d'entrée	Opéra non-budo		_	tions taires	Tot	tal	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total	1 190,91	173,32	358 340,61	353 384,10			359 531,52	353 557,42	5 974,10	
	compte 46										
4711	Versements des			524,00	524,00			524,00	524,00		0,00
	régisseurs										

		Balance	d'entrée	Opéra non-budg			ations taires	Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Virements			13 227,48	13 227,48			13 227,48	13 227,48		0,00
47131	réimputés Versements sur contributions directes			685 794,32	685 794,32			685 794,32	685 794,32		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			823 875,00	823 875,00			823 875,00	823 875,00		0,00
47134	Subventions			262 350,24	262 350,24			262 350,24	262 350,24		0,00
	Autres		301,38	1 043 252,42	1 042 951,04			1 043 252,42	1 043 252,42		0,00
	Sous Total compte 4713		301,38	2 815 271,98	2 814 970,60			2 815 271,98	2 815 271,98		0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		51,48	1 399,16	1 347,68			1 399,16	1 399,16		0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		661,58	83 119,80	82 458,22			83 119,80	83 119,80		0,00
47141	Sous Total compte 47141		713,06	84 518,96	83 805,90			84 518,96	84 518,96		0,00
47143	Flux d'encaissement: à réimputer			2 619,81	2 619,81			2 619,81	2 619,81		0,00
4714	Sous Total		713,06	87 138,77	86 425,71			87 138,77	87 138,77		0,00
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra		18,00	4 641,92	4 623,92			4 641,92	4 641,92		0,00
4717	Sous Total compte 4717		18,00	4 641,92	4 623,92			4 641,92	4 641,92		0,00
471	Sous Total		1 032,44	2 920 804,15	2 919 771,71			2 920 804,15	2 920 804,15		0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			205 509,98	205 509,98			205 509,98	205 509,98		0,00
47218	Autres dépenses			1 761,59	1 761,59			1 761,59	1 761,59		0,00
4721	Sous Total compte 4721			207 271,57	207 271,57			207 271,57	207 271,57		0,00
4722	Commissions bancaires en			60,64	60,64			60,64	60,64		0,00

		Balance o	d'entrée	Opéra non-budo		_	tions taires	Tot	cal	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	instance de man										
	Autres dépenses à régulariser	58,00		1 157,24	1 215,24			1 215,24	1 215,24		0,00

		Balance o	d'entrée	Opéra non-budo		Opéra budgéi	tions taires	Tot	cal	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
472	Sous Total	58,00		208 489,45	208 547,45			208 547,45	208 547,45		0,00
	compte 472										
47	Sous Total compte 47	58,00	1 032,44	3 129 293,60	3 128 319,16			3 129 351,60	3 129 351,60		0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables		1 139,91						1 139,91		1 139,91
491	Sous Total compte 491		1 139,91						1 139,91		1 139,91
49	Sous Total		1 139,91						1 139,91		1 139,91
	Total classe 4	70 257,36	526 472,03	6 078 779,64	6 016 280,92			6 149 037,00	6 542 752,95	102 153,56	495 869,51
5113	Titres spéciaux de paiement	315,00	·	2 300,00	1 890,00			2 615,00	1 890,00	725,00	·
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			1 747,94	1 747,94			1 747,94	1 747,94		0,00
51178	Autres valeurs impayées			2 439,01	2 439,01			2 439,01	2 439,01		0,00
5117	Sous Total			2 439,01	2 439,01			2 439,01	2 439,01		0,00
5118	compte 5117 Autres valeurs à l'encaissement	1 029,94		160 236,07	161 266,01			161 266,01	161 266,01		0,00
511	Sous Total	1 344,94		166 723,02	167 342,96			168 067,96	167 342,96	725,00	
515	Compte au Trésor	352 046,70		3 487 845,67	2 772 406,47			3 839 892,37	2 772 406,47	1 067 485,90	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
5193	Sous Total compte 5193			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
519	Sous Total			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
51	Sous Total compte 51	353 391,64		3 854 568,69	3 139 749,43			4 207 960,33	3 139 749,43	1 068 210,90	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	261,33		2 126,68	1 888,01			2 388,01	1 888,01	500,00	
5412	Régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	

		Balance	d'entrée	Opéra non-bude	tions gétaires	_	tions taires	То	tal	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	(fonds de caisse)										

		Balance o	d'entrée	Opéra non-budg		Opéra budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
541	Sous Total	311,33		2 126,68	1 888,01			2 438,01	1 888,01	550,00	
	compte 541										
	Sous Total compte 54	311,33		2 126,68	1 888,01			2 438,01	1 888,01	550,00	
	Opérations d'ordre budgétaires			81 727,25	81 727,25			81 727,25	81 727,25		0,00
	Encaissement par lecture optique	600,45		27 812,72	28 413,17			28 413,17	28 413,17		0,00
588	Autres virements internes			40,00	40,00			40,00	40,00		0,00
58	Sous Total	600,45		109 579,97	110 180,42			110 180,42	110 180,42		0,00
	Total classe 5	354 303,42		3 966 275,34	3 251 817,86			4 320 578,76	3 251 817,86	1 068 760,90	
	Achats de prestations de services (autre					166 575,88		166 575,88		166 575,88	
	Sous Total					166 575,88		166 575,88		166 575,88	
	Eau et assainissement					7 839,21		7 839,21		7 839,21	
	Énergie - Électricité					65 885,20	636,77	65 885,20	636,77	65 248,43	
6061	Sous Total compte 6061					73 724,41	636,77	73 724,41	636,77	73 087,64	
	Combustibles					35 191,93		35 191,93		35 191,93	
60622	Carburants					202,68		202,68		202,68	
	Alimentation					3 420,12		3 420,12		3 420,12	
	Sous Total compte 6062					38 814,73		38 814,73		38 814,73	
60631	Fournitures d'entretien					7 401,57		7 401,57		7 401,57	
	Fournitures de petit équipement					4 140,58		4 140,58		4 140,58	
60633	Fournitures de voirie					16 688,17		16 688,17		16 688,17	

	SAINI-MARS-DE-			•					***************************************		Exercice 2023
		Balance	d'entrée	Opéra non-budo		Opérat budgéta		Tot	al	Solo	des
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Habillement et Vêtements de travail					1 314,56		1 314,56		1 314,56	
	Sous Total compte 6063					29 544,88		29 544,88		29 544,88	
	Fournitures administratives					4 592,97		4 592,97		4 592,97	
	Livres, disques, cassettes (biblioth					7 327,59		7 327,59		7 327,59	
	Fournitures scolaires					12 924,44	40,00	12 924,44	40,00	12 884,44	
	Autres matières et fournitures.					30 033,39	12,58	30 033,39	12,58	30 020,81	
	Sous Total compte 606					196 962,41	689,35	196 962,41	689,35	196 273,06	
	Sous Total compte 60					363 538,29	689,35	363 538,29	689,35	362 848,94	
	Contrats de prestations de services					8 166,10	1 144,80	8 166,10	1 144,80	7 021,30	
	Matériel roulant					1 012,40		1 012,40		1 012,40	
6135	Autres Sous Total compte 6135					4 972,78 5 985,18		4 972,78 5 985,18		4 972,78 5 985,18	
613	Sous Total compte 613					5 985,18		5 985,18		5 985,18	
	Charges locatives et de copropriété					1 051,65		1 051,65		1 051,65	
61521	Terrains					1 740,00		1 740,00		1 740,00	
	Bâtiments publics					38 340,79		38 340,79		38 340,79	
615228	Autres bâtiments					20 316,87		20 316,87		20 316,87	
	Sous Total compte 61522					58 657,66		58 657,66		58 657,66	
615231	Voiries					4 801,20		4 801,20		4 801,20	

		Balance	d'entrée		tions gétaires	Opérat budgét		Tot	al	Solo	les
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615232	Réseaux					4 160,94		4 160,94		4 160,94	
61523	Sous Total					8 962,14		8 962,14		8 962,14	
	compte 61523										
6152	Sous Total					69 359,80		69 359,80		69 359,80	
	compte 6152										
61551	Matériel					257,06		257,06		257,06	
	roulant										
	Autres biens mobiliers					222,16		222,16		222,16	
6155	Sous Total compte 6155					479,22		479,22		479,22	
6156	Maintenance					22 226,84	1 560,00	22 226,84	1 560,00	20 666,84	
615	Sous Total					92 065,86	1 560,00	92 065,86	1 560,00	90 505,86	
	compte 615						·	-	·		
6161	Multirisques					9 918,83		9 918,83		9 918,83	
	Autres					36 168,74		36 168,74		36 168,74	
616	Sous Total					46 087,57		46 087,57		46 087,57	
	compte 616										
617	Études et recherches					37 740,00		37 740,00		37 740,00	
6182	Documentation					3 340,65		3 340,65		3 340,65	
	générale et							3 310,03		3 310,03	
6101	technique <mark>Versements à</mark>					6 557,00		6 557 00		6 557 00	
	des organismes					0 557,00		6 557,00		6 557,00	
	des organismes de formation										
	Autres frais					4 691,80		4 691,80		4 691,80	
0100	divers					4 091,00		4 091,00		4 091,00	
618	Sous Total					14 589,45		14 589,45		14 589,45	
	compte 618					14 305,45		14 309,45		14 305,43	
61	Sous Total					205 685,81	2 704,80	205 685,81	2 704,80	202 981,01	
6218	Autre					31 079,07		31 079,07		31 079,07	
	personnel extérieur					31 373707		31 373707		32 3.3707	
621	Sous Total					31 079,07		31 079,07		31 079,07	
	compte 621					31 0/9,0/		31 0/9,0/		31 0/9,0/	

		Balance	d'entrée	_	tions gétaires	Opérat budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Autres honoraires, conseils					3 770,11		3 770,11		3 770,11	
6226	Sous Total					3 770,11		3 770,11		3 770,11	
6227	Frais d'actes et de contentieux					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
6228	Divers					1 906,00		1 906,00		1 906,00	
622	Sous Total compte 622					7 476,11		7 476,11		7 476,11	
6231	Annonces et insertions					1 404,00		1 404,00		1 404,00	
6232	Fêtes et cérémonies					15 069,94		15 069,94		15 069,94	
6236	Catalogues et imprimés et publications					18 942,00		18 942,00		18 942,00	
623	Sous Total compte 623					35 415,94		35 415,94		35 415,94	
6245	Transports de personnes extérieures à la					1 253,60		1 253,60		1 253,60	
6247	Transports collectifs du personnel					1 437,00		1 437,00		1 437,00	
624	Sous Total compte 624					2 690,60		2 690,60		2 690,60	
6251	Voyages, déplacements et missions					1 224,96		1 224,96		1 224,96	
625	Sous Total compte 625					1 224,96		1 224,96		1 224,96	
6261	Frais d'affranchisser					3 877,29		3 877,29		3 877,29	
6262	Frais de					9 252,67	820,60	9 252,67	820,60	8 432,07	
626	télécommunicat: Sous Total					13 129,96	820,60	13 129,96	820,60	12 309,36	
	compte 626 Services bancaires et assimilés.					60,64		60,64		60,64	

		Balance	d'entrée	_	tions gétaires	Opéra budgét		Tot	al	Solo	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Concours divers (cotisations					14 434,37	4 932,00	14 434,37	4 932,00	9 502,37	

		Ralance	d'entrée	Opéra		Opérat		Tot	al	Solo	les
	,	Datance	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	non-budg	gétaires	budgét	aires		·ai		
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Au GFP de					1 220,63		1 220,63		1 220,63	
	rattachement										
6287	Sous Total compte 6287					1 220,63		1 220,63		1 220,63	
6288	Autres					1 556,45		1 556,45		1 556,45	
628	Sous Total compte 628					17 211,45	4 932,00	17 211,45	4 932,00	12 279,45	
62	Sous Total compte 62					108 288,73	5 752,60	108 288,73	5 752,60	102 536,13	
	Cotisations versées au F.N.A.L.					518,42		518,42		518,42	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					13 089,25		13 089,25		13 089,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					1 588,73		1 588,73		1 588,73	
633	Sous Total compte 633					15 196,40		15 196,40		15 196,40	
63512	Taxes foncières					11 692,00		11 692,00		11 692,00	
6351	Sous Total compte 6351					11 692,00		11 692,00		11 692,00	
6354	Droits d'enregistremen et de timbre					299,76		299,76		299,76	
635	Sous Total compte 635					11 991,76		11 991,76		11 991,76	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					993,33		993,33		993,33	
63	Sous Total					28 181,49		28 181,49		28 181,49	
64111	Rémunération principale					323 203,95	60,00	323 203,95	60,00	323 143,95	
	Supplément familial de traitement et ind					4 659,10		4 659,10		4 659,10	
64113						1 759,08		1 759,08		1 759,08	
64118	Autres indemnités.					98 917,95		98 917,95		98 917,95	

	- SAINT-MARS-DE- 		1							,	Exercice 2023
		Balance	d'entrée	Opéra non-bude	tions gétaires	Opérat budgét	I	Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6411	Sous Total					428 540,08	60,00	428 540,08	60,00	428 480,08	
	compte 6411										
						132 609,88		132 609,88		132 609,88	
	Supplément familial de traitement et ind					1 412,41		1 412,41		1 412,41	
64138	Primes et autres indemnités					24 360,15		24 360,15		24 360,15	
6413	Sous Total compte 6413					158 382,44		158 382,44		158 382,44	
6415	Congés payés					25,90		25,90		25,90	
	Autres emplois aidés					7 746,63		7 746,63		7 746,63	
6416	Sous Total					7 746,63		7 746,63		7 746,63	
6419	compte 6416 Remboursements sur rémunérations du pers						5 319,52		5 319,52		5 319,52
641	Sous Total					594 695,05	5 379,52	594 695,05	5 379,52	589 315,53	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					109 535,10		109 535,10		109 535,10	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					98 045,50		98 045,50		98 045,50	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					6 694,57		6 694,57		6 694,57	
6458	Cotisations aux autres organismes sociau					7 632,72		7 632,72		7 632,72	
645	Sous Total compte 645					221 907,89		221 907,89		221 907,89	
6475	Médecine du travail, pharmacie					135,00		135,00		135,00	
6479	Remboursements sur autres charges social						354,37		354,37		354,37
647	Sous Total compte 647					135,00	354,37	135,00	354,37		219,37

		Balance	d'entrée	_	tions gétaires	Opéra budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64	Sous Total compte 64					816 737,94	5 733,89	816 737,94	5 733,89	811 004,05	

		Palanga	d'entrée	Opéra	ations	Opérat	ions	Tot	a1	Solo	log
		Balance	a.eutree	non-bud	gétaires	budgét	aires	Tot	aı	Solo	ies
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Indemnités de fonction					78 149,56		78 149,56		78 149,56	
65313	Cotisations de retraite					4 139,29		4 139,29		4 139,29	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part					6 249,78		6 249,78		6 249,78	
653172	Cotisations au fonds de financement de					93,27		93,27		93,27	
65317	Sous Total compte 65317					93,27		93,27		93,27	
6531	Sous Total compte 6531					88 631,90		88 631,90		88 631,90	
	Sous Total compte 653					88 631,90		88 631,90		88 631,90	
	Créances éteintes					398,98		398,98		398,98	
654	Sous Total compte 654					398,98		398,98		398,98	
6558	Autres contributions obligatoires					48 711,56		48 711,56		48 711,56	
655	Sous Total compte 655					48 711,56		48 711,56		48 711,56	
657341	Communes membres du GFP					3 986,22		3 986,22		3 986,22	
657348	Autres communes					769,93		769,93		769,93	
65734	Sous Total compte 65734					4 756,15		4 756,15		4 756,15	
657362						3 000,00		3 000,00		3 000,00	
65736	Sous Total					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
6573	compte 65736 Sous Total					7 756,15		7 756,15		7 756,15	
	compte 6573										
65748	Autres personnes de droit privé					128 166,84		128 166,84		128 166,84	
6574	Sous Total compte 6574					128 166,84		128 166,84		128 166,84	

		Balance	d'entrée	_	tions gétaires	Opérat budgéta	I	Tot	al	Solo	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 657					135 922,99		135 922,99		135 922,99	
	Droits d'utilisation - informatique en n					23 125,57	3 747,04	23 125,57	3 747,04	19 378,53	
6581	Sous Total compte 6581					23 125,57	3 747,04	23 125,57	3 747,04	19 378,53	
65888	Autres					2,11		2,11		2,11	
6588	Sous Total compte 6588					2,11		2,11		2,11	
	Sous Total compte 658					23 127,68	3 747,04	23 127,68	3 747,04	19 380,64	
65	Sous Total compte 65					296 793,11	3 747,04	296 793,11	3 747,04	293 046,07	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					37 591,19		37 591,19		37 591,19	
6611	Sous Total compte 6611					37 591,19		37 591,19		37 591,19	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépô					2 663,35		2 663,35		2 663,35	
661	Sous Total					40 254,54		40 254,54		40 254,54	
66	Sous Total					40 254,54		40 254,54		40 254,54	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					760,16		760,16		760,16	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					71 769,92		71 769,92		71 769,92	
6761	Différences sur réalisations (positives)					9 041,78		9 041,78		9 041,78	
676	Sous Total compte 676					9 041,78		9 041,78		9 041,78	
	Sous Total compte 67					81 571,86		81 571,86		81 571,86	

		Balance	d'entrée	Opéra non-bude	tions gétaires	Opéra budgét	tions taires	To	tal	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Dotations aux amortissements des immobil					915,55		915,55		915,55	
	Sous Total compte 681					915,55		915,55		915,55	

		Balance	d'entrée		tions	Opérat		Tot	al	Sol	des
Numéro	.1		ı	non-bud	gétaires	budgét	aires				
de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total					915,55		915,55		915,55	
	compte 68										
	Total classe 6					1 941 967,32	18 627,68	1 941 967,32	18 627,68	1 929 013,53	5 673,89
7018	Autres ventes de produits finis						5 392,00		5 392,00		5 392,00
701	Sous Total compte 701						5 392,00		5 392,00		5 392,00
70311	Concession dans les cimetières (produit						6 422,00		6 422,00		6 422,00
7031	Sous Total compte 7031						6 422,00		6 422,00		6 422,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public						20 899,80		20 899,80		20 899,80
7032	Sous Total compte 7032						20 899,80		20 899,80		20 899,80
703	Sous Total compte 703						27 321,80		27 321,80		27 321,80
7067	Redevances et droits des services périsc						196 783,25		196 783,25		196 783,25
706	Sous Total compte 706						196 783,25		196 783,25		196 783,25
7078	Autres marchandises					46 989,72	46 989,72	46 989,72	46 989,72		0,00
707	Sous Total compte 707					46 989,72	46 989,72	46 989,72	46 989,72		0,00
70871	par la collectivité de rattachement						14 974,05		14 974,05		14 974,05
70878	par des tiers						1 885,05		1 885,05		1 885,05
7087	Sous Total						16 859,10		16 859,10		16 859,10
7088	Autres produits d'activités annexes (abo						524,00		524,00		524,00
708	Sous Total compte 708						17 383,10		17 383,10		17 383,10

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Tot	al	Sol	des
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70	Sous Total compte 70					46 989,72	293 869,87	46 989,72	293 869,87		246 880,15

		Ralance	d'entrée	_	tions	Opérat		Tot	al	Sol	des
		Darance	u encree	non-bud	gétaires	budgét	aires			501	ues
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73111	Impôts directs						699 588,00		699 588,00		699 588,00
	locaux										
73118	Autres						866,00		866,00		866,00
	contributions										
7211	directes Sous Total						700 454,00		700 454,00		700 454,00
/311	compte 7311						700 434,00		700 454,00		700 454,00
73154	Droits de					84,00	647,50	84,00	647,50		563,50
	place						,		,		222,22
7315	Sous Total compte 7315					84,00	647,50	84,00	647,50		563,50
7318	Autres					561,00	591,00	561,00	591,00		30,00
731	Sous Total compte 731					645,00	701 692,50	645,00	701 692,50		701 047,50
73211	Attribution de compensation						57 613,40		57 613,40		57 613,40
7321	Sous Total compte 7321						57 613,40		57 613,40		57 613,40
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						39 620,00		39 620,00		39 620,00
73222	Sous Total compte 73222						39 620,00		39 620,00		39 620,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co					13 208,00	159 670,00	13 208,00	159 670,00		146 462,00
732251	Attribution au titre du fonds national					21 435,23	21 435,23	21 435,23	21 435,23		0,00
73225	Sous Total compte 73225					21 435,23	21 435,23	21 435,23	21 435,23		0,00
7322	Sous Total compte 7322					34 643,23	220 725,23	34 643,23	220 725,23		186 082,00
732	Sous Total					34 643,23	278 338,63	34 643,23	278 338,63		243 695,40
739111:	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
	Sous Total compte 739111					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
73911	Sous Total compte 73911					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	

		Balance	d'entrée		ations gétaires	Opérat budgét		Tot	al	Solo	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7391	Sous Total compte 7391					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
739221						38 326,00		38 326,00		38 326,00	
73922	Sous Total compte 73922					38 326,00		38 326,00		38 326,00	
7392	Sous Total compte 7392					38 326,00		38 326,00		38 326,00	
739	Sous Total compte 739					39 588,00	602,00	39 588,00	602,00	38 986,00	
	Sous Total compte 73					74 876,23	980 633,13	74 876,23	980 633,13		905 756,90
	Dotation forfaitaire des communes						274 659,00		274 659,00		274 659,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						426 809,00		426 809,00		426 809,00
	Dotation nationale de péréquation (DNP)						82 454,00		82 454,00		82 454,00
74112	Sous Total compte 74112						509 263,00		509 263,00		509 263,00
7411	Sous Total compte 7411						783 922,00		783 922,00		783 922,00
741	Sous Total compte 741						783 922,00		783 922,00		783 922,00
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
744	FCTVA						6 786,58		6 786,58		6 786,58
	Autres						1 791,72		1 791,72		1 791,72
7471	Sous Total compte 7471						1 791,72		1 791,72		1 791,72
	Départements						600,00		600,00		600,00
	prévention						500,00		500,00		500,00
747814	Sous Total compte 747814						500,00		500,00		500,00

		Palana	d'entrée	Opéra	tions	Opéra	tions	Tot	1	Soldes	
		Balance	d.entree	non-budg	gétaires	budgét	aires	100	aı	501	aes
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74781	Sous Total						500,00		500,00		500,00
	compte 74781										
7478222	Caisses						2 495,27		2 495,27		2 495,27
	d'allocations										
	familiales						0 405 05		0 405 05		0 405 05
747822	Sous Total compte 747822						2 495,27		2 495,27		2 495,27
74782	Sous Total						2 495,27		2 495,27		2 495,27
	compte 74782										
747888	Autres						131 389,84		131 389,84		131 389,84
74788	Sous Total						131 389,84		131 389,84		131 389,84
	compte 74788										
7478	Sous Total						134 385,11		134 385,11		134 385,11
	compte 7478										
747	Sous Total						136 776,83		136 776,83		136 776,83
7/022	compte 747 État -						3 479,00		3 479,00		3 479,00
74033	Compensation						3 479,00		3 479,00		3 479,00
	au titre des										
	exonéra										
74836	Attribution						21 435,23		21 435,23		21 435,23
	du fonds										
	départemental										
	de pé										
7483	Sous Total						24 914,23		24 914,23		24 914,23
E40	compte 7483						04 014 03		04 014 02		04 014 03
748	Sous Total compte 748						24 914,23		24 914,23		24 914,23
74	Sous Total						952 732,64		952 732,64		952 732,64
/-	compte 74						752 752,01		332 732,01		332 732,01
752	Revenus des						37 332,85		37 332,85		37 332,85
	immeubles						31 332,33		0: 00=,00		3. 332,733
75813	Redevances						1 593,91		1 593,91		1 593,91
	versées par										
	les fermiers										
	et c										
7581	Sous Total						1 593,91		1 593,91		1 593,91
75000	compte 7581					CF 11	75 276 20	CF 11	75 276 20		75 211 20
	Autres Sous Total					65,11 65,11	75 376,39 75 376,39	65,11 65,11	75 376,39 75 376,39		75 311,28 75 311,28
/300	compte 7588					65,11	15 510,39	65,11	13 310,39		75 311,28
758	Sous Total					65,11	76 970,30	65,11	76 970,30		76 905,19
	compte 758					33,22	11 27 37,30	33,11			1 2 2 2 7 2 7
				ļ							

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75	Sous Total					65,11	114 303,15	65,11	114 303,15		114 238,04
	compte 75										
773	Mandats						317,00		317,00		317,00
	annulés (sur										
	exercices										
	antérieur										
775	Produits des						80 811,70		80 811,70		80 811,70
	cessions										
	d'immobilisation										
77	Sous Total						81 128,70		81 128,70		81 128,70
	compte 77										
	Total classe 7					121 931,06	2 422 667,49	121 931,06	2 422 667,49	38 986,00	2 339 722,43
	Total général	20 418 749,96	20 418 749,96	10 763 203,99	9 661 247,79	2 559 051,20	3 661 007,40	33 741 005,15	33 741 005,15	23 376 442,85	23 376 442,85

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT		CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé					CKEDII	SOLDES		
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 23/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SAINT-MARS-DB-COUTAIS pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PORNIC, le 29/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A , le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire Jean CHARRIER SGC PORNIC

N° CODIQUE 044117

Date Edition : 16/02/2024

Compte : DEFINITIF

ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2023 AU 16/02/2024

Nomenclature M49 abrégée Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE	PARTIE	:	Situation patrimoniale	3		
			1 Bilan synthétique	. Etat	<u>I-1</u>	4
			2 Bilan			
			2.1 Bilan Actif			
			2.2 Bilan Passif			
			3 Compte de résultat synthétique	. Etat	I-3	13
			4 Compte de résultat	. Etat	I-4	14
			5 Annexe	18		
			Etats des opérations pour compte de tiers	Eta	t I-5	19
2EME	PARTIE	:	Exécution budgétaire	21		
			1 Résultats budgétaires de l'exercice	. Etat	II-1	22
			2 Résultats d'exécution	. Etat	II-2	23
			3 Etat de consommation des crédits	. Etat	II-3	26
			4 Etat de réalisation des opérations	. Etat	II-4	30
3EME	PARTIE	:	Comptabilité des deniers et valeurs	34		
			1 Balance des comptes	. Etat	III-	1 35
			2 Situation des valeurs inactives	. Etat	III-	2 44
4EME	PARTIE	:	Page des signatures	45		

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	12,67	Fonds Globalisés	456,48
Constructions	1 382,84	Réserves	397,74
Réseaux et installations de voirie et	666,05	Différences sur réalisations	
réseaux divers		d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	229,18	Report à nouveau	170,42
Immobilisations mises en concession,		Résultat de l'exercice	61,99
affermage ou à disposition et			
immobilisations affectées			
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	1 392,23
Total immobilisations corporelles	2 290,74	Subventions non transférables	
(nettes)			
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant,	111,15
		de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 290,74	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 590,00
Créances	459,85	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	145,18
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	0,44
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	14,97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	459,85	Total dettes à court terme	15,41
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	160,60
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 750,60	TOTAL PASSIF	2 750,60

⁽¹⁾ Déduction faite des amortissements et provisions

⁽²⁾ Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

			Exercice 2023		Exercice 2022
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Frais d'établissement				
SD 日	Frais d'études, de R et D				
H	Conces, brev, licences, marques, procéd				
립	Autres immobilisations incorporelles				
OB	Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBIL	Terrains en toute propriété	14 838,82	2 167,80	12 671,02	13 104,58
	Constructions en toute propriété	1 514 357,54	131 517,35	1 382 840,19	1 411 200,66
ACTIF	Construction sur sol autrui en tte prop				
탕	Instal, mat et outil techn en tte prop	956 341,19	290 291,44	666 049,75	622 085,08
Ā	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	229 183,58		229 183,58	229 183,58
İ	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
İ	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
İ	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90

		-	Exercice 2023		Exercice 2022
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90
	Autres immob corpo mise à dispo				
SUITE	Immobilisations en cours mises à dispo				
SU	Terrains reçus en affect ou concess				
는 E	Construct reques au titre d'affectation				
ACTIF	Constructions sur sol d'autrui				
AC IL	Instal, matériel et outillage technique				
OB	Autres immobilisations corporelles				
MM	Participations et créances rattachées				
H	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90

			Exercice 2023		Exercice 2022
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
Ī ,	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
JL.2	Marchandises				
SCI	Avances				
CIRCULANT	Clients et comptes rattachés	30 231,73		30 231,73	21 252,82
	Créances irrécouvrables admises en NV				
l E	Autres				
ACTIF	Créances sur l'Etat et collec publiques				
_ ~	Créances sur les BA ou le BP	429 619,45		429 619,45	399 267,82
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	459 851,18		459 851,18	420 520,64

			Exercice 2023		Exercice 2022
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
DE	Écarts de conversion - Actif				
Sis	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
COMPTES REGULARI SZ	TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 174 572,31	423 976,59	2 750 595,72	2 696 094,54

	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Dotations		
Ī	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
EI CO	Affectation par collec de rattachement	111 150,63	111 150,63
RE	Écarts de réévaluation		
PROPRI	Réserves	397 737,06	297 737,06
PF	Report à nouveau	170 419,11	244 132,41
SC	Résultat de l'exercice	61 988,48	26 286,70
FONDS	Subventions d'investissement	1 392 227,11	1 412 243,24
표	Provisions réglementées		
İ	Fonds globalisés	456 476,13	441 340,98
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	2 589 998,52	2 532 891,02

	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Provisions pour risques		
と Si	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Emprunts obligataires		
Ī	Emprunts auprès des étab de crédits	49 969,87	59 187,69
	Emprunts et dettes financières	95 215,12	102 539,36
Ī	Crédits et lignes de trésorerie		
EI CO	Avances		
DETTES	Fournisseurs et comptes rattachés	438,16	1 476,47
ΞO	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
Ī	Dettes envers l'Etat et les collec publ	14 974,05	
	Dettes envers les BA ou le BP		
Ī	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	160 597,20	163 203,52

	PASSIF	PASSIF Exercice 2023	
	Recettes à classer ou à régulariser		
- H	Écart de conversion - Passif		
j	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
COMPTES DE REGULARI SATIO	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 750 595,72	2 696 094,54
C REG			

Compte de Résultat Synthétique En Milliers d'Euros

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	154,34	125,25
Autres produits	8,06	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	162,40	125,25
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	74,73	79,17
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	41,45	41,11
Autres charges		
Charges courantes non financières	116,18	120,28
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	46,22	4,97
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	4,25	0,76
RESULTAT COURANT FINANCIER	-4,25	-0,76
RESULTAT COURANT	41,97	4,21
Produits exceptionnels	20,02	22,08
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20,02	22,08
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	61,99	26,29

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	118 924,30	103 994,54
Divers	35 412,00	21 252,82
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	8 063,73	
TOTAL I	162 400,03	125 247,36
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	74 731,96	79 170,19
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		41 110,80
Dotations aux dépréciations des immob		· ·
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	116 177,84	120 280,99
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	46 222,19	4 966,37
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 249,84	755,03
Pertes de change		

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	4 249,84	755,03
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 249,84	-755,03
A + B - RESULTAT COURANT	41 972,35	4 211,34
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		937,67
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	20 016,13	21 137,69
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	20 016,13	22 075,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	20 016,13	22 075,36

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	182 416,16	147 322,72	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	120 427,68		
RESULTAT DE L'EXERCICE	61 988,48	26 286,70	

Opérations Compte de Tiers

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance d'entrée		Dinamas de Mansie	Recettes de l'année	Balance de sortie		
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Dépenses de l'année	Recettes de l'annee	Solde débiteur	Solde créditeur	

Opérations Compte de Tiers

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance d'entrée		Dánongog do Ilannão	Recettes de l'année	Balance de sortie		
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Dépenses de l'année	Recettes de 1 année	Solde débiteur	Solde créditeur	

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	<u> </u>		
Prévisions budgétaires totales (a)	474 238,39	315 435,24	789 673,63
Titres de recette émis (b)	156 581,03	183 444,93	340 025,96
Réductions de titres (c)		1 028,77	1 028,77
Recettes nettes (d = b - c)	156 581,03	182 416,16	338 997,19
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	474 238,39	315 435,24	789 673,63
Mandats émis (f)	94 796,62	120 427,68	215 224,30
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	94 796,62	120 427,68	215 224,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	61 784,41	61 988,48	123 772,89
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS					
Investissement	148 625,06		61 784,41		210 409,47
Fonctionnement	270 419,11	100 000,00	61 988,48		232 407,59
Sous-Total	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL I + II + III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06

Section D'INVESTISSEMENT DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative 2	Total prévisions $3 = 1 + 2$	Emissions	Annulations 5	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00		19 100,00	18 163,97		18 163,97	936,03
	Immobilisations corporelles	225 122,26		225 122,26	56 616,52		56 616,52	· ·
23	Immobilisations en cours	210 000,00		210 000,00				210 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS	454 222,26		454 222,26	74 780,49		74 780,49	379 441,77
	OPERATIONS							
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	454 222,26		454 222,26	74 780,49		74 780,49	379 441,77
040	Opérations d'ordre de transfert	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
	entre sections							
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
TOTAL GENERAL		474 238,39		474 238,39	94 796,62		94 796,62	379 441,77

Section D'INVESTISSEMENT RECETTES

N° chapitre ou article (selon le	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
niveau de vote)		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
	Virement de la section d'exploitation	170 167,45		170 167,45				170 167,45
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88	41 445,88		41 445,88	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	211 613,33		211 613,33	41 445,88		41 445,88	170 167,45
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	148 625,06		148 625,06				148 625,06
TOTAL GENERAL		474 238,39		474 238,39	156 581,03		156 581,03	317 657,36

Section DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
niveau de vote)		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	84 500,00		84 500,00	59 757,91		59 757,91	24 742,09
012	Charges de personnel et frais	15 000,00		15 000,00	14 974,05		14 974,05	25,95
	assimilés							
66	Charges financières	4 321,91		4 321,91	4 249,84		4 249,84	72,07
TOTAL	DEPENSES REELLES DE	103 821,91		103 821,91	78 981,80		78 981,80	24 840,11
	FONCTIONNEMENT							
	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	170 167,45		170 167,45				170 167,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88	41 445,88		41 445,88	
	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	211 613,33		211 613,33	41 445,88		41 445,88	170 167,45
TOTAL GENERAL		315 435,24		315 435,24	120 427,68		120 427,68	195 007,56

Section DE FONCTIONNEMENT RECETTES

N° chapitre ou article (selon le	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
niveau de vote)		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	125 000,00		125 000,00	154 336,30		154 336,30	-29 336,30
75	Autres produits de gestion courante				8 063,73		8 063,73	-8 063,73
77	Produits exceptionnels				1 028,77	1 028,77		
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	125 000,00		125 000,00	163 428,80	1 028,77	162 400,03	-37 400,03
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			20 016,13	20 016,13		20 016,13	
002	Résultat d'exploitation reporté	170 419,11		170 419,11				170 419,11
TOTAL GENERAL		315 435,24		315 435,24	183 444,93	1 028,77	182 416,16	133 019,08

Etat de réalisation des opérations Section D'INVESTISSEMENT

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

DEPENSES

Exercice 2023

Nº articles puis	Intitulé	Emissions	Annulations	Dépenses nettes
totalisation au chapitre	Intitule	1	2	3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	10 839,73		10 839,73
1687	Autres dettes	7 324,24		7 324,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	18 163,97		18 163,97
2156	Matériel spécifique	56 616,52		56 616,52
	d'exploitation			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	56 616,52		56 616,52
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS	74 780,49		74 780,49
	OPERATIONS			
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	74 780,49		74 780,49
1391	Subventions d'équipement	20 016,13		20 016,13
SOUS-TOTAL OPERATION nº 040	Opérations d'ordre de transfert	20 016,13		20 016,13
	entre sections			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 016,13		20 016,13
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	94 796,62		94 796,62
	D'INVESTISSEMENT			

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur	15 135,15		15 135,15
	ajoutee (FCTVA)			
1068	Autres réserves	100 000,00		100 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et	115 135,15		115 135,15
	réserves			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS	115 135,15		115 135,15
	OPERATIONS			
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	115 135,15		115 135,15
2812	Amortissements agencements	433,56		433,56
	aménagements de terrains			
2813	Constructions	28 360,47		28 360,47
28156	Matériel spécifique	2 419,69		2 419,69
	d'exploitation			
28158	Autres	10 232,16		10 232,16
SOUS-TOTAL OPERATION nº 040	Opérations d'ordre de transfert	41 445,88		41 445,88
	entre sections			
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	41 445,88		41 445,88
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	156 581,03		156 581,03
	D'INVESTISSEMENT			

Etat de réalisation des opérations

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Nº articles puis	Intitulé	Emissions	Annulations	Dépenses nettes
totalisation au chapitre	Intitule	1	2	3 = 1 - 2
6061	Fournitures non stockables (eau,	22 453,52		22 453,52
	énergie)			
611	Sous-traitance générale	28 420,61		28 420,61
61521	Bâtiments publics	5 656,56		5 656,56
61523	Reseaux	357,43		357,43
6156	Maintenance	1 130,40		1 130,40
622	Rémunérations d'intermédiaires et	941,73		941,73
	honoraires			
623	Publicité publications relations	797,66		797,66
	publiques			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	59 757,91		59 757,91
6215	Personnel affecté par la	14 974,05		14 974,05
	collectivité de rattachement			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais	14 974,05		14 974,05
	assimilés			
66111	Intérêts réglés à l'écheance	2 627,93		2 627,93
66112	Intérêts - rattachement des icne	1 621,91		1 621,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	4 249,84		4 249,84
TOTAL	DEPENSES REELLES DE	78 981,80		78 981,80
	FONCTIONNEMENT			
6811	Dotations aux Amortissements sur	41 445,88		41 445,88
	immobilisations incorporelles et			
	corporelles			
SOUS-TOTAL OPERATION nº 042	Opérations d'ordre de transfert	41 445,88		41 445,88
	entre sections			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE	41 445,88		41 445,88
	FONCTIONNEMENT			
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE	120 427,68		120 427,68
	FONCTIONNEMENT			

Exercice 2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Nº articles puis	Intitulé	Emissions	Annulations	Recettes nettes
totalisation au chapitre	incicule	1	2	3 = 1 - 2
704	Travaux	35 412,00		35 412,00
70611	Redevances d'assainissement	118 924,30		118 924,30
	collectif			
	Ventes de produits fabriques	154 336,30		154 336,30
	prestations de services			
	marchandises			
	Autres	8 063,73		8 063,73
	Autres produits de gestion	8 063,73		8 063,73
	courante			
	Mandats annulés (sur exercices	1 028,77	1 028,77	
	antérieurs) ou atteints par la			
	déchéance quadriennale			
	Produits exceptionnels	1 028,77	1 028,77	
	RECETTES REELLES DE	163 428,80	1 028,77	162 400,03
	FONCTIONNEMENT			
	Quote-part des subventions	20 016,13		20 016,13
	d'investissement virée au			
	résultat de l'exercice			
	Opérations d'ordre de transfert	20 016,13		20 016,13
	entre sections			
	RECETTES D'ORDRE DE	20 016,13		20 016,13
	FONCTIONNEMENT			
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE	183 444,93	1 028,77	182 416,16
	FONCTIONNEMENT			

		Balance o	d'entrée	Opérat non-budg		Opéra budgét		Tot	aux	Sol	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
	Sous Total compte 1022		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
	Sous Total compte 102		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
1068	Autres réserves		297 737,06				100 000,00		397 737,06		397 737,06
	Sous Total compte 106		297 737,06				100 000,00		397 737,06		397 737,06
	Sous Total compte 10		739 078,04				115 135,15		854 213,19		854 213,19
	Report à nouveau solde créditeur		244 132,41	100 000,00	26 286,70			100 000,00	270 419,11		170 419,11
	Sous Total compte 11		244 132,41	100 000,00	26 286,70			100 000,00	270 419,11		170 419,11
	Résultat exercice bénef ou perte		26 286,70	26 286,70				26 286,70	26 286,70		0,00
	Sous Total compte 12		26 286,70	26 286,70				26 286,70	26 286,70		0,00
131	Subv équipt		1 590 038,80						1 590 038,80		1 590 038,80
	Subv équipt	177 795,56				20 016,13		197 811,69		197 811,69	
	Sous Total compte 139	177 795,56				20 016,13		197 811,69		197 811,69	

		Balance o	i'entrée	Opéra non-budg		Opérat budgét	I	Tot	aux	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total compte 13	177 795,56	1 590 038,80			20 016,13		197 811,69	1 590 038,80		1 392 227,11
1641	Emprunts en euros		59 187,69			10 839,73		10 839,73	59 187,69		48 347,96
164	Sous Total compte 164		59 187,69			10 839,73		10 839,73	59 187,69		48 347,96
1687	Autres dettes		102 539,36			7 324,24		7 324,24	102 539,36		95 215,12
16884	Int sur empts étab crédit				1 621,91				1 621,91		1 621,91
1688	Sous Total compte 1688				1 621,91				1 621,91		1 621,91
168	Sous Total compte 168		102 539,36		1 621,91	7 324,24		7 324,24	104 161,27		96 837,03
16	Sous Total compte 16		161 727,05		1 621,91	18 163,97		18 163,97	163 348,96		145 184,99
181	Cpte liaison : affectation		111 150,63						111 150,63		111 150,63
18	Sous Total compte 18		111 150,63						111 150,63		111 150,63
	Total classe 1	177 795,56	2 872 413,63	126 286,70	27 908,61	38 180,10	115 135,15	342 262,36	3 015 457,39	197 811,69	2 871 006,72
211	Terrains	8 335,42						8 335,42		8 335,42	
212	Agenct amégat terr	6 503,40						6 503,40		6 503,40	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opéra budgét		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213	Constructions	1 514 357,54						1 514 357,54		1 514 357,54	
2156	Mat spécif exploit	70 437,68				56 616,52		127 054,20		127 054,20	
2158	Autres	829 286,99						829 286,99		829 286,99	
215	Sous Total compte 215	899 724,67				56 616,52		956 341,19		956 341,19	
21	Sous Total compte 21	2 428 921,03				56 616,52		2 485 537,55		2 485 537,55	
2315	Instal mat outil techn	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
231	Sous Total compte 231	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
23	Sous Total compte 23	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
2812	Amort agenct amégat terr		1 734,24				433,56		2 167,80		2 167,80
2813	Constructions		103 156,88				28 360,47		131 517,35		131 517,35
28156	Mat spécif exploit		3 867,82				2 419,69		6 287,51		6 287,51
28158	Autres		273 771,77				10 232,16		284 003,93		284 003,93
2815	Sous Total compte 2815		277 639,59				12 651,85		290 291,44		290 291,44

		Balance o	d'entrée	Opéra non-budg		Opérat budgét	I	Tota	aux	Sold	les
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		382 530,71				41 445,88		423 976,59		423 976,59
28	Sous Total compte 28		382 530,71				41 445,88		423 976,59		423 976,59
	Total classe 2	2 658 104,61	382 530,71			56 616,52	41 445,88	2 714 721,13	423 976,59	2 714 721,13	423 976,59
4011	Fournisseurs		1 476,47	60 796,22	59 757,91			60 796,22	61 234,38		438,16
401	Sous Total compte 401		1 476,47	60 796,22	59 757,91			60 796,22	61 234,38		438,16
4041	Fournis immob			56 616,52	56 616,52			56 616,52	56 616,52		0,00
404	Sous Total compte 404			56 616,52	56 616,52			56 616,52	56 616,52		0,00
40	Sous Total compte 40		1 476,47	117 412,74	116 374,43			117 412,74	117 850,90		438,16
411	Clients	21 252,82		43 475,73	34 496,82			64 728,55	34 496,82	30 231,73	
41	Sous Total compte 41	21 252,82		43 475,73	34 496,82			64 728,55	34 496,82	30 231,73	
4431	Opér particul avec Etat dépenses				14 974,05				14 974,05		14 974,05
443	Sous Total compte 443				14 974,05				14 974,05		14 974,05
44	Sous Total compte 44				14 974,05				14 974,05		14 974,05

		Balance d	l'entrée	Opérat non-budg		-	tions taires	Tot	aux	Sol	les
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
	Sous Total compte 451	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
45	Sous Total compte 45	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
46711	Autres comptes créditeurs			7 324,24	7 324,24			7 324,24	7 324,24		0,00
	Sous Total compte 4671			7 324,24	7 324,24			7 324,24	7 324,24		0,00
	Débiteurs divers - amiable			2 057,54	2 057,54			2 057,54	2 057,54		0,00
	Sous Total compte 4672			2 057,54	2 057,54			2 057,54	2 057,54		0,00
467	Sous Total compte 467			9 381,78	9 381,78			9 381,78	9 381,78		0,00
46	Sous Total			9 381,78	9 381,78			9 381,78	9 381,78		0,00
4712	Viremts réimputés			3 039,60	3 039,60			3 039,60	3 039,60		0,00
	Recettes percues avant émission titres			134 059,45	134 059,45			134 059,45	134 059,45		0,00
	Excédent à réimputer - personnes morales			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00
	Sous Total compte 47141			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

		Balance o	l'entrée	Opérat non-budg		Opéra budgét		Tot	aux	Sol	des
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4714	Sous Total compte 4714			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00
	Sous Total compte 471			138 127,82	138 127,82			138 127,82	138 127,82		0,00
	Dép sans mandatement préalable			13 467,66	13 467,66			13 467,66	13 467,66		0,00
	Sous Total compte 472			13 467,66	13 467,66			13 467,66	13 467,66		0,00
	Sous Total compte 47			151 595,48	151 595,48			151 595,48	151 595,48		0,00
	Total classe 4	420 520,64	1 476,47	493 461,60	468 066,80			913 982,24	469 543,27	459 851,18	15 412,21
5118	Autres valeurs à l'encaisSEMent			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
	Sous Total compte 511			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
	Sous Total compte 51			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
	Opérations d'ordre budgétaires			61 462,01	61 462,01			61 462,01	61 462,01		0,00
58	Sous Total compte 58			61 462,01	61 462,01			61 462,01	61 462,01		0,00
	Total classe 5			69 437,01	69 437,01			69 437,01	69 437,01		0,00
	Fournitures non stockables (eau,énergie)					22 453,52		22 453,52		22 453,52	

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

		Balance	d'entrée	Opéra non-budo		Opérat budgéta		Tota	aux	Solo	des
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 606					22 453,52		22 453,52		22 453,52	
	Sous Total compte 60					22 453,52		22 453,52		22 453,52	
	Sous-traitance générale					28 420,61		28 420,61		28 420,61	
	Bâtiments publics					5 656,56		5 656,56		5 656,56	
61523	Reseaux					357,43		357,43		357,43	
	Sous Total compte 6152					6 013,99		6 013,99		6 013,99	
6156	Maintenance					1 130,40		1 130,40		1 130,40	
	Sous Total compte 615					7 144,39		7 144,39		7 144,39	
	Sous Total compte 61					35 565,00		35 565,00		35 565,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de					14 974,05		14 974,05		14 974,05	
	Sous Total compte 621					14 974,05		14 974,05		14 974,05	
	Rémunérations interméd honoraires					941,73		941,73		941,73	
	Publicité publications relations publ					797,66		797,66		797,66	

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

		Balance	d'entrée	_	tions gétaires	Opérat budgét		Tota	aux	Solo	ies
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total					16 713,44		16 713,44		16 713,44	
	compte 62										
66111	Intérêts					2 627,93		2 627,93		2 627,93	
	réglés à										
	l'écheance										
	Intérêts -					1 621,91		1 621,91		1 621,91	
	rattachement										
	des icne										
	Sous Total					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
	compte 6611										
	Sous Total					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
	compte 661										
	Sous Total					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
	compte 66					44.445.00		44 445 00		44 445 00	
	DA - immob					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
	corpo et										
681	incorpo					41 445,88		41 445 00		41 445 00	
	Sous Total compte 681					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
	Sous Total					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
	compte 68					11 113,00		11 115,00		41 445,00	
	Total classe 6					120 427,68		120 427,68		120 427,68	
	Travaux					120 127,00	35 412,00	120 127,00	35 412,00	120 127,00	35 412,00
	Redevances						118 924,30		118 924,30		118 924,30
	assainisSEMent						110 721,50		110 721,50		110 721750
	collectif										
	Sous Total						118 924,30		118 924,30		118 924,30
	compte 7061										

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

		Balance	d'entrée	Opéra non-budg		Opéra budgét		Tot	aux	Sol	des
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
706	Sous Total compte 706						118 924,30		118 924,30		118 924,30
70	Sous Total compte 70						154 336,30		154 336,30		154 336,30
	Autres						8 063,73		8 063,73		8 063,73
758	Sous Total compte 758						8 063,73		8 063,73		8 063,73
75	Sous Total compte 75						8 063,73		8 063,73		8 063,73
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs					1 028,77	1 028,77	1 028,77	1 028,77		0,00
777	Quote part subv invest virée au résult						20 016,13		20 016,13		20 016,13
77	Sous Total compte 77					1 028,77	21 044,90	1 028,77	21 044,90		20 016,13
	Total classe 7					1 028,77	183 444,93	1 028,77	183 444,93		182 416,16
	Total général	3 256 420,81	3 256 420,81	689 185,31	565 412,42	216 253,07	340 025,96	4 161 859,19	4 161 859,19	3 492 811,68	3 492 811,68

Balance des valeurs inactives Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT		SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
Nature des valeurs inactives	Barance d'entree	Aimee en cours 101AL		Balance d'entree Année en cour		IOIAL	Debiteurs	Crediteurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0

Page des signatures

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Vu et dertifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats. Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PORNIC, le 20/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A, le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire Jean CHARRIER SGC PORNIC

N° CODIQUE 044117

Date Edition : 16/02/2024

Compte : DEFINITIF

COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2023 AU 16/02/2024

Nomenclature M57 Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	. .		3
1 Bilan synthétique	Etat :	I-1	4
2 Bilan	Etat 3	I-2	5
2.1 Bilan Actif			
2.2 Bilan Passif			
3 Compte de résultat synthétique	Etat :	I-3	9
4 Compte de résultat	Etat :	I-4	11
5 Annexe	. .		13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat :	I-5	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	, .		16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat :	II-1	17
2 Résultats d'exécution	Etat :	II-2	18
3 Etat de consommation des crédits	Etat :	II-3	19
4 Etat de réalisation des opérations			
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	. .		27
1 Balance des comptes			
2 Situation des valeurs inactives			
4EME PARTIE : Page des signatures	<u> </u>		34

BILAN SYNTHETIQUE (En Milliers d'Euros)

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	258,66
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	39,18
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	11,34
Terrains		Résultat de l'exercice	4,92
Constructions	343,82	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du	
		remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	314,10
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	2,40	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	2,64	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	54,03
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou		Dettes financières et autres emprunts	
affectés			
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	54,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	348,87	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,64
Stocks		Autres dettes non financières	30,28
Créances	50,19	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	30,92
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	50,19	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	84,96
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	399,06	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	399,06

⁽¹⁾ Déduction faite des amortissements et dépréciations

			Exercice 2023		Exercice 2022
ACTIF	NOTE	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		343 824,12		343 824,12	343 824,12
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		2 401,50		2 401,50	
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 640,00		2 640,00	2 640,00
Immobilisations corporelles en cours		2 110,00		_ 110,00	_ 110,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		348 865,62		348 865,62	346 464,12

T T	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s		Exercice 2023		Exercice 2022
NOTE:	NORE				Exercice 2022
ACTIF	NOTE	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des		46 367,61		46 367,61	47 180,00
organismes internationaux et la Commission					
européenne					
Créances sur les redevables et comptes		3 827,28		3 827,28	2 163,76
rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour					
compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		50 194,89		50 194,89	49 343,76
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					888,00
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					888,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de					
remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		399 060,51		399 060,51	396 695,88

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		60 000,00	60 000,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		198 663,72	198 663,72
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		39 177,51	32 177,51
REPORT A NOUVEAU		11 343,45	13 105,45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		4 920,08	5 238,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		314 104,76	309 184,68

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		54 031,40	58 306,82
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		54 031,40	58 306,82
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		639,66	
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		30 284,69	29 204,38
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		30 924,35	29 204,38
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		84 955,75	87 511,20
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		399 060,51	396 695,88

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS		Exercice 2023
POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	12,54	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	12,54	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	6,08	
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	6,08	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	6,46	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1,54	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1,54	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	4,92	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS Exercice 2023

ETAT : I-4

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS				Exercice 202
POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et				
produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		12 541,05		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et				
transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et				
provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		12 541,05		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		6 083,36		
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances		1,15		
irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		6 084,51		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la				
collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		6 456,54		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de				
placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		1 536,46		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de				
placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux				
provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 536,46		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 536,46		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		4 920,08		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance	d'entrée	Dépenses de l'année	nnée Recettes de l'année	Balance de sortie		
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Depenses de l'annee	Recettes de 1 aimee	Solde débiteur	Solde créditeur	

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour	Balance	d'entrée	Dépenses de l'année	nnée Recettes de l'année	Balance de sortie		
le compte de tiers	Solde débiteur	Solde créditeur	Depenses de l'annee	Recettes de 1 aimee	Solde débiteur	Solde créditeur	

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	<u> </u>		
Prévisions budgétaires totales (a)	17 627,38	19 343,45	36 970,83
Titres de recette émis (b)	7 000,00	12 541,05	19 541,05
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	7 000,00	12 541,05	19 541,05
DEPENSES	·		
Autorisations budgétaires totales (e)	17 627,38	19 343,45	36 970,83
Mandats émis (f)	6 676,92	7 620,97	14 297,89
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	6 676,92	7 620,97	14 297,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	·		
(d - h) Excédent	323,08	4 920,08	5 243,16
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
COMMERCE PROXI ST MARS					
COUTAIS					
Investissement	2 683,93		323,08		3 007,01
Fonctionnement	18 343,45	7 000,00	4 920,08		16 263,53
Sous-Total	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
TOTAL II	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
III - Budgets des services					
à caractère industriel et					
commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 19

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 300,00		4 300,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00		10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 327,38		3 327,38
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	17 627,38		17 627,38
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 627,38		17 627,38
TOTAL GENERAL		17 627,38		17 627,38

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	4 300,00	4 275,42		4 275,42	24,58
21	10 000,00	2 401,50		2 401,50	7 598,50
23	3 327,38				3 327,38
SOUS-TOTAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46
TOTAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46
TOTAL GENERAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000,00		7 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (section	7 943,45		7 943,45
	d'investissement)			
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 943,45		7 943,45
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	2 683,93		2 683,93
	reporté			
TOTAL GENERAL		17 627,38		17 627,38

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
SOUS-TOTAL	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
TOTAL	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
021	7 943,45				7 943,45
TOTAL	7 943,45				7 943,45
001	2 683,93				2 683,93
TOTAL GENERAL	17 627,38	7 000,00		7 000,00	10 627,38

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 21

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

N° chapitre ou article	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions
(selon le niveau de vote)		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	9 300,00		9 300,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00		500,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 600,00		1 600,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 400,00		11 400,00
023	Virement à la section d'investissement (section de	7 943,45		7 943,45
	fonctionnement)			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 943,45		7 943,45
TOTAL GENERAL		19 343,45		19 343,45

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	9 300,00	6 083,36		6 083,36	3 216,64
65	500,00	1,15		1,15	498,85
66	1 600,00	1 536,46		1 536,46	63,54
TOTAL	11 400,00	7 620,97		7 620,97	3 779,03
023	7 943,45				7 943,45
TOTAL	7 943,45				7 943,45
TOTAL GENERAL	19 343,45	7 620,97		7 620,97	11 722,48

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044117 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC ETABLISSEMENT : COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS ETAT : II-3 - Page gauche 22

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 000,00		8 000,00	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 000,00		8 000,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 343,45		11 343,45	
TOTAL GENERAL		19 343,45		19 343,45	

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations	
	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6	
75	8 000,00	12 541,05		12 541,05	-4 541,05	
TOTAL	8 000,00	12 541,05		12 541,05	-4 541,05	
002	11 343,45				11 343,45	
TOTAL GENERAL	19 343,45	12 541,05		12 541,05	6 802,40	

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nº Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	4 275,42		4 275,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 275,42		4 275,42
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 401,50		2 401,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 401,50		2 401,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 676,92		6 676,92
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 676,92		6 676,92
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 676,92		6 676,92

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Nº Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000,00		7 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00

Etat de réalisation des opérations SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission	Annulations	Dépenses nettes
N Chaptere et Arcicie	Incicule	1	2	3 = 1 - 2
60632	Fournitures de petit équipement	682,17		682,17
61228	Autres	4 252,52		4 252,52
615228	Autres bâtiments	1 148,67		1 148,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	6 083,36		6 083,36
65888	Autres	1,15		1,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,15		1,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 536,46		1 536,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	1 536,46		1 536,46
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 620,97		7 620,97
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 620,97		7 620,97

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT
71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
752	Revenus des immeubles	12 541,05		12 541,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 541,05		12 541,05
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 541,05		12 541,05
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 541,05		12 541,05

Exercice 2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

	1		1	Opérat	tions	Opéra	tions				
		Balance	d'entrée	non-budg		budgét		Tot	al	Sol	des
Numéro				non baag	0001100	Daage					
de	Libelle	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Compte	de compte	20220	010010	20220	0_00_0	20220	020020	20020	010010	20220	0.00.00
10228	Autres fonds		60 000,00						60 000,00		60 000,00
	d'investissemen										
1022	Sous Total		60 000,00						60 000,00		60 000,00
	compte 1022										
102	Sous Total		60 000,00						60 000,00		60 000,00
	compte 102										
1068	Excédents de		32 177,51				7 000,00		39 177,51		39 177,51
	fonctionnement										
	capitalisés										
106	Sous Total		32 177,51				7 000,00		39 177,51		39 177,51
	compte 106										
10	Sous Total		92 177,51				7 000,00		99 177,51		99 177,51
	compte 10										
110	Report à		13 105,45	7 000,00	5 238,00			7 000,00	18 343,45		11 343,45
	nouveau (solde										
	créditeur)										
11	Sous Total		13 105,45	7 000,00	5 238,00			7 000,00	18 343,45		11 343,45
	compte 11										
12	RÉSULTAT DE		5 238,00	5 238,00				5 238,00	5 238,00		0,00
	L'EXERCICE										
	(Excédentaire										
	ou										
12	Sous Total		5 238,00	5 238,00				5 238,00	5 238,00		0,00
	compte 12										
1321	État et		93 663,72						93 663,72		93 663,72
	établissements										
1000	nationaux		50.000.00						50 000 00		50.000.00
	Départements		50 000,00						50 000,00		50 000,00
13251	GFP de		55 000,00						55 000,00		55 000,00
	rattachement										
1325	Sous Total		55 000,00						55 000,00		55 000,00
120	compte 1325		100 553 70						100 660 70		100 552 70
132	Sous Total		198 663,72						198 663,72		198 663,72
1.0	compte 132 Sous Total		100 663 70						100 663 80		100 663 70
13			198 663,72						198 663,72		198 663,72
1641	compte 13 Emprunts en		58 306,82			4 275,42		4 275,42	58 306,82		54 031,40
1041	euros		50 300,82			4 2/5,42		4 2/5,42	30 300,82		34 031,40
164			E0 206 00			4 275 42		4 275 42	E0 206 00		E4 021 40
164	Sous Total compte 164		58 306,82			4 275,42		4 275,42	58 306,82		54 031,40
16	Sous Total		58 306,82			4 275,42		4 275,42	58 306,82		54 031,40
	compte 16		30 300,82			4 2/5,42		4 2/5,42	30 300,82		54 031,40
	COMPLE IO										

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023
71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opéra non-budg		Opérat budgét	I	Tot	al	Solo	les
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1		367 491,50	12 238,00	5 238,00	4 275,42	7 000,00	16 513,42	379 729,50		363 216,08
21318	Autres bâtiments publics	21 710,95						21 710,95		21 710,95	
2131	Sous Total compte 2131	21 710,95						21 710,95		21 710,95	
2138	Autres constructions	322 113,17						322 113,17		322 113,17	
213	Sous Total compte 213	343 824,12						343 824,12		343 824,12	
	installations, matériel et outill					2 401,50		2 401,50		2 401,50	
215	Sous Total compte 215					2 401,50		2 401,50		2 401,50	
2188	Autres	2 640,00						2 640,00		2 640,00	
218	Sous Total compte 218	2 640,00						2 640,00		2 640,00	
21	Sous Total compte 21	346 464,12				2 401,50		348 865,62		348 865,62	
	Total classe 2	346 464,12				2 401,50		348 865,62		348 865,62	
4011	Fournisseurs			6 660,38	7 300,04			6 660,38	7 300,04		639,66
401	Sous Total compte 401			6 660,38	7 300,04			6 660,38	7 300,04		639,66
4041	Fournisseurs d'immobilisation			2 881,80	2 881,80			2 881,80	2 881,80		0,00
404	Sous Total compte 404			2 881,80	2 881,80			2 881,80	2 881,80		0,00
40	Sous Total compte 40			9 542,18	10 181,84			9 542,18	10 181,84		639,66
414	Locataires- acquéreurs et locataires	2 163,76		8 714,45	7 050,93			10 878,21	7 050,93	3 827,28	
41	Sous Total compte 41	2 163,76		8 714,45	7 050,93			10 878,21	7 050,93	3 827,28	
44562	T.V.A. sur immobilisations			480,30	480,30			480,30	480,30		0,00

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

		Balance o	l'entrée	Opérat		-	ations	Tot	·al	Sol	des
		Datance (rencree	non-budg	étaires	budgé	taires	100	.aı	5010	ues
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	T.V.A. sur autres biens et services			1 217,05	1 110,44			1 217,05	1 110,44	106,61	
	Crédit de T.V.A. à reporter	47 180,00		187 243,00	188 162,00			234 423,00	188 162,00	46 261,00	
	Sous Total compte 4456	47 180,00		188 940,35	189 752,74			236 120,35	189 752,74	46 367,61	
44571	T.V.A. collectée			2 509,00	2 509,00			2 509,00	2 509,00		0,00
4457	Sous Total compte 4457			2 509,00	2 509,00			2 509,00	2 509,00		0,00
445	Sous Total compte 445	47 180,00		191 449,35	192 261,74			238 629,35	192 261,74	46 367,61	
	Sous Total	47 180,00		191 449,35	192 261,74			238 629,35	192 261,74	46 367,61	
	Compte de rattachement avec (à subdiv		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
	Sous Total compte 451		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
	Sous Total compte 45		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
	Sous Total compte 4675			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
	Sous Total compte 467			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
	Sous Total compte 46			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
	Remboursement d'annuités d'emprunt			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
4721	Sous Total compte 4721			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
472	Sous Total compte 472			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
	Arrondis sur déclaration de TVA			1,15	1,15			1,15	1,15		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
478	Sous Total compte 478			1,15	1,15			1,15	1,15		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

		Balance d'en		Balance d'entrée		_	Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		al	Soldes	
Numéro de Compte	Libelle de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
47	Sous Total compte 47			5 813,03	5 813,03			5 813,03	5 813,03		0,00		
	Total classe 4	49 343,76	29 204,38	236 127,58	236 996,42			285 471,34	266 200,80	50 194,89	30 924,35		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00		
511	Sous Total compte 511	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00		
51	Sous Total compte 51	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00		
	Total classe 5	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00		
60632	Fournitures de petit équipement					682,17		682,17		682,17			
6063	Sous Total compte 6063					682,17		682,17		682,17			
606	Sous Total compte 606					682,17		682,17		682,17			
	Sous Total compte 60					682,17		682,17		682,17			
	Autres					4 252,52		4 252,52		4 252,52			
6122	Sous Total compte 6122					4 252,52		4 252,52		4 252,52			
	Sous Total compte 612					4 252,52		4 252,52		4 252,52			
	Autres bâtiments					1 148,67		1 148,67		1 148,67			
	Sous Total compte 61522					1 148,67		1 148,67		1 148,67			
	Sous Total compte 6152					1 148,67		1 148,67		1 148,67			
	Sous Total compte 615					1 148,67		1 148,67		1 148,67			
61	Sous Total compte 61					5 401,19		5 401,19		5 401,19			
65888	Autres					1,15		1,15		1,15			

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023
71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 6588					1,15		1,15		1,15	
658	Sous Total compte 658					1,15		1,15		1,15	
65	Sous Total compte 65					1,15		1,15		1,15	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
6611	Sous Total compte 6611					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
661	Sous Total					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
66	Sous Total					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
	Total classe 6					7 620,97		7 620,97		7 620,97	
752	Revenus des immeubles						12 541,05		12 541,05		12 541,05
75	Sous Total compte 75						12 541,05		12 541,05		12 541,05
	Total classe 7						12 541,05		12 541,05		12 541,05
	Total général	396 695,88	396 695,88	259 199,81	253 956,65	14 297,89	19 541,05	670 193,58	670 193,58	406 681,48	406 681,48

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES								_
N° Intitulé	DEBIT				CREDIT	SOLDES		
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats. Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PORNIC, le 20/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A, le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire Jean CHARRIER

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_04-DE

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21 Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants: 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées: Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL -MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet: BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DES COMPTES **ADMINISTRATIFS 2023**

D 2024-03-04

Rapporteur: Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-14, L.2121-21 et L2121-29 relatif à la désignation d'un président autre que Monsieur le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations;

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-31, relatif à l'adoption du Compte Administratif;

VU la délibération n° D 2023-04-03 Budget Principal – adoption du Budget Primitif 2023;

VU la délibération n° D 2023-04-04 Budget Annexe Assainissement – adoption du Budget 2023;

VU la délibération n° D 2023-04-05 Budget Commerce de proximité – adoption du Budget

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024;

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_04-DE



COMPTES ADMINISTRATIFS

Compte administratif du Budget Principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 219 712,23 €	2 345 396,32 €
DEPENSES	495 152,82 €	1 967 999,53 €
Résultat de l'exercice N (1)	724 559,41 €	377 396,79 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	- 561 615,15 €	134 703,90 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	162 944,26 €	512 100,69 €
Solde Reste A Réaliser (3)	- 160 421,59 €	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	2 522,67 €	512 100,69 €

Compte administratif du Budget Annexe Assainissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION
RECETTES	156 581,03 €	182 416,16 €
DEPENSES	94 796,62 €	120 427,68 €
Résultat de l'exercice N (1)	61 784,41 €	61 988,48 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	148 625,06 €	170 419,11 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	210 409,47 €	232 407,59 €
Solde Reste A Réaliser (3)	- 27 206,34 €	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	183 203,13 €	232 407,59 €

Compte administratif du Budget Annexe Commerce de proximité

	SECTION	SECTION DE
	D'INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	7 000,00 €	12 541,05 €
DEPENSES	6 676,92 €	7 620,97 €
Résultat de l'exercice N (1)	323,08 €	4 920,08 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	2 683,93 €	11 343,45 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	3 007,01 €	16 263,53 €
Solde Reste A Réaliser (3)		
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	3 007,01 €	16 263,53 €

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – comptes administratifs 2023

CONSIDERANT après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver les comptes administratifs 2023 :

- ✓ Budget Primitif;
- ✓ Budget Annexe Assainissement;
- ✓ Budget Commerces de proximité;

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Marc AUBRET a été désigné à la majorité des voix pour présider la séance lors de l'approbation des comptes administratifs. Monsieur le Maire a quitté la salle lors du vote.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes Assainissement et Commerce de proximité.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ

Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS : COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21440178800051

POSTE COMPTABLE: SGC PORNIC

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	00,00
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	48
R1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	40

Envoyé en préfecture le 22/03/2024 **COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023** Reçu en préfecture le 22/03/2024 B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Publié le B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements B3.1 - Etat des provisions constituées 53 B3.2 - Etalement des provisions 55 B4 - Etat des charges transférées 56 B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 57 B6 - Prêts 58 B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 60 B7.3 - Etat des emprunts garantis 61 B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 62 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 63 B7.6 - Etat des marchés de partenariat 64 B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 65 B7.8 - Autres engagements donnés 66 B7.9 - Autres engagements reçus 67 B8.1.1 - Concours attribués à des tiers 68 B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes 70 B9 - Etat du personnel 71 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 74 B11.1 - Liste des organismes de regroupement 75 B11.2 - Liste des établissements publics créés 76 B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 77 B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées 78 B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties 80 B13 - Opérations liées aux cessions 81 B14 - Etat des travaux en régie 82 B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 84 B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 85 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 86 C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 87 C2.1 - Situation des AP 89 C2.2 - Situation des AE 90 D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 91 D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble 92 D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement 93 D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 94 D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 95 D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine 97 D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées 98 D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties 99 D4 - Gestion des fonds européens 100 D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 101 D6 - Actions de formation des élus 102 D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes 103 D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement 104 D9 - Identification des flux croisés 105 D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 106 D11 - Décisions en matière de taux 109 D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 110 D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 111 D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 113 D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 114 D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain 115 V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

116

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024 Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que : ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations,

la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques					
	Valeurs				
Population totale	2644				

Informations fiscales (N-2)				
	Collectivité			
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1123622,00			

	Informations financières – ratios				
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	761,24			
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	787,76			
3	Dépenses d'équipement brut / population	246,83			
4	Encours de dette / population (2) (3)	568,50			
5	DGF / population	266,62			
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4300			
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0462			
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,3133			
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,7216			
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)				

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE: MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7,50%
 - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE							
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)				
TOTAL DU BUDGET	2 463 152,35	3 565 108,55	-426 911,25	A1 675 044,95				
Investissement	495 152,82	1 219 712,23	(2) -561 615,15	A2 162 944,26				
Dont 1068		325 000,00						
Fonctionnement	1 967 999,53	2 345 396,32	(3) 134 703,90	A3 512 100,69				

		RESTES A REALISER (4)						
		Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)		
TOTAL des RAR	1+11	189 648,39	III + IV	29 226,80	B1	-160 421,59		
Investissement	ı	189 648,39	III	29 226,80	B2	-160 421,59		
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00		

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	514 623,36
Investissement	A2 + B2	2 522,67
Fonctionnement	A3 + B3	512 100,69

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-E

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 189 648,39
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
61	Opération d'équipement n° 61	28 717,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	69 759,59
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	8 237,82
21	Immobilisations corporelles (3)	77 187,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres rest	ant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	29 226,80
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		29 226,80
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	АРА		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 1 967 999,53	G 2 345 396,32
(mandats et titres)	Section d'investissement B 495 152,82 H		н 1 219 712,23
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	ı 134 703,90 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 561 615,15 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 3 024 767,50	= G + H + I + J 3 699 812,45
	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F 189 648,39	L 29 226,80
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 189 648,39	= K + L 29 226,80
	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 967 999,5	3 = G + I + K 2 480 100,22
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 1 246 416,3	6 = H + J + L 1 248 939,03
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 214 415,8	9 = G + H + I + J + K + L 3 729 039,25

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		511 100,82
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	43 120,82	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	11 893,92	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	115 699,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	153 437,41	0,00
	Total des réalisations d'équipement	324 151,38	511 100,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	5 746,00	301 884,16
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 255,44	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	171 001,44	301 884,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	1 495 152,82	н 812 984,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	81 727,25
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	/// O,00	/v 81 727,25

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

	TOTAL	1+111 495 152,82	II + IV 894 712,23
--	-------	------------------	---------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 561 615,15	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII	325 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 056 767,97	II + IV + VI + VII	1 219 712,23
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		162	944,26	

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	S EMIS	TITRES E	TITRES EMIS		
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	650 272,10	70 Prod. services, domaine, ventes	246 880,15		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	862 953,41	73 Impôts et taxes (sauf 731)	243 695,40		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	701 047,50		
		74 Dotations et participations (1)	952 732,64		
65 Autres charges de gestion	293 046,07	75 Autres produits de gestion	114 238,04		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	38 986,00	013 Atténuations de charges (1)	5 673,89		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	1 845 257,58	Total recettes de gestion des services	2 264 267,62		
66 Charges financières	40 254,54	76 Produits financiers	0,00		
67 Charges spécifiques (1)	760,16	77 Produits spécifiques (1)	81 128,70		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)			
TOTAL DEPENSES REELLES ET	4 000 070 00	TOTAL RECETTES REELLES ET	U 0 045 006 00		
MIXTES	1 886 272,28	MIXTES	2 345 396,32		

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	81 727,25	042 Opérations ordre transf. entre	0,00		
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	81 727,25	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE			TOTAL DES RECETTES DE	11 ± 1\/	
l'EXERCICE	+	1 967 999,53	L'EXERCICE	II + IV	2 345 396,32

RESULTAT REPORTE DE N-1						
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	134 703,90	

TOTAL DES DEPENSES DE LA	I + III + V	1 967 999,53	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	2 480 100.22
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 + III + V	1 967 999,53	SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ V + V	2 480 100,22

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4) 512 100,69	

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

II - PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE - DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 746,00	0,00	5 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 255,44	0,00	165 255,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	153 437,41		153 437,41
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	43 120,82	0,00	43 120,82
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	11 893,92	0,00	11 893,92
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	115 699,23	0,00	115 699,23
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	495 152,82	0,00	495 152,82

P	our information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	561 615.15

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	650 272,10		650 272,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	862 953,41		862 953,41
014	Atténuations de produits	38 986,00		38 986,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	293 046,07 0,00	0,00	293 046,07 0,00
66	Charges financières	40 254,54	0,00	40 254,54
67	Charges spécifiques (9)	760,16	80 811,70	81 571,86
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	915,55	915,55
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 886 272,28	81 727,25	1 967 999,53

	ll l
Built for worth a Brook Birth Mark of court and a first	0.00
Pour information D 002 Résultat négatif reporté l	0.00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	301 884,16	0,00	301 884,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	511 100,82	0,00	511 100,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		9 041,78	9 041,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	71 769,92	71 769,92
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		915,55	915,55
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	812 984,98	81 727,25	894 712,23

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL Réali		TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 673,89		5 673,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	246 880,15		246 880,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	243 695,40		243 695,40
731	Fiscalité locale	701 047,50		701 047,50
74	Dotations et participations (8)	952 732,64		952 732,64
75	Autres produits de gestion courante(8)	114 238,04	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	81 128,70	0,00	81 128,70
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	2 345 396,32	0,00	2 345 396,32

Pour information R002 Résultat positif reporté	134 703,90

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
	-	(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)	(2)	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP
	TOTAL	875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	132 954,30	43 120,82	69 759,59	20 073,89	0,00	43 120,82
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
	versées (7)						
21	Immobilisations corporelles	302 480,46	115 699,23	77 187,56	109 593,67	0,00	115 699,23
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours (sauf	151 761,84	0,00	0,00	151 761,84	0,00	0,00
	2324)						
	Total des opérations	82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	0,00	153 437,41
	d'équipement (3)						
	des dépenses d'équipement	697 365,25	324 151,38	183 902,39	189 311,48	0,00	324 151,38
10	Dotations, fonds divers et	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
4.0	réserves		2.22	2.22	0.00		2.22
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44
	assimilées (sauf 1688 non						
	budgétaire)						
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	(BA,régie)						
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées						2.22
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières					2.00	474 004 44
	des dépenses financières	178 000,00	171 001,44	5 746,00	1 252,56	0,00	171 001,44
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compte de tiers (4)						
	des dépenses réelles	875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00		0,00		0,00
	sections (5)						
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde	561 615,15					
	écution négatif reporté						
	des dépenses	1 436 980,40	1 056 767,97	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
d'inv	estissement cumulées						

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Publié le

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	615 000,00	626 884,16	0,00	-11 884,16
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00		0,00	
Total de	s recettes financières	701 000,00	626 884,16	0,00	74 115,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	1 232 173,50	1 137 984,98	29 226,80	64 961,72
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	203 891,35			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	915,55	81 <i>7</i> 27,25		-80 811,70
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	s recettes d'ordre	204 806,90	81 727,25		123 079,65
Pour inf	ormation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total de	s recettes d'investissement cumulées	1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 954,30	43 120,82	69 759,59	20 073,89	0,00	43 120,82
202	Frais réalisation documents urbanisme	1 000,00	1 044,00	4 116,00	-4 160,00	0,00	1 044,00
2031	Frais d'études	130 954,30	39 943,48	65 643,59	25 367,23	0,00	39 943,48
2033	Frais d'insertion	1 000,00	2 133,34	0,00	-1 133,34	0,00	2 133,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
204182	Autres org pub - Bât. et installations	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
21	Immobilisations corporelles	302 480,46	115 699,23	77 187,56	109 593,67	0,00	115 699,23
2111	Terrains nus	17 116,00	3 089,32	366,61	13 660,07	0,00	3 089,32
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	14 249,45	-14 249,45	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	35 000,00	31 930,50	2 900,00	169,50	0,00	31 930,50
21318	Autres bâtiments publics	90 576,16	8 678,82	26 305,02	55 592,32	0,00	8 678,82
21328	Autres bâtiments privés	22 007,30	5 374,99	16 517,80	114,51	0,00	5 374,99
2151	Réseaux de voirie	26 500,00	0,00	15 892,76	10 607,24	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	15 900,00	0,00	-15 900,00	0,00	15 900,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	16 500,00	18 279,36	0,00	-1 779,36	0,00	18 279,36
21578	Autre matériel technique	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	28 995,00	0,00	0,00	28 995,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	15 900,00	0,00	0,00	15 900,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	5 595,44	0,00	-595,44	0,00	5 595,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 000,00	7 653,46	0,00	346,54	0,00	7 653,46
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	4 008,29	955,92	35,79	0,00	4 008,29
2188	Autres immobilisations corporelles	22 386,00	15 189,05	0,00	7 196,95	0,00	15 189,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	151 761,84	0,00	0,00	151 761,84	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	151 761.84	0,00	0.00	151 761.84	0,00	0.00
	Total des opérations d'équipement (4)	82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	0,00	153 437,41
Total des de	épenses d'équipement	697 365,25	324 151,38	183 902,39	189 311,48	0,00	324 151,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
10226	Taxe d'aménagement	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44
1641	Emprunts en euros	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi	Pour Public leation,	Pour information.
	onapi, an (i)	(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	31/12 (2)	(3)	réali dans le cadre d'une	3-20240314-D2024_03_0004-BF
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	AP	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses financières	178 000,00	171 001,44	5 746,00	1 252,56	0,00	171 001,44
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses réelles	875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
2313 2315	Constructions Install., matériel et outill. technique	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00
	épenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	Tad a disconness and established and operations a equiperiori								
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	4 018 368,19	0,00	153 437,41
14	Acquisition matériel mobilier logiciel		0,00	0,00	0,00	0,00	74 390,80	0,00	0,00
17	Travaux salle municipale		0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05	0,00	0,00
20	Divers travaux voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08	0,00	0,00
61	Travaux Bourg		82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	1 938 752,89	0,00	153 437,41
97	SALLE DE THEATRE		0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
III – ADOPTION DU CA	Publié le
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17 LIBELLE : Travaux salle municipale NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 1 874 249,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -1 874 249,05

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20 LIBELLE : Divers travaux voirie NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 189 379,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -189 379,08

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 61 LIBELLE : Travaux Bourg NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		82 646,96	A1 153 437,41	28 717,42	-99 507,87	A2 1 938 752,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 387,38
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	2 037,38
204	Subventions d'équipement versées (9)	17 215,23	0,00	24 605,18	-7 389,95	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	17 215,23	0,00	24 605,18	-7 389,95	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	65 431,73	153 437,41	4 112,24	-92 117,92	1 929 638,92
2315	Install., matériel et outill. technique	65 431,73	153 437,41	4 112,24	-92 117,92	1 929 638,92

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	501 947,50	B1 493 447,50	0,00	8 500,00	B2 944 782,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	501 947,50	493 447,50	0,00	8 500,00	944 782,80
1322 1323 13461	Subv. non transf. Régions Subv. non transf. Départements Dot. équip.territoires ruraux non transf	132 022,00 298 902,00 71 023,50	123 522,00 298 902,00 71 023,50	0,00 0,00 0.00	8 500,00 0,00 0,00	221 190,00 577 569,30 71 023,50
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 340 010,09	B2 - A2 -993 970,09	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 97 LIBELLE : SALLE DE THEATRE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 15 987,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	de du financement Pour l'exercice	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -15 987,17

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)
	TOTAL	1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 153,32	0,00	-9 153,32
1322	Subv. non transf. Régions	132 022,00	132 022,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	298 902,00	298 902,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	100 249,50	71 023,50	29 226,80	-0,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'équipement	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	615 000,00	626 884,16	0,00	-11 884,16
10222	FCTVA	250 000,00	261 642,26	0,00	-11 642,26
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 241,90	0,00	-241,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 000,00	325 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00		0,00	
Total des recet	tes financières	701 000,00	626 884,16	0,00	74 115,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	1 232 173,50	1 137 984,98	29 226,80	64 961,72
021	Virement de la section de fonctionnement	203 891,35	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	915,55	81 727,25		-80 811,70
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	9 041,78		-9 041,78
2111	Terrains nus	0,00	1 233,70		-1 233,70
21328	Autres bâtiments privés	0,00	70 536,22		-70 536,22
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	532,68	532,68		0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	183,71	183,71		0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	199,16	199,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recet	tes d'ordre	204 806,90	81 727,25		123 079,65

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342,37	0,00	1 967 999,53
011	Charges à caractère général (3)	763 909,00	650 272,10	0,00	0,00	113 636,90	0,00	650 272,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	870 400,00	862 953,41	0,00	0,00	7 446,59		862 953,41
014	Atténuations de produits	40 226,00	38 986,00	0,00	0,00	1 240,00		38 986,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	323 500,00	293 046,07	0,00	0,00	30 453,93	0,00	293 046,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 998 035,00	1 845 257,58	0,00	0,00	152 777,42	0,00	1 845 257,58
66	Charges financières	40 500,00	40 254,54	0,00	0,00	245,46		40 254,54
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
_	3 1 1 ()		,	0,00	0,00			,
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	41 500,00	41 014,70	0,00	0,00	485,30		41 014,70
Total d	es dépenses réelles	2 039 535,00	1 886 272,28	0,00	0,00	153 262,72	0,00	1 886 272,28
023	Virement à la section d'investissement	203 891,35	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	915,55	81 727,25			-80 811,70		81 727,25
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	204 806,90	81 727,25			123 079,65		81 727,25

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1				

Total des dépenses de fonctionnement	2 244 341.90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342.37	0.00	1 967 999 53
cumulées	2 244 341,90	1 907 999,55	0,00	0,00	270 342,37	0,00	1 907 999,55

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

			INLOCI			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	5 673,89	0,00	0,00	2 326,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	193 500,00	246 880,15	0,00	0,00	-53 380,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	227 000,00	243 695,40	0,00	0,00	-16 695,40
731	Fiscalité locale	660 750,00	701 047,50	0,00	0,00	-40 297,50
74	Dotations et participations	913 788,00	952 732,64	0,00	0,00	-38 944,64
	(3)					
75	Autres produits de gestion courante (3)	106 600,00	114 238,04	0,00	0,00	-7 638,04
Total d	les recettes de gestion des	2 109 638,00	2 264 267,62	0,00	0,00	-154 629,62
service	es	·	·		·	·
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	81 128,70	0,00	0,00	-81 128,70
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov.					
	(semi-budgétaires) (3)					
Total d	es recettes financières	0,00	81 128,70	0,00	0,00	-81 128,70
Total d	es recettes réelles	2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	134 703,90				
--	------------------------------------------------------------------	------------	--	--	--	--

Total	des	recettes	de	2 244 341,90	2 480 100,22	0,00	0,00	-235 758,32
fonctionnement cumulées								

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024 52LO

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342,37	0,00	1 967 999,53
011	Charges à caractère général (4)	763 909,00	650 272,10	0,00	0,00	113 636,90	0,00	650 272,10
6042	Achats de prestations de services	175 000,00	166 575,88	0,00	0,00	8 424,12	0,00	166 575,88
605	Achats de matériel, équip. et travaux	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 500,00	7 839,21	0,00	0,00	3 660,79	0,00	7 839,21
60612	Energie - Electricité	91 000,00	65 248,43	0,00	0,00	25 751,57	0,00	65 248,43
60621	Combustibles	32 000,00	35 191,93	0,00	0,00	-3 191,93	0,00	35 191,93
60622	Carburants	1 000,00	202,68	0,00	0,00	797,32	0,00	202,68
60623	Alimentation	3 500,00	3 420,12	0,00	0,00	79,88	0,00	3 420,12
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	7 401,57	0,00	0,00	5 598,43	0,00	7 401,57
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	4 140,58	0,00	0,00	15 859,42	0,00	4 140,58
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	16 688,17	0,00	0,00	-9 688,17	0,00	16 688,17
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	1 314,56	0,00	0,00	-314,56	0,00	1 314,56
6064	Fournitures administratives	8 000,00	4 592,97	0,00	0,00	3 407,03	0,00	4 592,97
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 500,00	7 327,59	0,00	0,00	-827,59	0,00	7 327,59
6067	Fournitures scolaires	13 700,00	12 884,44	0,00	0,00	815,56	0,00	12 884,44
6068	Autres matières et fournitures	30 909,00	30 020,81	0,00	0,00	888,19	0,00	30 020,81
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	7 021,30	0,00	0,00	-21,30	0,00	7 021,30
6132	Locations immobilières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	3 550,00	1 012,40	0,00	0,00	2 537,60	0,00	1 012,40
61358	Autres	3 450,00	4 972,78	0,00	0,00	-1 522,78	0,00	4 972,78
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	1 051,65	0,00	0,00	-551,65	0,00	1 051,65
61521	Entretien terrains	5 000,00	1 740,00	0,00	0,00	3 260,00	0,00	1 740,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	38 340,79	0,00	0,00	1 659,21	0,00	38 340,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	20 316,87	0,00	0,00	-16 316,87	0,00	20 316,87
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	4 801,20	0,00	0,00	15 198,80	0,00	4 801,20
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	4 160,94	0,00	0,00	-1 660,94	0,00	4 160,94
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	257,06	0,00	0,00	742,94	0,00	257,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	222,16	0,00	0,00	3 277,84	0,00	222,16
6156	Maintenance	32 000,00	20 666,84	0,00	0,00	11 333,16	0,00	20 666,84
6161	Multirisques	9 000,00	9 918,83	0,00	0,00	-918,83	0,00	9 918,83
6168	Autres primes d'assurance	37 000,00	36 168,74	0,00	0,00	831,26	0,00	36 168,74
617	Etudes et recherches	50 000,00	37 740,00	0,00	0,00	12 260,00	0,00	37 740,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	3 340,65	0,00	0,00	-840,65	0,00	3 340,65
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	6 557,00	0,00	0,00	-1 557,00	0,00	6 557,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le formation, Pour information,
ID: 1044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF
gérées dans le gérées hors AE

Chap. / art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Publié leformation,	Pour information,
(1)		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (2)	emploi	ID: 044-214401788-20	240314-D2024_03_0004-BF
						(3)	gérées dans le	gérées hors AE
							cadre d'une AE	
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 500,00	4 691,80	0,00	0,00	4 808,20	0,00	4 691,80
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	3 770,11	0,00	0,00	-2 270,11	0,00	3 770,11
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	1 800,00	0,00	0,00	700,00	0,00	1 800,00
6228	Divers	2 000,00	1 906,00	0,00	0,00	94,00	0,00	1 906,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 404,00	0,00	0,00	96,00	0,00	1 404,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 069,94	0,00	0,00	-69,94	0,00	15 069,94
6236	Catalogues et imprimés	18 500,00	18 942,00	0,00	0,00	-442,00	0,00	18 942,00
6238	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	1 253,60	0,00	0,00	-1 253,60	0,00	1 253,60
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 437,00	0,00	0,00	63,00	0,00	1 437,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 300,00	1 224,96	0,00	0,00	75,04	0,00	1 224,96
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 877,29	0,00	0,00	1 122,71	0,00	3 877,29
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	8 432,07	0,00	0,00	1 567,93	0,00	8 432,07
627	Services bancaires et assimilés	800,00	60,64	0,00	0,00	739,36	0,00	60,64
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	9 502,37	0,00	0,00	-3 002,37	0,00	9 502,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00	1 220,63	0,00	0,00	1 779,37	0,00	1 220,63
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	1 556,45	0,00	0,00	3 443,55	0,00	1 556,45
63512	Taxes foncières	11 500,00	11 692,00	0,00	0,00	-192,00	0,00	11 692,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	299,76	0,00	0,00	-299,76	0,00	299,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	800,00	993,33	0,00	0,00	-193,33	0,00	993,33
012	Charges de personnel et frais	870 400,00	862 953,41	0,00	0,00	7 446,59		862 953,41
	assimilés (4) (5)							
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	31 079,07	0,00	0,00	18 920,93		31 079,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	518,42	0,00	0,00	481,58		518,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	13 089,25	0,00	0,00	-1 089,25		13 089,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 588,73	0,00	0,00	411,27		1 588,73
64111	Rémunération principale titulaires	290 000,00	323 143,95	0,00	0,00	-33 143,95		323 143,95
64112	SFT, indemnité de résidence	3 700,00	4 659,10	0,00	0,00	-959,10		4 659,10
64113	NBI	1 800,00	1 759,08	0,00	0,00	40,92		1 759,08
64118	Autres indemnités	85 000,00	98 917,95	0,00	0,00	-13 917,95		98 917,95
64131	Rémunérations	175 000,00	132 609,88	0,00	0,00	42 390,12		132 609,88
64132	SFT, indemnité de résidence	2 400,00	1 412,41	0,00	0,00	987,59		1 412,41
64138	Primes et autres indemnités	26 000,00	24 360,15	0,00	0,00	1 639,85		24 360,15
6415	Congés payés	0,00	25,90	0,00	0,00	-25,90		25,90
64168	Autres emplois aidés	18 000,00	7 746,63	0,00	0,00	10 253,37		7 746,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 500,00	109 535,10	0,00	0,00	-13 035,10		109 535,10
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	98 045,50	0,00	0,00	-8 045,50		98 045,50

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

S Publié le formation, Pour information,

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Chap. / art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Publié leformation,	Pour information,
(1)		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (2)	emploi		240314-D2024_03_0004-
						(3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	6 694,57	0,00	0,00	1 305,43		6 694,57
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 500,00	7 632,72	0,00	0,00	-132,72		7 632,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	135,00	0,00	0,00	1 365,00		135,00
014	Atténuations de produits	40 226,00	38 986,00	0,00	0,00	1 240,00		38 986,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 900,00	660,00	0,00	0,00	1 240,00		660,00
739221	FNGIR	38 326,00	38 326,00	0,00	0,00	0,00		38 326,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	323 500,00	293 046,07	0,00	0,00	30 453,93	0,00	293 046,07
65311	Indemnités de fonction	79 000,00	78 149,56	0,00	0,00	850,44	0,00	78 149,56
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	4 139,29	0,00	0,00	860,71	0,00	4 139,29
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	6 249,78	0,00	0,00	250,22	0,00	6 249,78
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	93,27	0,00	0,00	-93,27	0,00	93,27
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	398,98	0,00	0,00	601,02	0,00	398,98
65568	Autres contributions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	48 711,56	0,00	0,00	11 288,44	0,00	48 711,56
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	4 500,00	3 986,22	0,00	0,00	513,78	0,00	3 986,22
657348	Subv. fonct. autres communes	1 000,00	769,93	0,00	0,00	230,07	0,00	769,93
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	140 000,00	128 166,84	0,00	0,00	11 833,16	0,00	128 166,84
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	20 000,00	19 378,53	0,00	0,00	621,47	0,00	19 378,53
65818	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,11	0,00	0,00	-2,11	0,00	2,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	1 998 035,00	1 845 257,58	0,00	0,00	152 777,42	0,00	1 845 257,58
66	Charges financières	40 500,00	40 254,54	0,00	0,00	245,46		40 254,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	37 591,19	0,00	0,00	2 408,81		37 591,19
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	2 663,35	0,00	0,00	-2 163,35		2 663,35
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	charges financières et spécifiques	41 500,00	41 014,70	0,00	0,00	485,30		41 014,70
	dépenses réelles	2 039 535,00	1 886 272,28	0,00	0,00	153 262,72	0,00	1 886 272,28

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le formation, Pour infermation,
ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Chap. / art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Publié leformation,	Pour information,	
(1)		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (2)	emploi	ID: 044-214401788-20	240314-D2024_03_0004-E	BF
						(3)	gérées dans le	gérées hors AE	i
							cadre d'une AE		i
023	Virement à la section d'investissement	203 891,35							l
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	915,55	81 727,25			-80 811,70		81 727,25	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	71 769,92			-71 769,92		71 769,92	
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	9 041,78			-9 041,78		9 041,78	i
6811	Dot. amort. immos incorporelles	915,55	915,55			0,00		915,55	l
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00			0,00		0,00	l
	section (7) (8)								l
Total des d	lépenses d'ordre	204 806,90	81 727,25			123 079,65		81 727,25	l

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
013	Atténuations de charges (4)	8 000,00	5 673,89	0,00	0,00	2 326,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	5 319,52	0,00	0,00	2 680,48
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	354,37	0,00	0,00	-354,37
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	193 500,00	246 880,15	0,00	0,00	-53 380,15
7018	Autres ventes de produits finis	2 500,00	5 392,00	0,00	0,00	-2 892,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	6 422,00	0,00	0,00	-3 922,00
70323	Red. occupation dom. public	3 500,00	20 899,80	0,00	0,00	-17 399,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 000,00	196 783,25	0,00	0,00	-26 783,25
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	14 974,05	0,00	0,00	-14 974,05
70878	Remb. frais par des tiers	15 000,00	1 885,05	0,00	0,00	13 114,95
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	524,00	0,00	0,00	-524,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	227 000,00	243 695,40	0,00	0,00	-16 695,40
73211	Attribution de compensation	55 000,00	57 613,40	0,00	0,00	-2 613,40
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 000,00	39 620,00	0,00	0,00	2 380,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	130 000,00	146 462,00	0,00	0,00	-16 462,00
731	Fiscalité locale	660 750,00	701 047,50	0,00	0,00	-40 297,50
73111	Impôts directs locaux	660 000,00	699 588,00	0,00	0,00	-39 588,00
73118	Autres contributions directes	0,00	866,00	0,00	0,00	-866,00
73154	Droits de place	400,00	563,50	0,00	0,00	-163,50
7318	Autres	350,00	30,00	0,00	0,00	320,00
74	Dotations et participations (4)	913 788,00	952 732,64	0,00	0,00	-38 944,64
74111	Dotation forfaitaire des communes	272 000,00	274 659,00	0,00	0,00	-2 659,00
741121	DSR des communes	426 809,00	426 809,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	73 000,00	82 454,00	0,00	0,00	-9 454,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	7 500,00	6 786,58	0,00	0,00	713,42
74718	Autres participations Etat	6 000,00	1 791,72	0,00	0,00	4 208,28
7473	Participation départements	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
7478142	Part prévention	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	2 495,27	0,00	0,00	-2 495,27
747888	Autres	0,00	131 389,84	0,00	0,00	-131 389,84
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 479,00	3 479,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	20 000,00	21 435,23	0,00	0,00	-1 435,23

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Respublié leéaliser au	Crédite sans
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		ID: 044-214401788-2	0240314-D2024_03_0004-BF
						(3)
74888	Autres	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	106 600,00	114 238,04	0,00	0,00	-7 638,04
752	Revenus des immeubles	35 000,00	37 332,85	0,00	0,00	-2 332,85
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 600,00	1 593,91	0,00	0,00	6,09
75888	Autres	62 000,00	75 311,28	0,00	0,00	-13 311,28
Total des rece	ttes de gestion des services	2 109 638,00	2 264 267,62	0,00	0,00	-154 629,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	81 128,70	0,00	0,00	-81 128,70
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	317,00	0,00	0,00	-317,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	80 811,70	0,00	0,00	-80 811,70
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ttes réelles	2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ttes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	*** * *== (*)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	4					
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N de trésorerie (2)		Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10002528630 10002564444	07/06/2022 07/07/2022	200 000,00 200 000,00	200 000,00 0,00	413,26 0,00	200 000,00 0,00	0,00 0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	200 000,00	413,26	200 000,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 987 581,03									
1641 Emprunts en euros (total)					2 987 581,03									
0852435	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/1999		01/03/1999	34 301,03	٧		4,300	4,300	EUR	А	Р	N	A-1
10000879862	CREDIT AGRICOLE PRELVT	31/10/2017		15/03/2018	250 000,00	F		1,330	1,330	EUR	Т	Р	N	A-1
3660110055700210	CREDIT MUTUEL	30/12/2010		05/01/2011	870 000,00	F		4,430	4,430	EUR	Т	Р	N	A-1
LT040139	CREDIT AGRICOLE PRELVT	26/06/2004		15/10/2013	733 280,00	F		1,920	1,920	EUR	Α	Р	N	A-1
MON510378EUR/0510956	LA BANQUE POSTALE	15/06/2016		01/02/2017	380 000,00	С		1,480	1,480	EUR	Т	Р	N	A-1
MON510379EUR05109570	LA BANQUE POSTALE	07/07/2016		01/01/2017	720 000,00	С		1,480	1,480	EUR	Т	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

					Emprunts et	t dettes à l'o	rigine du contrat				Publié le			
Nature			Date	Date du		Type de		Taux	initial		ID : 044-214	401788-2024 Profii	0314-D2024 _.	_03_0004-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 987 581,03									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

5²L0

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 31/12/N												
			0 . / .				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 503 089,04					165 248,63	37 585,09	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 503 089,04					165 248,63	37 585,09	0,00	0,00		
0852435 10000879862	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	8 809,63 155 930,81	7,15 9,20	V F		1,550 1,330	1 182,86 16 203,20	154,88 2 214,12	0,00 0,00	0,00 0,00		
3660110055700210 LT040139	N N N	0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	394 198,60 229 150,00 247 000,00	7,01 5,78 13,08	F F C		4,430 1,920 1,480	47 032,57 45 830,00 19 000,00	18 772,39 5 352,94	0,00 0,00 0,00	0,00		
MON510378EUR/0510956 MON510379EUR05109570	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	468 000,00	13,00	С		1,480	36 000,00	3 831,36 7 259,40	0,00	0,00 0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

		1	ı	I		Emprunt I	s et dettes au 31/12	/N			Publié le		3°L0×	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charge	dID : 044-21 es d'intérêt (16)	I4401788-20240314- Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	D2024_03_0004- ICNE de l'exercice	BF
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
Total général		0,00		1 503 089,04					165 248,63		37 585,09	0,00	0,00	i

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ruhlié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024 03 0004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		111 020012	DE LA REI ARTII	ION DE L'ENCOUR	U (1)	<u> </u>	
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 503 089,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
,,	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

5²L0~

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE B 1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture	B.(f)	Taux pay	é	Taux reçu (7)		Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d	'emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)						
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCLIMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et 'amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du		de sortie (10)	Annuité de	l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Date de						Du résidu anr				Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement odicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital		
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANIS. DE 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE							
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €							
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)						
L	Agencement, aménagement de bâtiments	12						
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15						
L	Subventions d'équipement versées	12						

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

<u> </u>	VISIONS COR				
Nature de la provision	Date de constitution de	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
	la provision	Α	В	С	D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
		· ·			
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3) - des immobilisations		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
Dépréciations (3) - des immobilisations - des stocks et encours		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Dépréciations (3) - des immobilisations - des stocks et encours - des comptes de tiers		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Page 54

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	ICNE de	
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1) l'emprunt garanti		Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi Index	al Taux		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					1101 (0)						0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	202 833,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	202 833,72
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 345 396,32

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	8,65

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

						Montant des redevances restant à courir							
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice			N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant		ation du cocontrac ante du marché de		•
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inves Part totale (2)	Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
	TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

⁽²⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

⁽³⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

OMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

	Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale									
	Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N					
ĺ	Total	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice			
		0,00	0,00	0,00						
8017 Subventions à	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00			
Au profit o	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00			
Au profit o	d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00			
Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00				
Engageme	ents liés à des opérations d'urbanis	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE	SAINT	MARS	DE	COUTAIS	- Princip	al - CA	:	202 3

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Année Nature de l'engagement Organisme émetteur Durée e		Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
TOTAL						0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						0,00	0,00
8027 Subven	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

TOTAL GENERAL	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Associations	TOTAL GENERAL	21 377,00	
ADAR	Personnes de droit privé	21 377,00	
ADMR SAINT HILAIRE DE CHALEONS 150.00 Subvention 2023 APEL ECOLE STE THERESE 751.00 Subvention 2023 APEL ECOLE STE THERESE 750.00 Subvention 2023 ASSOCIATION FAUNALIS 500.00 Subvention 2023 ASSOCIATION FAUNALIS 500.00 Subvention 2023 ASSOCIATION FETE DE LA GRICULTURE 750.00 Subvention 2023 ASSOCIATION IEC CHEMIN DE SPAPILLONS 2 000.00 Subvention 2023 ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS 2 000.00 Subvention 2023 ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE 2 461.00 Subvention 2023 ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE 2 461.00 Subvention 2023 ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE 400.00 Subvention 2023 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 400.00 Subvention 2023 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 400.00 Subvention 2023 COLIC FETE ST MARS DE COUTAIS 4500.00 Subvention 2023 CROIX ROUGE FRANCAISE 500.00 Subvention 2023 CROIX ROUGE FRANCAISE 500.	Associations	21 377,00	
AMICALE LAIQUE SAINT MARS DE COUTAIS APEL ECOLE STE THERESE TO 500.00 ASSOCIATION FET DE LA GRICULTURE ASSOCIATION FET DE LA GRICULTURE ASSOCIATION IN FET DE LA GRICULTURE ASSOCIATION IN FET DE LA GRICULTURE ASSOCIATION IN ECHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION IL CHEMIN DES PAPILLONS A	ADAR	619,00	Subvention 2023
APEL ECOLE STE THERESE		*	
ASSOCIATION FAUNALIS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LOSIERS ANIMATION CULTURE BANQUE ALIMENTAIRE ADLA COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ A00,00 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ A00,00 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ A00,00 CROIN ROUGE FRANCAISE A00,00 CROIN ROUGE FRANCAISE A00,00 CROIN ROUGE FRANCAISE A00,00 CROIN ROUGE FRANCAISE A00,00 CROIN ROUGE FRANCAISE A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN ROUGE FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CROIN FRANCAIS A00,00 CR			
ASSOCIATION ETE DE L AGRICULTURE ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 40,00 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 40,00 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 40,00 Subvention 2023 CROIX ROUGE FRANCAISE 50,00 Subvention 2023 CROIX ROUGE FRANCAISE 50,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 GRAND-LEL-NOKOUÉ 30,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 SUBVENTION 2023 S			
ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS		*	
ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE BANQUE ALIMENTAIRE ADIA 1 1000,00 Subvention 2023 COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ 400,00 Subvention 2023 COMITE DES FETE ST MARS DE COUTAIS COMITE DES FETE ST MARS DE COUTAIS CROIX ROUGE FRANCAISE 500,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 GRAND-LIEU-NOKOUÉ 300,00 Subvention 2023 LE SOUVENIR FRANCAIS LES RESTOS DU COEUR 1114,00 Subvention 2023 LES RESTOS DU COEUR 1114,00 Subvention 2023 SECOURS CATHOLIQUE CARITAS 160,00 Subvention 2023 SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 153,00 Subvention 2023 SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 153,00 Subvention 2023 SOLIBARITE PAYSANS 44 1104,00 Subvention 2023 ST MEDARD BASKET 1104,00 Subvention 2023 ST MEDARD BASKET 1104,00 Subvention 2023 ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDARD FON BALL ST MEDAR		*	
BANQUE ALIMENTAIRE ADLA 1000,00 Subvention 2023 COLLECTES SPECTACLES EN RETZ 400,00 Subvention 2023 COLLECTES SPECTACLES EN RETZ 400,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Su			
COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ			
COMITE DES FETE ST MARS DE COUTAIS 4 500,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023		*	
CROIX ROUGE FRANCAISE		*	
FNACA 150,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention			
GRAND-LIEU-NOKOUÉ		·	
LE SOUVENIR FRANCAIS 150,00 Subvention 2023 LES RESTOS DU COEUR 1 114,00 Subvention 2023 SECOURS CATHOLIQUE CARITAS 1 60,00 Subvention 2023 SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 153,00 Subvention 2023 SOLIDARITE PAYSANS 44 120,00 Subvention 2023 ST MEDARD BASKET 1 104,00 Subvention 2023 ST MEDARD FOOTBALL 959,00 Subvention 2023 ST MEDARD FOOTBALL 969,00 Subvention 2023 ST MEDARD TENNIS 561,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Subvention 2023 Fersonnes physiques 0,00 Subvention 2023 Autres 0,00 Subvention 2023 Etat 0,00 Subvention 2023 Efficiency 0,00 Subvention 2023 Etat 0,00 Subvention 2023 Communes 0,00 Subvention 2023 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00 Subvention 2023		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
LES RESTOS DU COEUR 1 114,00 Subvention 2023 RETZAGIR 1 300,00 Subvention 2023 SECOURS CATHOLIQUE CARITAS 160,00 Subvention 2023 SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 153,00 Subvention 2023 SCIDARITE PAYSANS 44 120,00 Subvention 2023 ST MEDARD BASKET 1 104,00 Subvention 2023 ST MEDARD FOOTBALL 959,00 Subvention 2023 ST MEDARD TENNIS 561,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Fersonnes physiques 0,00 Autres 0,00 Fersonnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Fersonnes de droit public 0,00 Départements 0,00 Fersonnes de droit public 0,00 Communes 0,00 Fersonnes de droit public (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00		*	
RETZ'AGIR			
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS 160,00 Subvention 2023 SUbvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subvention 2023 Subventi		*	
SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 153,00 Subvention 2023 SOLIDARITE PAYSANS 44 120,00 Subvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention 2023 SUbvention		*	
SOLIDARITE PAYSANS 44 120,00 Subvention 2023 ST MEDARD BASKET 1 104,00 Subvention 2023 ST MEDARD FOOTBALL 959,00 Subvention 2023 ST MEDARD TENNIS 561,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Personnes physiques 0,00 Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ST MEDARD BASKET 1 104,00 Subvention 2023 ST MEDARD FOOTBALL 959,00 Subvention 2023 ST MEDARD TENNIS 561,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Personnes physiques 0,00 Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00			
ST MEDARD FOOTBALL ST MEDARD TENNIS 959,00 Subvention 2023 Subvention 2023 Entreprises 0,00 Personnes physiques 0,00 Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00		*	
ST MEDARD TENNIS 561,00 Subvention 2023 Entreprises 0,00 ————————————————————————————————————		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Entreprises 0,00 Personnes physiques 0,00 Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00			
Personnes physiques 0,00 Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00			Subvertion 2023
Autres 0,00 Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00		· · ·	
Personnes de droit public 0,00 Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00			
Etat 0,00 Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00		·	
Régions 0,00 Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00	·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Départements 0,00 Communes 0,00 Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,) 0,00	Régions	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	-		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	Communes	0,00	
Autres 0,00 0	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
	Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024 ___

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF B8.1.2

Publié le

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

IV- ANNEXES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL			
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00			
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00			
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL. ATTACHE PRINCIPAL	C A	2,00 1,00	0,00	2,00 1,00	0,00	0,00	0,00			
REDACTEUR	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00			
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C C	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00			
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	С	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00			
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	6,00	8,00	0,00	0,00	0,00			
ADJOINT D'ANIMATION ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C C	0,00 2,00	5,00 1,00	5,00 3,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00			
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

	00 4050 0U 5MDI 0I0 (I)	CATEGORIES		EMPLOIS BUDGETAIRES (3))	EFFECTIFS PO	Reçu en préfecture Publié le SUR EN	e le 22/03/2024 IPLOIS BUDE TAINS	
	GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	-	AGENTS TITULAIRES	ID: 044-21440178 AGENTS NON TITULAIRES	8-20240314-D2024_03_0004-B	F
	EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ľ	TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f		6.00	12.00	18.00	0.00	0.00	0.00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

+g+h+i+j+k+l)

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024 03 0004-BF

B9

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

- 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	lom de l'organisme Raison sociale de l'organisme		Montant de l'engagement						
Délégation de service public (3) (4)										
Détention d'une part du capital										
Garantie ou cautionnement d'un emprunt										
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme										
Autres										

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en pré		
	Reçu en préfec	cture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	ID : 044-21440	1788-20240314-D2024_03_0004-	BF

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement						
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)									
EPCI									
Autres organismes de regroupement									

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C	DMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en pré	éfecture le 22/03/2024
		Reçu en préfe	cture le 22/03/2024
	IV – ANNEXES	Publié le	IV
Ĭ	D. ANNEYER DATRIMONIALES. LISTE DES STADI ISSEMENTS DUDI ISS COFFES	ID: 044-21440	01788-20240314-D2024_03_0004-BF

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			324 151,38	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			324 151,38	0,00	
10/01/2023	NETTOYEUR KRANZLE K1152ST NEW	2023-2188-03	966,74	0,00	0
10/01/2023	PARCELLE AI 264-266 -284	2023-2111-01	1,00	0,00	0
10/01/2023	POMPE GASOIL AUTOAMORCANTE	2023-2188-02	178,56	0,00	0
10/01/2023	SOUFFLEUR PB8010	2023-2188-04	879,00	0,00	0
10/01/2023	TRONCONNEUSE CS 3510 ES/35	2023-2188-01	359,00	0,00	0
24/01/2023	BORNE DE RECHARGE POUR VOITURE ELECTRIQUE	2023-21318-02	1 931,16	0,00	0
27/01/2023	ALARME INCENDIE AU PERISCOLAIRE	2023-21838-01	2 145,00	0,00	0
27/01/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	7 944,83	0,00	0
03/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	3 160,60	0,00	0
06/02/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	9 369,47	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	15 943,40	0,00	0
14/02/2023	IVECO 35C13	2023-2182-01	15 900,00	0,00	5
17/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	3 404,60	0,00	0
17/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	864,56	0,00	0
20/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	40 247,70	0,00	0
21/02/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	960,00	0,00	0
03/03/2023	ARMOIRE RIDEAUX BASSE 105X120	2023-21848-02	624,77	0,00	0
03/03/2023	ARMOIRE RIDEAUX HAUTE 198X120	2023-21848-03	432,31	0,00	0
03/03/2023	BUREAU STAR COMPACT RETOUR DROIT	2023-21848-01	618,88	0,00	0
17/03/2023	ECRANS LED MULTISERVICES +CLAVIERS+ SOURIS	2023-21838-02	714,68	0,00	0
22/03/2023	BORNAGE PARCELLES - LE PORT FAISANT	2023-2111-02	804,00	0,00	0
28/03/2023	PERFO-BURINEUR 1100W SDS MAX	2023-2188-05	520,87	0,00	0
14/04/2023	ARMOIRE CHAUFFANTE 20 NIVEAUX GN 1/1	2023-215741-01	5 448,00	0,00	0
14/04/2023	CHARIOTS POUR CASIER A VAISSELLE	2023-215741-03	711,47	0,00	0
14/04/2023	CONGELATEUR TOP	2023-215741-04	1 404,74	0,00	0
14/04/2023	FONTAINE A EAU	2023-215741-02	1 483,55	0,00	0
14/04/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	13 306,47	0,00	0
19/04/2023	BORNAGE 15 RUE DE LA COLOMBE PARCELLE AI281	2023-2111-03	804,00	0,00	0
03/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	11 603,05	0,00	0
10/05/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	5 289,18	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	19 707,84	0,00	0
15/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	11 278,15	0,00	0
16/05/2023	CHAIRE DE PROFESSEUR	2023-21841-03	467,74	0,00	0
16/05/2023	SIEGE DE BUREAU KEY	2023-21841-01	151,61	0,00	0
16/05/2023	TABOURET FLAXIBLE ATLAS	2023-21841-02	179,73	0.00	0
06/06/2023	BAC A LIVRES BIBLIOTHEQUE	2023-21848-04	740,38	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	2 981,00	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	11 369,50	0,00	0
07/06/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	3 360,00	0,00	0

Reçu en préfecture le 22/03/2024

			1	Publié leumul des	Durée
Modalités et date	Désignation du bien I N° d'inventaire		Valeur d'acquisition	ID::044-214401788-2024	0314-D2024 03 0004
d'acquisition			(coût historique)	31/12/N	en années (2)
09/06/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	8 923,34	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	12 415,00	0,00	0
27/06/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	29 266,86	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A	2023-2188-06	1 785,60	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A	2023-2188-07	1 785,60	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A	2023-2188-08	1 785,60	0,00	0
11/07/2023	CASIERS SCOLAIRES METAL	2023-21841-05	670,66	0,00	0
11/07/2023	CHAISES REGLABLES ATLAS	2023-21841-06	3 014,25	0,00	0
11/07/2023	TABLES REGLABLES ATLAS	2023-21841-04	2 830,11	0,00	0
17/07/2023	VENTE PARE / COMMNUNE - PARCELLE ZE 417 LE SURCHAU	2023-2111-05	1 311,00	0,00	0
25/07/2023	PC PORTABLE 15.6 FUJITSU LIFEBOOK A 3511.15 RESPON	2023-21838-04	1 510,46	0,00	0
26/07/2023	ALARME POUR CTM BATIMENT VERRIERE ET ASSO	2023-21838-03	1 225,30	0,00	0
26/07/2023	FOUR MIXTE MKN FKECOD615T	2023-215741-05	9 231,60	0,00	0
11/08/2023	CLIMATISATION ECOLE PARTIE 1	2023-21318-01	6 747,66	0,00	0
18/09/2023	revision plu	2010088	130,44	0,00	0
18/09/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	7 624,76	0,00	0
04/10/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE RUE ST MEDARD	2023-2031-01	5 880,00	0,00	0
04/10/2023	VENTE PARE / COMMNUNE - PARCELLE ZE 417 LE SURCHAU	2023-2111-05	169,32	0.00	0
13/10/2023	AMENAGEMENT POLE SPORTIF	2023-2031-02	7 140,00	0,00	0
18/10/2023	ASPIRATEUR VP600B -THEATRE-	2023-2188-09	1 988,10	0,00	0
18/10/2023	AUTOLAVEUSE SC351 B FULL PCKG-SMU	2023-2188-10	4 262,76	0,00	0
24/10/2023	MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE	2023-21848-05	637,28	0,00	0
24/10/2023	MODIFICATION DU PLU	2023-202-01	0,00	0,00	0
25/10/2023	ASPIRATEUR GD 1010 HEPA -PERI	2023-2188-11	677,22	0.00	0
07/11/2023	RAYONNAGE DROIT POUR LA CLASSE 4 -ECOLE-	2023-21841-07	339,36	0,00	0
21/11/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	2 002,90	0,00	0
24/11/2023	CONCESSION FAMILLE COLIN	2023-21316-02	845,00	0,00	0
24/11/2023	RENOVATION SANITAIRES DE LA MAM	2023-21328-01	5 374,99	0.00	0
29/11/2023	REFECTION DU JARDIN DU SOUVENIR TRANCHE 1 DES TRAV	2023-21316-03	4 320,00	0,00	0
05/12/2023	RAYONNAGE POUR LE PERI	2023-21848-06	954,67	0,00	0
15/12/2023	MODIFICATION DU PLU	2023-202-01	1 044.00	0.00	0
Acquisitions à titre gratuit		2020 202 0 :	0,00	0,00	Ů
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							80 811,70	9 041,78	
Cessions à titre onéreux							80 811,70	9 041,78	
	PARCELLE ZM 204 Pôle santé 2		1 233,70 432 622,13	0 0	0,00 0,00	1 233,70 70 536,22	1 233,70 79 578,00	0,00 9 041,78	0,00 0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024		
	Reçu en préfecture le 22/03/2024		
IV – ANNEXES	Publié le		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF		

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	80 811,70
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	71 769,92

OMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	1 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES		0240314-D2024	1_03_0004-BF
		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE			1
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		D14	·

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS						
Article (1)	Libellé (1)	Montant					
011	Charges à caractère général	0,00					
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00					
016	APA	0,00					
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00					
65	Autres charges de gestion courante	0,00					
66	Charges financières	0,00					
67	Charges spécifiques	0,00					
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00					
014	Atténuations de produits	0,00					
	Total des dépenses réelles	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00					
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00					
	Total des dépenses d'ordre	0,00					
	TOTAL GENERAL	0,00					

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

B15.2

IV - ANNEXES

COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS						
Article (1)	Libellé (1)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00				
018	RSA	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00				
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)					
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00				
041	Opérations patrimoniales	0,00				
	Total des dépenses d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALE	S A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	178 000,00	171 001,44
16 Emprunts et dette	s assimilées (A)	166 500,00	165 255,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 500,00	165 255,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfer	ts à déduire des ressources propres (B)	11 500,00	5 746,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	11 500,00	5 746,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL
	I	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II
Dépenses à couvrir par des ressources	171 001,44	189 648,39	561 615,15	922 264,98
propres]	100 0 10,00	001 010,10	312 13 1,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

C1.2

IV - ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

		Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	580 806,90	III 302 799,71
Ressources propr	es externes de l'année (a)	290 000,00	301 884,16
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	250 000,00	261 642,26
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	40 241,90
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		290 806,90	915,55
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	532,68	532,68
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	183,71	183,71
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	199,16	199,16
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	203 891,35	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

	Opérations de l'exercice		Solde d'exécution			214401788-20240314-D2024_03_0004-BF
	III	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice préce	édent	IV
Total ressources propres disponibles	302 799,71	29 226,80	0,00	325 0	00,00	657 026,51

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	922 264,98
Ressources propres disponibles	IV 657 026,51
Solde	V = IV - II (5) -265 238,47

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE SAINT MARS DE COUT	TAIS - Principal - CA - 2023
----------------------------	------------------------------

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

			Stocks AE votées disponibles à	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année	AE affectées non couvertes par des CP	
AUTO	RISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	l'affectation		réalisés au 01/01/N				N	mandatés au 31/12/N	
			(exercices antérieurs)		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)	
Numéro	Libellé										
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF D1.2.1	

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF D1.2.2	

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET DZ. 1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionneme	nt	0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

D2.2

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION -SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

<u>Facturations majeures :</u>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
 Dont Etablissements autres que EEX 	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00	Reçu en préfecture le 22/03/2024 52 LO Publié le
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF
Dotations aux amortissements Reprise de subvention et écart de réévaluation Variation des provisions/transfert de charges Autres produits et charges de gestion courante <u>Total dotations, reprises, transferts et autres</u>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00	
RÉSULTAT COURANT (5)	0,00	
Résultat spécifique	0,00	
RESULTAT NET (6)	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

⁽²⁾ Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

é le

5²L0~

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE DZ.J

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)	
Total	séries génériques		vie previsible			0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

⁽²⁾ A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

⁽³⁾ Série générique : type de rame (génération de rame).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN INFORMA

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024		
	Reçu en préfecture le 22/03/2024		
IV – ANNEXES	Publié le		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF		

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE SAINT MARS	DΕ	COUTAIS -	Principal -	·CA	- 2023
--------------------	----	-----------	-------------	-----	--------

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE LA SUBVENTION – EMPLOI DE

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF	

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	NOM DE L'ORGANISME DE	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
DES ACTIONS DE FORMATION	FORMATION		FORMATION	COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	AF	PRENTISSAGE		ENS PRO ss statut scolaire		FORMATIONS CONTINUES en alternance		TOTAL				
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

DECCOURGES		MONTANT	
RESSOURCES	Année n Année n-1 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	%	
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

⁽²⁾ Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

⁽³⁾ Article R. 116-17 du code du travail.

COMMUNE SAINT MARS	DΕ	COUTAIS -	Principal ·	·CA	- 2023
--------------------	----	-----------	-------------	-----	--------

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN D'ES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN D'ES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN D'ES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI D'U FONDS COMMUN D'ES SERVICES D'HEBERGEMENTS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'UN FONDS D'INFORMATION D'EMPLOI D'EMPLOI D'EMPLOI D'EMPLOI D'EMPLOI D'EMPLOI D'EM

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ALID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 436 980,40	1 056 767,97	189 648,39	190 564,04
RECETTES	1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	276 342,37
RECETTES	2 244 341,90	2 480 100,22	0,00	-235 758,32

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS/ N°SIRET : 21440178800036							
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43			
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	169 032,30			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	195 007,56			
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	-37 400,03			

BUDGET COMMERCE DE PROXIMITE/ N°SIRET : 21440178800085							
SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46			
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48			
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05			

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres		
CECTION	orcaits ourcits	1 Realisations manages ou titles	Dootoo à réalions ou 24/42	Crádita cono amplei

C	OMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal	Envoyé en préfecture le 22/03/2024				
	SECTION (BP + DM + RAR N-1)		(1)		Reçu en préfecture le 22/03/2024 Credits sans empgi21	
				II	D: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-B	3F
	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES	1 928 846,17	1 158 241,51	216 854,73	553 749,93	
	RECETTES	1 928 846,17	1 534 602,25	29 226,80	365 017,12	
	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES	2 579 120,59	2 096 048,18	0,00	483 072,41	
	RECETTES	2 579 120.59	2 856 819.99	0.00	-277 699.40	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

3.70~

ID: 044-214401788-20240314-D2024 03 0004-BF

IV ANNEVEO	20240314-02024	+_03_0004-
IV – ANNEXES	IV	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10)

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

		<u> </u>		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 928 846,17	1 158 241,51	216 854,73	553 749,93
RECETTES	1 928 846,17	1 534 602,25	29 226,80	365 017,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 579 120,59	2 096 048,18	0,00	483 072,41
RECETTES	2 579 120,59	2 856 819,99	0,00	-277 699,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 507 966,76	3 254 289,69	216 854,73	1 036 822,34
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 507 966,76	4 391 422,24	29 226,80	87 317,72

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des	s ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis	s de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de c	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	troi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	ale des ressources	•				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Taxe d'aménagem	ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité fo	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conson	nmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remor montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale of	des ressources						
TFPB		1 572 000,00	11,49	33,00 %	10,00	518 760,00	22,64
TFPNB		182 000,00	6,31	27,26 %	10,01	49 613,00	16,95
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation s	sur les résidences secondaires	76 584,00	7,49	14,41 %	10,00	11 036,00	10,00
TOTAL	·	1 830 584,00	10,78			579 409,00	21,86

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Remboursement d'empr	unts et dettes assimilées	0,00		
Acquisitions d'immobilis	sations	0,00		
Opérations d'équipemer	nt (1 ligne par opération)	0,00		
Autres dépenses éventu	elles	0,00		
Opérations pour compte	de tiers (1 ligne par opération)	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Souscription d'empr	unts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subvent	tions reçues	0,00			
Autres recettes éven	ituelles	0,00			
Opérations pour con	npte de tiers (1 ligne par opération)	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges spécifiques	0,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Recettes issues de la	a TEOM	0,00			
Dotations et participa	ations reçues	0,00			
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits spécifiques	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

IV - ANNEXES

<u>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</u>

D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

reça en prerectare i

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU HTTRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
	,			,	Total	0,00	0,00
					Recettes Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 21 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 14 VOTES :

Pour : 14 Contre : 0

Date de convocation: 08/03/2024

Abstentions: 0

Présenté par le Maire (1),

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme NOVELLO Charlotte Mme PELTIER LAETITIA	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024

A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440178800036

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS

POSTE COMPTABLE DE : SGC PORNIC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 22/03/2024





Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
	17
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	17 21
A1.3 - Etat de la dette - Repartition des empruns par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la repartition de rencours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Betail des operations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Rembodisement anticipe d'un emprunt avec remancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	35
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	38
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A8.3 - Opérations liées aux cessions	41
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	42
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	43
A10 - Etat des travaux en régie	44
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	48
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	50
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	55
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	58
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	59

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

²⁰²⁴ **5**²**LO**

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

-

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MAR Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN **VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	120 427,68	G	182 416,16	G-A	61 988,48
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	94 796,62	Н	156 581,03	H-B	61 784,41

			- F			т
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	I	170 419,11 (si excédent)
L'EXERCICE	u exploitation (002)		(Si delicit)			,
N-1	Report en section	D		0,00	J	148 625,06
14-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 215 224,30	Q= G+H+I+J 658 041,36	=Q-P 442 817,06

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	27 206,34	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	27 206,34	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	120 427,68	= G+I+K	352 835,27	232 407,59
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	122 002,96	= H+J+L	305 206,09	183 203,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	242 430,64	= G+H+l+J+K+L	658 041,36	415 610,72

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		Dépenses engagées non mandatées		ant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	к	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	27 206,34	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MAR Envoyé en préfecture le 22/03/2024

	*	Troga t	in prefecture te 22/03/2024
Chap.	Libellé	Dépenses engagé Publié	
		mandatées ID: 04	4-214401788-20240314-D2024_03_4-BF
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,0	
20	Immobilisations incorporelles	0,0	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 046,3	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,0	0,00
23	Immobilisations en cours	17 160,0	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,0	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,0	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	84 500,00	59 757,91	0,00	0,00	24 742,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses de gestion courante	99 500,00	74 731,96	0,00	0,00	24 768,04
66	Charges financières	4 321,91	2 627,93	1 621,91	0,00	72,07
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	103 821,91	77 359,89	1 621,91	0,00	24 840,11
023	Virement à la section d'investissement	170 167,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	41 445,88	41 445,88			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	211 613,33	41 445,88			170 167,45
	TOTAL	315 435,24	118 805,77	1 621,91	0,00	195 007,56
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits employés (ou restant à employer)			
•		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	154 336,30	0,00	0,00	-29 336,30
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
_	Total des recettes de gestion courante	125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections	20 016,13	20 016,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 016,13	20 016,13			0,00
	TOTAL	145 016,13	182 416,16	0,00	0,00	-37 400,03
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	170 419,11				

 ⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	225 122,26	56 616,52	10 046,34	158 459,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 000,00	0,00	17 160,00	192 840,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	435 122,26	56 616,52	27 206,34	351 299,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	454 222,26	74 780,49	27 206,34	352 235,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 016,13	20 016,13		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 016,13	20 016,13		0,00
	TOTAL	474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		CELLES D INVEST	100EMENT		-
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	15 135,15	0,00	-1 135,15
106	Réserves (5)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
021	Virement de la section d'exploitation (2)	170 167,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	41 445,88	41 445,88		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	211 613,33	41 445,88		170 167,45
	TOTAL	325 613,33	156 581,03	0,00	169 032,30
	Pour information	148 625,06			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	59 757,91		59 757,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 974,05		14 974,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 249,84	0,00	4 249,84
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	41 445,88	41 445,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	78 981,80	41 445,88	120 427,68

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	·

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 016,13	20 016,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 163,97	0,00	18 163,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	56 616,52	0,00	56 616,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	74 780,49	20 016,13	94 796,62

	·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	94 796,62

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	154 336,30		154 336,30
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 063,73		8 063,73
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 20 016,13 0,00 0,00	0,00 20 016,13 0,00 <i>0,00</i>
Recettes d'exploitation – Total		162 400,03	20 016,13	182 416,16

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 170 419,11

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 352 835,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL		
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement <i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>	15 135,15 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	15 135,15 0,00 0,00		
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00		
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 41 445,88	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 41 445,88		
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00		
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>		
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00		
3	Stocks	0,00	0,00	0,00		
	Recettes d'investissement – Total 15 135,15 41 445,88 56 581,03					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	148 625,06
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	100 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	305 206,09

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/	Libellé (1)	2 (11)	Crédits emplo	yés (ou restant :	à employer)	
art (1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	84 500,00	59 757,91	0,00	0,00	24 742,09
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	30 000,00	22 453,52	0,00	0,00	7 546,48
611	Sous-traitance générale	40 000,00	28 420,61	0,00	0,00	11 579,39
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 656,56	0,00	0,00	-5 656,56
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	357,43	0,00	0,00	-357,43
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6156	Maintenance	0,00	1 130,40	0,00	0,00	-1 130,40
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	941,73	0,00	0,00	9 058,27
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	797,66	0,00	0,00	-797,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	99 500,00	74 731,96	0,00	0,00	24 768,04
66	Charges financières (b) (5)	4 321,91	2 627,93	1 621,91	0,00	72,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 700,00	2 627,93	0,00	0,00	72,07
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 621,91	0,00	1 621,91	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00		3,53	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	103 821,91	77 359,89	1 621,91	0,00	24 840,11
023	Virement à la section d'investissement	170 167,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	41 445,88	41 445,88			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	41 445,88	41 445,88			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	211 613,33	41 445,88			170 167,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	211 613,33	41 445,88			170 167,45
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	315 435,24	118 805,77	1 621,91	0,00	195 007,56
	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 621,91

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	154 336,30	0,00	0,00	-29 336,30
70128	Autres taxes et redevances	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
704	Travaux	0,00	35 412,00	0,00	0,00	-35 412,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	105 000,00	118 924,30	0,00	0,00	-13 924,30
70613	Participations assainissement collectif	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
7588	Autres	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
1	FOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 016,13	20 016,13			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	20 016,13	20 016,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
1	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	20 016,13	20 016,13			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	145 016,13	182 416,16	0,00	0,00	-37 400,03
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	170 419,11		,		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Publié le

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	225 122,26	56 616,52	10 046,34	158 459,40
2156	Matériel spécifique d'exploitation	125 122,26	56 616,52	10 046,34	58 459,40
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	210 000,00	0,00	17 160,00	192 840,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	160 000,00	0,00	17 160,00	142 840,00
	Total des dépenses d'équipement	435 122,26	56 616,52	27 206,34	351 299,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
1641	Emprunts en euros	11 000,00	10 839,73	0,00	160,27
1687	Autres dettes	8 100,00	7 324,24	0,00	775,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
7	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	454 222,26	74 780,49	27 206,34	352 235,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 016,13	20 016,13		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	20 016,13	20 016,13		0,00
1391	Subventions d'équipement	20 016,13	20 016,13		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	20 016,13	20 016,13		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Publié le

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	114 000.00	115 135,15	0.00	-1 135,15
10222	FCTVA	14 000,00	15 135,15	0,00	-1 135,15 -1 135.15
1068	Autres réserves	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
021	Virement de la section d'exploitation	170 167,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	41 445,88	41 445,88		0,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	433,56	433,56		0,00
2813	Constructions	28 360,47	28 360,47		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 419,69	2 419,69		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	10 232,16	10 232,16		0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	211 613,33	41 445,88		170 167,45
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	211 613,33	41 445,88		170 167,45
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	325 613,33	156 581,03	0,00	169 032,30
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	148 625,06			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MAR Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de					150 000,00									
crédit (Total) 1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00									
?	CREDIT AGRICOLE S A	27/12/2012		28/03/2013	150 000,00	F		4,440	4,440	EUR	А	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Publié le	5°L0~	
Nature			Date					Та	ux initial					: 044-214401788-20240314-D2024	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	êteur ou chef de file Date de signature ou date de mobilisation (1) Premier rembour-sement Nominal (2) d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)				
168 Emprunts et					0,00										
dettes assimilés															
(Total)															
1681 Autres					0,00										
emprunts (total)															
1682 Bons à moyen					0,00										
terme négociables					0,00										
(total)															
,															
1687 Autres dettes					0,00										
(total)															
Total général					150 000,00										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

S²LO

A1.2

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ICEL PRICEITION			et dettes au 31/12/N					
Neture							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
?	N	0,00	A-1	48 347,96	3,99	F		4,440	10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

			Pub	Publié le 3 LO									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)							Taux d'intérêt			Annuité de l'வுறு	044-214401788-202403	314-D2024_03_4-BF	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Niveau taux Index (13) d'intérêt 31/12/1		Capital	Charges d'intérê (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,	0,00	0,00	
Total général		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,	0,00	1 621,91	Ĩ

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00				3		0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Ind Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	48 347,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture	B.(()	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	· -	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	ital restant I Canital I	Pério- dicité des Durée rem-		Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	ICNE de l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Du résidu ann				Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/1 <i>2I</i> N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

A1.8

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES**

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
	uette	I EXCICICE	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	50	
L	Autres	50	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	50	
L	Installations de voirie	10	
L	Installations et appareils de chauffage	10	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

						4
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS**

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	39 116,13	I 38 180,10
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	19 100,00	18 163,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 000,00	10 839,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	8 100,00	7 324,24
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	20 016,13	20 016,13
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 016,13	20 016,13
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	38 180,10	27 206,34	0,00	65 386,44

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

<u>A4.2</u>

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	225 613,33	III 56 581,03	
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	14 000,00	15 135,15	
10222	FCTVA	14 000,00	15 135,15	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	211 613,33	41 445,88	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2812	Agencements, aménagements de terrains	433,56	433,56	
2813	Constructions	28 360,47	28 360,47	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 419,69	2 419,69	
28158	Autres matériels, outillage technique	10 232,16	10 232,16	
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	170 167,45	0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	56 581,03	0,00	148 625,06	100 000,00	305 206,09

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	65 386,44
Ressources propres disponibles	IV	305 206,09
Solde	V = IV - II (3)	239 819,65

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre				
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.3.2

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
Opérations d'équipe	ment (1 ligne par opération)				
Opérations pour cor	npte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre				
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

A6

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TO	TAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

IV - ANNEXES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/04/2023	TABOURET AU 22 RUE STE ANNE DU VIGNEAU	14 701,20	205,81	50
14/04/2023	POSE DE TABOURET AU 1A RUE DES VIGNES PICCORIT-ROU	2 698,73	37,78	50
07/06/2023	TRAPPE ANTI CHUTE POSTE DE RELEVAGE PR L VIGNEAU	LE 4 515,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LE PALLY	3 021,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES CHARMILLES	3 306,00	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES COUETIS	3 405,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES VIGNES ROUG	S 3 039,60	0,00	15
23/06/2023	RACCORDEMENT WC PUBLIC VERSENNES A RESEAU E-U	9 324,00	0,00	0
05/07/2023	RACCORDEMENT WC PUBLIC VERSENNES A RESEAU E-U	3 354,00	0,00	0
06/10/2023	TABOURET 6 RUE DU PALLY	2 444,38	0,00	50
20/10/2023	TABOURET RUE DU SANSONNET -ALLETRU	2 931,05	0,00	0
28/11/2023	TABOURET AU 14 RUE DU SANSONNET TC O ALLETRU	3 874,76	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		56 616,52	243,59	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

${\tt ASSAINISSEMENT\ SAINT\ MARS\ DE\ COUTAIS\ -\ ASSAINISSEMENT\ SAINT\ MARS\ DE\ COUTAIS\ }$

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

044-214401788-20240314-D2024 03 4-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

A10

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72 Travaux en régie			0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
20	Immobilisations incorporelles	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00			
	TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2	024_03_4-BF
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	162 400,03
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	mobilis pro	ssement	nt Objet de Organisme		Montant initial	Capital restant		Périodi- cité des rési- duelle		cité des rem-		Durée cité des rem-		Durée rem-		Durée rem-		rée rem-		Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		chei de ille			duelle		Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(1)	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital										
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00										
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00										
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00										
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00										

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN D: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	13 467,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	13 467,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	162 400,03

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	8,29

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

IV - ANNEXES

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du bien ayant	Montant de	Désignation		Montant des redevances restant à courir							
d'origine du	fait l'objet du contrat	la redevance	du crédit	Durée du					Cumul	Total		
contrat	(1)	de l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	restant	(2)		

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

B1.5

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

	Libellé du contrat	Année de	Organismes	Nature des prestations	Montant total	Montant de la	Durée du	Date de fin du
		signature du	cocontractants	prévues par le contrat	prévu au titre du	rémunération du	contrat de PPP	contrat de PPP
		contrat de PPP		de PPP	contrat de PPP	cocontractant	(en mois)	
L					(TTC)			

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

B1.6

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres	s engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d'	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO [*]	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL REGUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
			années		_		
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annu	ités restant à recevoir)	0,00	0,00	0,00		
8028 Autre	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engageme	nts reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00		
	7	TOTAL	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

-		Montant des AP	1	Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

C1.1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
` '		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

5²L0~

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

ID: 044-214401788-20240314-D2024 03 4-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

C1.2

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

IV - ANNEXES

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES EFFECTIFS		MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215	
TOTAL GENERAL		0	0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

C2

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS USE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

<u>C3</u>

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA
	l'établissement	création	délibération		l'activité	(oui /
					(SPIC/SPA)	non)

⁽¹⁾ Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	120 427,68
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	352 835,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	122 002,96
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	305 206,09

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	120 427,68
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	352 835,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	122 002,96
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	305 206,09
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	789 673,63	215 224,30	27 206,34	242 430,64
TOTAL AGREGE DES RECETTES	789 673,63	658 041,36	0,00	658 041,36

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS - ASSAINISSEMENT SAINT MAR Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_4-BF

<u>IV – ANNEXES</u> **ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 21 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES: Pour : 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 08/03/2024

Présenté par (1) le Maire, A Saint Mars de Coutais le 14/03/2024 (1) le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme PELTIER LAETITIA	
Mme REMOND Marie-Noëlle	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024 A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié I

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

COMMERCE DE PROXIMITE : COMMERCE DE PROXIMITE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21440178800085

POSTE COMPTABLE: SGC PORNIC

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: COMMERCE DE PROXIMITE (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43

Envoyé en préfecture le 22/03/2024 **COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023** Reçu en préfecture le 22/03/2024 B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Publié le B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 47 B3.1 - Etat des provisions constituées B3.2 - Etalement des provisions 49 B4 - Etat des charges transférées 50 B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 51 B6 - Prêts 52 B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 53 B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 54 B7.3 - Etat des emprunts garantis 55 B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 56 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 57 B7.6 - Etat des marchés de partenariat 58 B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 59 B7.8 - Autres engagements donnés 60 B7.9 - Autres engagements reçus 61 B8.1.1 - Concours attribués à des tiers 62 B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes 63 B9 - Etat du personnel 64 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 66 B11.1 - Liste des organismes de regroupement 67 B11.2 - Liste des établissements publics créés 68 B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 69 B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées 70 B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties 71 B13 - Opérations liées aux cessions 72 B14 - Etat des travaux en régie 73 B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 75 B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 76 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 77 C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 78 C2.1 - Situation des AP 80 C2.2 - Situation des AE 81 D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 82 D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble 83 D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement 84 D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 85 D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 86 D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine 88 D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées 89 D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties 90 D4 - Gestion des fonds européens 91 D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 92 D6 - Actions de formation des élus 93 D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement 95 D9 - Identification des flux croisés 96 D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 97 D11 - Décisions en matière de taux 99 D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 100 D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 101 D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 103 D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 104 D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain 105 V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

106

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que : dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2653

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE: MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7,50%
 - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)
			(1)	(1)
TOTAL DU BUDGET	14 297,89	19 541,05	14 027,38	A1 19 270,54
Investissement	6 676,92	7 000,00	(2) 2 683,93	A2 3 007,01
Dont 1068		7 000,00		
Fonctionnement	7 620,97	12 541,05	(3) 11 343,45	A3 16 263,53

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	(5) B1 0,00
Investissement	1 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	19 270,54
Investissement	A2 + B2	3 007,01
Fonctionnement	A3 + B3	16 263,53

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 7 620,97	g 12 541,05
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 6 676,92	н 7 000,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	11 343,45 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)		
	<u>, </u>	=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 14 297,89	= G + H + I + J 33 568,43
	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 7 620,9	7 = G + I + K 23 884,50
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 6 676,92	P = H + J + L 9 683,93
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 14 297,89) = G + H + I + J + K + L 33 568,43

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 401,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	2 401,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 275,42	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	4 275,42	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	6 676,92	Ⅱ 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	0,00	/v 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

	TOTAL	1+111 6 676	,92 II+IV 0,00
--	-------	-------------	----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 0,00	VI 2 683,93
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 7 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	6 676,92	II + IV + VI + VII	9 683,93
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	OLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10) 3 007,01			

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS E	EMIS	TITRES	EMIS
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	6 083,36	70 Prod. services, domaine, ventes	0,00
		diverses	
012 Charges de personnel et frais	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
assimilés (1)			
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion	1,15	75 Autres produits de gestion	12 541,05
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)	
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00		
d'élus			
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	6 084,51	Total recettes de gestion des services	12 541,05
66 Charges financières	1 536,46	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)	
TOTAL DEPENSES REELLES ET	7 000 07	TOTAL RECETTES REELLES ET	11 42 544 05
MIXTES	7 620,97	MIXTES	12 541,05

	OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00			
sections (3)		sections (3)				
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00			
section		section				
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	/// 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00			

TOTAL DES DEPENSES DE			TOTAL DES RECETTES DE		
l'EXERCICE	1 + 111	7 620,97	L'EXERCICE	II + IV	12 541,05

		RESULTAT REPO	DRTE DE N-1		
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	11 343,45

TOTAL DES DEPENSES DE LA	I + III + V	7 620 07	TOTAL DES RECETTES DE LA	11 + 1V + VI	22 994 50
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 + III + V	7 620,97	SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ +	23 884,50

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	16 263,53

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

II - PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE - DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 275,42	0,00	4 275,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 401,50	0,00	2 401,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 676,92	0,00	6 676,92

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	6 083,36		6 083,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus		1,15 0,00	0,00	1,15 0,00
66	Charges financières	1 536,46	0,00	1 536,46
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	7 620,97	0,00	7 620,97

	ll l
Built for worth a Brook Birth Mark of court and a first	0.00
Pour information D 002 Résultat négatif reporté l	0.00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

): 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-I

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

|--|

	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	2 683,93
--	---------------------------------------------------------	----------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale		0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)		0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	12 541,05	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	12 541,05	0,00	12 541,05

Pour information R002 Résultat positif reporté	11 343,45

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CAMMON

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)	(2)	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP
	TOTAL	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.4	versées (7)	40,000,00	0.404.50	0.00	7 500 50	0.00	0.404.50
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 401,50	0,00	7 598,50	0,00	2 401,50
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00	affectation	0.007.00	0.00	0.00	2 227 20	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
l	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	13 327,38	2 401,50	0,00	10 925,88	0,00	2 401,50
10tai	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
		,	,	,	,		
16	Emprunts et dettes	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
assimilées (sauf 1688 non							
	budgétaire)						
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	(BA,régie)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
20	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
21	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58	0,00	4 275,42
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
.0	compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,33
Total	des dépenses réelles	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00		0,00		0,00
	sections (5)]	ĺ		,		, i
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour	information : D001 Solde	0,00					
d'exé	écution négatif reporté						
	des dépenses	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
d'inv	estissement cumulées						

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		14 943,45	7 000,00	0,00	7 943,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	s recettes financières	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	7 943,45			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00		0,00
Total de	s recettes d'ordre	7 943,45	0,00		7 943,45
Pour inf	ormation : R001 Solde d'exécution positif reporté	2 683,93			
Total de	s recettes d'investissement cumulées	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 401,50	0,00	7 598,50	0,00	2 401,50
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	2 401,50	0,00	2 598,50	0,00	2 401,50
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
2313	Constructions	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 327,38	2 401,50	0,00	10 925,88	0,00	2 401,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
1641	Emprunts en euros	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58	0,00	4 275,42
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
III – ADOPTION DU CA	Publié le
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Cet état ne contient pas d'information.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
III – ADOPTION DU CA	Publié le
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	14 943,45	7 000,00	0,00	7 943,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des	recettes financières	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes réelles	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 943,45	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des	recettes d'ordre	7 943,45	0,00		7 943,45

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024 52LO

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	(BP + DM + RAR N-1) Mandats émis rattachées au 31/12 (1)		Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE	
	TOTAL	19 343,45	7 620,97	0,00	0,00	11 722,48	0,00	7 620,97
011	Charges à caractère général (3)	9 300,00	6 083,36	0,00	0,00	3 216,64	0,00	6 083,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	500,00	1,15	0,00	0,00	498,85	0,00	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des es	9 800,00	6 084,51	0,00	0,00	3 715,49	0,00	6 084,51
66	Charges financières	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
Total d	es dépenses réelles	11 400,00	7 620,97	0,00	0,00	3 779,03	0,00	7 620,97
023	Virement à la section d'investissement	7 943,45	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	7 943,45	0,00			7 943,45		0,00

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1				

Total des dépenses de fonctionnement	19 343.45	7 620,97	0,00	0.00	11 722.48	0,00	7 620,97
cumulées	19 343,43	1 020,91	0,00	0,00	11 722,40	0,00	7 020,97

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

R

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

			RECEI			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	8 000,000	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
013 Atténuations de charges (3) 016 APA 017 RSA / Régularisations de RMI 70 Prod. services, domaine, ventes diverses 73 Impôts et taxes (sauf 731) 731 Fiscalité locale 74 Dotations et participations (3) 75 Autres produits de gestion		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Total	courante (3)	8 000,000	12 541,05	0.00	0.00	4 E 44 O E
service	les recettes de gestion des	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
76 77 78	Produits financiers Produits spécifiques (3) Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	8 000,000	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
042 043	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	11 343,45		
de fonctionnement reporté de N-1			

Total	des	recettes	de	19 343,45	23 884,50	0,00	0,00	-4 541,05
fonction	nnement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024 52LO

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	19 343,45	7 620,97	0,00	0,00	11 722,48	0,00	7 620,97
011	Charges à caractère général (4)	9 300,00	6 083,36	0,00	0,00	3 216,64	0,00	6 083,36
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	682,17	0,00	0,00	-682,17	0,00	682,17
61228	Autres	4 300,00	4 252,52	0,00	0,00	47,48	0,00	4 252,52
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	1 148,67	0,00	0,00	3 851,33	0,00	1 148,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	500,00	1,15	0,00	0,00	498,85	0,00	1,15
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,15	0,00	0,00	-1,15	0,00	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des	dépenses de gestion des services	9 800,00	6 084,51	0,00	0,00	3 715,49	0,00	6 084,51
66	Charges financières	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des	charges financières et spécifiques	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
Total des	dépenses réelles	11 400,00	7 620,97	0,00	0,00	3 779,03	0,00	7 620,97
023	Virement à la section d'investissement	7 943,45						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	7 943,45	0,00			7 943,45		0,00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

é le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
752	Revenus des immeubles	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
Total des recettes de gestion des services		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ttes réelles	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ttes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Betail du calcul des loite du com	pic ruzz (3)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			\			
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					156 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					156 000,00									
15749366010001005570 36811 100557	CREDIT MUTUEL CREDIT MUTUEL	03/06/2008 05/06/2014		15/07/2008 25/03/2015	66 000,00 90 000,00	F F		4,940 2,650	4,940 2,650	EUR EUR	M T	P P	N N	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

											Reçu en pré	fecture le 22/	03/2024	10-	
					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat				Publié le			LU	
			Date					Taux	initial	ļ	ID : 044-214	 401788-2024	10314-D2024	03_00004	1-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										ĺ
															ĺ
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
															ĺ
1687 Autres dettes (total)					0,00										
					1									4	4

156 000,00

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Total général

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunts	s et dettes au 31/12	/N	-			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		55 298,54					4 275,42	1 536,46	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		55 298,54					4 275,42	1 536,46	0,00	0,00
15749366010001005570	N N	0,00 0,00	A-1	0,00 55 298,54	9,53 11,22	F		4,940 2,650	0,00 4 275,42	0,00 1 536,46	0,00 0,00	0,00 0,00
36811 100557 1643 Emprunts en devises (total)	IN	0,00	A-1	0,00	11,22	F		2,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00	3				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		55 298,54					4 275,42	1 536,46	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Juhlié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents (1) (2) (3) (4) (5)													
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices						
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro								
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0							
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou <u>encadré (<i>tunnel</i>)</u>	Montant en euros	55 298,54	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(b) Multiplicateur jusqu a 5 ; multiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits						0						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00						
	Montant en euros						0,00						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

5²L0

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV ANNEVEO	ID . 044-214401700-2	0240314-D2024_03_0000	/4-D
IV – ANNEXES		IV	1
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	
			_

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture	B.(f)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d	'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668 Produits c/768			Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)	
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANGEMENT

31.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Anné mobilisa profil d de l'en	ation et	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00					X -,		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	ırée ıelle en ıées			Tau	x (2)			Non	iinal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANIS IN L'O44-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Do	ont
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)	<u> </u>		
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Page 48

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la _l	provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	nuité recouvré	ICNE de
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	21 262,60	0,00	4 252,52
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B7.2

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anno mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	nt initial Capital restant		Périodi- cité des irée rem- esi- bour-		Taux initial			moyen co ur l'année		Catégorie devises d'emprunt pouvant (7) modifier		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	5 811,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	5 811,88
Recettes réelles de fonctionnement	ll ll	12 541,05

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	46,34
------------------------------------------------------------------------	------	-------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Juhlié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

						Montant des redevances restant à courir							
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)		
Crédits-bails mobiliers			,		21 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
location distributeur de pain	2021	ETS LOCATAM	5	4 252,52	21 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Crédits-bails immobiliers	-			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Tota	I		4 252,52	21 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant		ation du cocontrac ante du marché de		•
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve	Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
	TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

⁽²⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

⁽³⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

OMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEYES DATRIMONIALES - ENCACEMENTS HODE DILAN	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

	Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale								
	Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N				
ĺ	Total	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		0,00	0,00	0,00			
8017 Subventions à verser en annuités						0,00	0,00
8018 Autres engage	8018 Autres engagements donnés						0,00
Au profit	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
Engageme	ents liés à des délégations de servic	0,00	0,00	0,00			
Engageme	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement						0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

	COMMERCE DE PROX	IMITE - COMMERCE DI	E PROXIMITE -	CA -	- 2023
--	------------------	---------------------	---------------	------	--------

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	0,00	0,00	0,00			
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	0,00	0,00	0,00			
8027 Subven	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

COMMERCE DE DROYIMITE .	- COMMERCE DE PROXIMITE	- CA .	- 2023
JUNINERUE DE PRUXIMITE	- CUMINIERCE DE PROXIMITE	- CA ·	- ZUZ

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B8.1.2

Publié le

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00		
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

5²LO

IV – ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-6-2º: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B10

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme Raison sociale de l'organism		Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3) (4)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024		
	Reçu en préfecture le 22/03/2024		
IV – ANNEXES	Publié le		
P. ANNEYES DATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DE REGROLIDEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF		

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement				
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)							
EPCI							
Autres organismes de regroupement							

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de Nature de l'activité		TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			2 401,50	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			2 401,50	0,00	
24/05/2023	CHAMBRE FROIDE POUR LE PETIT LOCAL	2023-2158-01	2 401,50	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024
	Reçu en préfecture le 22/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

С	OMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture	le 22/03/2024	
		Reçu en préfecture le	22/03/2024	
	IV – ANNEXES	Publié le	N	, DE
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	ID: 044-214401788-2	0240314-D2024_03_00004	-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	1 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES		0240314-D2024_03_000	J4-BI
		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14	7
D AMERICA TAMINIONIALES LIAM DES MANAGEM RESIL			

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
016	APA	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

B15.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS							
Article (1)	Libellé (1)	Montant						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00						
13	Subventions d'investissement	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00						
018	RSA	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00						
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00						
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00						
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00						
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00						
26	Participations et créances rattachées	0,00						
27	Autres immobilisations financières	0,00						
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)							
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)							
	Total des dépenses réelles	0,00						
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00						
041	Opérations patrimoniales	0,00						
	Total des dépenses d'ordre	0,00						
	TOTAL GENERAL	0,00						

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	4 300,00	4 275,42
16 Emprunts et dettes	s assimilées (A)	4 300,00	4 275,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 300,00	4 275,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfert	s à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice		Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 275,42	0,00	0,00	4 275,42	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	DOMINE	AALIMEDAE DE P		•	
COMMERCE DE P	ROXIMITE -	COMMERCE DE F	ZK()XIMIII = =	(:A -	フロンス

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	7 943,45	III 0,00	
Ressources propre	es externes de l'année (a)	0,00	0,00	
10221	TLE	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00	
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propre	es internes de l'année (b) (3)	7 943,45	0,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (4)			
33	En-cours de production de biens (4)			
35	Stocks de produits (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	7 943,45	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
Reçu en préfecture le 22/03/2024
Etation
Publié le TOTAL

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation P	Publié le	TOTAL 5 LO	
	III	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice pré	ole 044-	214401788-20240314-D2024_03_00004-B	ŀΕ
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	2 683,93	7 00	00,00	9 683,93	

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll .	4 275,42
Ressources propres disponibles	IV	9 683,93
Solde	V = IV - II (5)	5 408,51

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	OTTO/TION DED/NOTONO DE I NOCK/AMINIE ET ONEDITO DE I /ALEMENT									
AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
			antérieurs)		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé				,.,		(3)	17, 17, 15, 15,	,3	,5, ,5, ,6,
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	PRISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)		AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF D1.2.1	

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF D1.2.2	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

olle le

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE LE DE

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		·	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Dubliá la

Publié le ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
 Dont Etablissements autres que EEX 	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00	Reçu en préfecture le 22/03/2024 526 Publié le
		ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00	
Dotations aux amortissements	0,00	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00	
Variation des provisions/transfert de charges	0,00	
Autres produits et charges de gestion courante	0,00	
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00	
Résultat financier	0,00	
RESULTAT COURANT (5)	0,00	
Résultat spécifique	0,00	
RESULTAT NET (6)	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

⁽²⁾ Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIOINE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMIONE DE SERVICES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PERROVIAIRES PER

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)	
Total	l séries génériques					0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

⁽²⁾ A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

⁽³⁾ Série générique : type de rame (génération de rame).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024		
	Reçu en préfecture le 22/03/2024		
IV – ANNEXES	Publié le		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF		

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVEIN: 044:214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023	Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
	Reçu en préfecture le 22/03/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF	

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	NOM DE L'ORGANISME DE	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
DES ACTIONS DE FORMATION	FORMATION		FORMATION	COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE		APPRENTISSAGE ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL			
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

DECCOURGES	MONTANT				
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%		
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00		
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00		
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00		
FSE	0,00	0,00	0,00		
FEDER	0,00	0,00	0,00		
FEOGA	0,00	0,00	0,00		
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00		
Autres ressources	0,00	0,00	0,00		
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00		
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00		
Total ressources	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

⁽²⁾ Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

⁽³⁾ Article R. 116-17 du code du travail.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT D'044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

IV – ANNEXES D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS AINE 244-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

		(artistic data and artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic data artistic da		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ublié le

3 10

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES	ID : 044-214401700-2	0240314-02024_03_00	5004
IV - ANNILALS		I V	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS AN	INFXFS	D10	
D ACTIVE DELIMENTO D IN CHIMATION TRECEIVATION ACCEPTED DO DODGETT KINGIN ACCEPTED ACC		טוט	

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	36 970,83	14 297,89	0,00	22 672,94
TOTAL GENERAL DES RECETTES	36 970,83	33 568,43	0,00	3 402,40

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certif véhicules	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de pétroliers (1)	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départemen	tale des ressources					3	
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	<u> </u>					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Remboursement d'emp	runts et dettes assimilées	0,00		
Acquisitions d'immobil	sations	0,00		
Opérations d'équipeme	nt (1 ligne par opération)	0,00		
Autres dépenses évent	uelles	0,00		
Opérations pour compt	e de tiers (1 ligne par opération)	0,00		
Total des dépenses réelles		0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041 Opérations patrimoniales		0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Souscription d'empru	ints et dettes assimilées	0,00	
Dotations et subventi	ons reçues	0,00	
Autres recettes évent	uelles	0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
Total des recettes réelles		0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections		0,00	
041 Opérations patrimoniales		0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publiá la

ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la	a TEOM	0,00	
Dotations et participa	ations reçues	0,00	
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

Page 102

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D13.1

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

D13.2

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOU
PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
	,			,	Total	0,00	0,00
					Recettes Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE -

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_00

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 21 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:

Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

	•
M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme PELTIER LAETITIA	
WIND FEETEN DAETHIN	
Mme REMOND Marie-Noëlle	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024

A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_05-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21 Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents: M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet: EXTENSION DU PÔLE SANTÉ 2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2024 D 2024-03-05

Rapporteur: M. Jean CHARRIER

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU le code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° D 2023-07-01 – Création d'un pôle Santé 3 – lancement de la consultation des entreprises du 06 juillet 2023 ;

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024.

CONSIDERANT la nécessité de maintenir et agrandir le pôle santé existant, afin de maintenir pour nos administrés des accès aux soins de proximité.

Monsieur le Maire expose que les travaux d'extension du pôle santé 2 sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la DSIL.

Le montant estimé des travaux s'élève à 365 000 € HT initialement avec un coût supplémentaire de 92 782.90 € HT soit 457 782.90 € HT.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

Le Maire

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_05-DE

Le montant estimé pour la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires s'élèvent à 39 375.50 € HT soit un coût total pour le projet d'extension du pôle santé 2 de : 497 158.40 € HT.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 - Plan de FINANCEMENT-PÔLE SANTÉ - DSIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à bulletins secrets, à la majorité des voix (12 voix pour, 1 voix contre et 1 bulletin blanc) :

- ➤ APPROUVE le projet d'extension du pôle santé 2 pour un montant estimé de travaux s'élevant à 457 782.90 € HT et un coût total estimé du projet de 497 158,40 € HT ;
- > SOLLICITE une subvention au titre de la DSIL 2024 pour le projet ;
- > INSCRIT au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- > AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène G

Collectivité:

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

	Coût estimatif de	l'onération		
Pour être recevable, un	dossier doit faire apparaître d	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	sur les devis ou	l'APD.
1 341 341 1 333 1 435 1 435 1 5	la délibération et le plan		541 100 40110 GA	,,,,,
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le	cas échéant
SCP FOREST DEBAREE	Etudes architecturales	26 575,50 €		
Études complémentaires / frais			A proratiser le	cas échéant
AREST	Etudes structure	3 800,00 €		
T&E Ingénierie	Etudes fluides	9 000,00 €		
	Sous-total MOE/Études	39 375,50 €	0,00€	0,00€
Travaux ou acquisitions (catégorie	e A/2 et A/3)	005.000.00	A détailler le c	as échéant
Travaux estimation APD		365 000,00 €		
Coût supplémentaire lié à l'ana	lyse des offres	92 782,90 €		
		457 700 00 6	0.00.6	0.00.0
	s-total travaux ou acquisitions	457 782,90 €	0,00€	0,00€
COÛT TOTAL PRÉ	VISIONNEL (HT)	497 158,40 €	0,00 €	0,00€
	Ressources prévisionne	lles de l'opération		
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens			,	0,00%
DETR extension pôle santé 2		ACQUIS	110 000,00 €	22,13%
DSIL demande 2024		SOLLICITE	110 000,00 €	22,13%
FNADT				0,00%
Autres aide Etat				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental		A SOLLICITER	130 000,00 €	26,15%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financer	nent public	350 000,00 €	70,40%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non pub			0,00€	
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		147 158,40 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le pr			
	Participation du ma	ître d'ouvrage	147 158,40 €	29,60%
TOTAL RESS	OURCES PRÉVISIONNELLES	(HT)	497 158,40 €	
		A STATE OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PAR	437 130,40 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : St-Mars-de-Coutais

Le: 15/02/2024

Signature (nom et qualité) et cachet

Le Maire, Jean CHARRIER

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_06-DE

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 21 Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants: 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michael DERANGEON, Mme Laetitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées: Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL -MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents: Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet: CAF - CONVENTION BIPARTITE D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2023

D 2024-03-06

Rapporteur : Mme Marie-Noëlle REMOND

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ; VU la délibération n° D 2021-11-05 – Convention Territoriale Globale (CTG);

CONSIDÉRANT qu'à l'échéance des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) ce sont des Conventions Territoriales Globales (CTG), à visée stratégique qui ont été mises en place et signées. Les financements versés dans le cadre des CEJ, la Prestation de Service Enfance-Jeunesse (PSEJ), ont été remplacés par les bonus « territoires CTG », pour les collectivités signataires d'une CTG.

Madame l'adjointe au Maire présente la convention dont l'objet définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de Loisirs et Sans Hébergement (ALSH) « extrascolaire » et du bonus Territoire CTG pour les lieux d'implantation désignés. Cette dite convention permet de régulariser sur l'année 2023 le lien contractuel avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

En pièce annexée: CAF 44 - Convention d'objectifs et de financement – année 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

Le Maire

ID: 044-214401788-20240314-D2024_03_06-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention bipartite d'objectifs et de financement 2023 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

> AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène G

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Convention bipartite



Prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) Extrascolaire

Bonus « territoire Ctg »

Année: 2023 - 2023

Gestionnaire : Ville de Saint Mars de Coutais

Structure: Extra St Mars de Coutais

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire et du bonus territoire Ctg constituent la présente convention.

Entre:

La ville de Saint Mars de Coutais, représentée par Monsieur Jean Charrier, le maire, dont le siège est situé : 14 rue Saint Medard – 44680 Saint Mars de Coutais.

Ci-après désigné «le gestionnaire».

Et:

La Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, représentée par Madame Elisabeth Dubecq-Princeteau, la directrice, dont le siège est situé 22, rue de Malville 44937 Nantes cedex 9.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caisses d'Allocations familiales contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les Caisses d'Allocations familiales prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

En complément du versement de la Prestation de service Alsh «Extrascolaire», la Caf peut, dans la limite de ses crédits disponibles, verser des aides sur fonds locaux selon les règles et modalités définies chaque année dans son règlement intérieur des aides financières collectives

Article 1- L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) « Extrascolaire » et du bonus territoire Ctg pour les lieux d'implantation désignés dans le formulaire prévu à cet effet.

1.1 <u>Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service</u> Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les Caf soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils de scoutisme sans hébergement et des accueils de jeunes déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse.

L'accueil de loisirs extrascolaire est celui qui se déroule le samedi sans école, le dimanche et pendant les vacances scolaires. (Uniquement pour les séjours d'une durée maximum de 5 nuits et 6 jours).

1.2 Les objectifs poursuivis par le bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est une aide complémentaire à la prestation de service Alsh versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale (Ctg). Issue des financements accordés précédemment au titre du contrat enfance et jeunesse (et des dispositifs spécifiques dédiés aux départements d'outre-mer), cette subvention de fonctionnement vise à favoriser la pérennité de l'offre existante en matière d'accueil de loisirs extrascolaires.

Article 2: L'éligibilité à la subvention et au bonus territoire Ctg

2.1 L'éligibilité à la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Ces accueils sont éligibles à la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) versée par les Caf dès lors qu'ils remplissent les obligations règlementaires relatives à la protection des mineurs définies dans le Code de l'action sociale et des familles et prennent en compte les nouvelles dispositions induites par le Décret n°2018-647 du 23 Juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs ainsi que les critères précisés à l'ensemble des points abordés à l'Article 4.

Le temps extrascolaire pris en compte par la Caf se situe pendant :

- Les vacances scolaires (petites vacances et vacances d'été);
- Les samedis sans école ;
- Le dimanche (uniquement pour les séjours d'une durée maximum de 5 nuits et 6 jours).

Un accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire est un accueil collectif de mineurs qui répond à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- Etre organisé en dehors du domicile parental ;
- Accueillir de manière régulière 7 à 300 mineurs ;
- Offrir une diversité d'activités organisées ;
- Avoir un caractère éducatif :
- Se dérouler sur 14 jours au moins consécutifs ou non au cours d'une même année;
- S'étendre sur une durée minimale de deux heures.

Un accueil de scoutisme sans hébergement extrascolaire est un accueil collectif de mineurs qui répond à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- Etre organisé en dehors du domicile parental;
- Accueillir de manière régulière au moins sept mineurs ;
- Etre organisé par une association dont l'objet est la pratique du scoutisme et bénéficiant d'un agrément national délivré par le ministre chargé de la jeunesse.

Les accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires et les accueils de scoutisme sans hébergement extrascolaires sont éligibles à la prestation de service Accueils de loisirs sans hébergement Alsh Extrascolaire versée par les Caf.

Sont également éligibles à la prestation de service :

- Les séjours courts de trois nuits consécutives au plus, et les activités accessoires de quatre nuits au plus rattachés à un accueil sans hébergement (accueil de loisirs déclarés), et sous réserve qu'ils soient intégrés au projet éducatif de cet accueil.
- Les séjours d'une durée de cinq nuits et six jours au maximum, sous réserve qu'ils respectent les conditions cumulatives détaillées ci-après :
 - Etre prévus dès la déclaration annuelle d'un accueil de loisirs sans hébergement;
 - Etre intégrés au projet éducatif de l'accueil de loisirs ;
 - Faire l'objet d'une déclaration en tant que séjour de vacances.
- Les séjours organisés dans le cadre du projet éducatif d'un accueil de scoutisme sans hébergement, d'une durée maximum de cinq nuits et six jours, sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'une fiche complémentaire à la déclaration initiale de l'accueil de scoutisme.

La prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement Extrascolaire ne peut être attribuée aux accueils :

- Organisés par des établissements d'enseignement scolaire ;
- > Ne relevant pas du régime de protection des mineurs où les enfants sont accueillis hors du domicile parental;
- > Dont la mission relève de la protection de l'enfance ;
- Destinés à un public nécessitant une prise en charge spécifique (protection judiciaire de la jeunesse, etc.).

2.2 L'éligibilité au bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est attribué à un équipement remplissant les conditions suivantes :

- Etre éligible à la Pso Alsh (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou Aide spécifique-rythmes éducatifs (Asre));
- Etre soutenu financièrement par la collectivité territoriale ayant la compétence jeunesse ;
- Se situer sur un territoire sur lequel une convention territoriale globale (Ctg) a été signée entre la Caf et la collectivité locale ;
- Dont l'offre d'accueil existe au moment de l'élaboration de la Convention territoriale globale.

Le soutien financier de la collectivité territoriale est matérialisable selon deux modalités :

- Sous forme monétaire (achats d'heures/enfants par période, subvention d'équilibre ...);
- En nature par une mise à disposition (locaux, personnel, fluide).

Article 3 - Les modalités de la subvention dite prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire et du bonus territoire Ctg

3.1 Les modalités de calcul de la Ps Alsh « Extrascolaire »

Elle se calcule de la façon suivante :

La Caf verse une prestation de service (Ps), basée sur l'unité de compte retenue selon les modalités de calcul détaillées dans la formule et les tableaux ci-après :

Montant de la prestation de service = 30 % X Prix de revient dans la limite d'un prix plafond ¹X Nombre d'actes ouvrant droit X Taux de ressortissants du régime général².

6

¹ Le prix plafond est fixé annuellement par la Caf

² Tel que défini à l'Article 3.3

Nature d'activité	Mode de paiement des familles		Unité de calcul de la prestation de service
Accueil de loisirs	Paiement sur facturation		
et de scoutisme sans	Option 1	Uniquement par une facturation à l'heure /enfant	En fonction du nombre d'heures figurant sur les factures (2) aux familles
hébergement extrascolaire	Option 2	Uniquement par une facturation à la ½ journée ou journée/enfant	En fonction du nombre de ½ journées ou journées figurant sur les factures (2) aux familles, avec la règle suivante :
			- si l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement est égale ou supérieure à 8 heures pour une journée, alors la journée équivaut à 8 heures et la ½ journée équivaut à 4 heures; - si l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement est inférieure à 8 heures pour une journée, alors la journée équivaut à cette amplitude journalière et la ½ journée équivaut à la moitié de l'amplitude journalière d'ouverture effective de l'équipement.
	Option 3	Par les deux modes de facturation ci-dessus du fait d'un cumul sur une même journée d'une facturation à l'heure/enfant et d'une facturation à la ½ journée ou journée/enfant.	En fonction du nombre de journées facturées (2) aux familles dans la limite de l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement (avec 1 journée = 8 h maximum et une ½ journée = 4 heures maximum).
	Option 4	Par les deux modes de facturation ci-dessus du fait d'un cumul sur un même accueil d'une facturation à l'heure/enfant et d'une facturation à la ½ journée ou journée/enfant.	Par le cumul du nombre d'heures figurant sur les factures (2) aux familles et du nombre de journées facturées aux familles dans la limite de l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement (avec 1 journée = 8 h maximum et une ½ journée = 4 h maximum).
	Paiement sele	on un autre mode	
	Option 5	Uniquement pour l'acquittement d'un forfait (3)	En fonction du nombre d'heures réalisées au profit des familles.
	Option 6 Option 7	Uniquement par une cotisation (4) Par au moins deux des modes de tarification ci-dessus à l'exclusion des options 3 ou 4 ci-dessus	
	 (2) La facturation résulte de l'établissement d'une facture qui précise à la famil nature de l'unité de compte (heure ou journée), le tarif unitaire de cette unité de co et le nombre d'unités retenues pour établir la facturation à la famille. (3) Le forfait correspond à une offre déterminée par avance sur une période supérie 		arif unitaire de cette unité de compte ation à la famille.

	une journée, et dont la périodicité est soit hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle, et pour lequel est demandé un paiement global et invariable quel que soit le nombre d'actes effectués. (4) La cotisation est une somme d'argent permettant de financer les frais de fonctionnement d'un équipement.
Séjours	En fonction du nombre de journées réalisées au profit des familles avec 1 journée = 10
organisés par un	heures
accueil de loisirs	Sont éligibles les « séjours accessoires » à l'Alsh d'une durée de 1 à 4 nuits ainsi que les
extrascolaire ou	séjours de 6 jours 5 nuits remplissant les conditions définies dans l'objet de la
de scoutisme	convention.

Les parties signataires à la présente convention retiennent comme modalités de calcul de la prestation de service pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » l'option indiquée ci-dessous et relative au mode de paiement des familles telle que détaillée à l'article 3-1 « Le mode de calcul de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement Extrascolaire.

Pour l'accueil de loisirs sans hébergement - extrascolaire, l'option n° 2 est retenue.

Quel que soit le mode de tarification aux familles retenu, le gestionnaire doit communiquer à la Caf la grille tarifaire à la signature de la convention. Toute modification de cette grille doit être signalée par un envoi systématique à la Caf par le gestionnaire.

3.2 Les modalités de calcul du bonus territoire Ctg

Offre existante:

Le financement du bonus territoire Ctg est accordé dans la limite de l'offre existante qui s'élève pour l'année de référence de la présente convention à : 12 326 heures d'accueil.

Le montant forfaitaire du bonus territoire Ctg pour les heures existantes soutenues par la collectivité : 0,82 €/heure.

Dans le cas d'un premier conventionnement bonus territoire Ctg:

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total³ de la Psej calculé en N-1 au titre du Cej (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents), et du montant total calculé des dispositifs Dom (Contrat d'accompagnement de soutien et d'objectifs (Caso) et du contrat de rattrapage (Cr) / Nombre total d'heures d'accueil⁴ (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou aide spécifique rythmes éducatifs (Asre) soutenues par la collectivité et bénéficiant de la Pso Alsh ou Asre au titre du régime général sur le territoire de compétence donné.

³ Le montant de référence est la charge à payer comptabilisée pour la dernière année du dispositif considéré.

⁴/5 Il s'agit des heures réalisées ou facturées (suivant l'option retenue dans la présente convention)

Dans le cas d'un renouvellement de conventionnement bonus territoire Ctg:

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total de bonus territoire Ctg de l'année N-1 / Nombre total d'heures d'accueil (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou aide spécifique rythmes éducatifs (Asre) soutenues par la collectivité et bénéficiant de la Pso Alsh ou Asre au titre du régime général sur le territoire de compétence donné.

Plafond de financement

Le bonus territoire Ctg est plafonné de telle sorte que la somme des subventions de fonctionnement sur fonds nationaux (Pso, bonus territoire Ctg, fonds publics et territoires...) ne dépasse pas 80% des charges de l'Alsh. En cas de dépassement, l'écrêtement se fera sur le montant du bonus territoire Ctg.

Le montant du bonus territoire Ctg s'établit donc ainsi :

Nombre d'heures déclaré par le partenaire plafonné à l'existant

Montant forfaitaire / heure de l'offre existante

Le financement au titre du bonus territoire Ctg d'heures nouvelles au-delà de l'offre existante n'est pas possible. En cas de reconfiguration de l'offre d'accueil sur le territoire de compétence de la collectivité signataire de la Ctg, les heures existantes éligibles au bonus territoire Ctg peuvent faire l'objet d'un transfert si l'offre d'accueil est :

- Soit déplacée dans un nouvel équipement (partiellement ou totalement);
- Soit reprise à la suite d'un changement de gestionnaire.

3.3 <u>Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs</u> sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Le taux de ressortissants du régime général pour la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire est fixé à :

Taux fixe: 97 %

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives détaillées dans l'Article 5 de la présente convention, produites au plus tard le 30/06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

En tout état de cause, l'absence de fourniture de justificatifs au 30/06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné, aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire est effectué sous réserve des disponibilités de crédits et de la production des justificatifs précisés à l'article 5

Le gestionnaire s'engage à communiquer à la Caf annuellement le détail du nombre d'heures réalisées et/ou facturées au profit des familles par période et par tranche d'âge.

Si les données d'activité détaillées sont désormais uniquement demandées pour la déclaration de données réelles, il est cependant nécessaire d'en assurer le suivi tout au long de l'année, notamment en cas de contrôle de votre Caf.

Concernant le versement d'acompte relatif à la Ps Alsh Extrascolaire, la Caf versera :

- Un 1er acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles
- Un deuxième acompte de façon que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel

3.4 Le versement du bonus territoire Ctg

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel.

Le calcul et le versement du bonus territoire Ctg s'effectuent au moment du calcul de la prestation de service Alsh à partir des mêmes déclarations de données.

Il ne pourra donc être versé qu'une fois les données d'activités connues. Il reste conditionné au maintien du cofinancement de la collectivité locale compétente signataire de la Ctg, vérifié à partir des données du compte de résultat.

Une notification de versement des montants des subventions versées au titre du bonus territoire Ctg sera adressée au gestionnaire et une notification d'information à la collectivité compétente par la Caf permettant la lisibilité et la visibilité de l'intervention des Caf sur le territoire concerné.

Article 4 - Les engagements du gestionnaire

4.1 Au regard de l'activité de l'équipement

Le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

Il s'engage à proposer des services et/ou des activités ouvertes à tous les publics, en respectant un principe d'égalité d'accès et un principe de non-discrimination.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service,
- L'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion, axes d'intervention),
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

4.2 Au regard du public

Le gestionnaire s'engage sur les éléments suivants :

- Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale ;
- Une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources, avec une utilisation recommandée du quotient familial permettant de mieux prendre en compte les situations de monoparentalité;
- Une implantation territoriale des structures en adéquation avec les besoins locaux ;
- La production d'un projet éducatif obligatoire. Ce projet prend en compte la place des parents.
- la mise en place d'activités diversifiées, excluant les cours et les apprentissages particuliers.

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son service, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et intégrée à la présente convention.

4.3 Au regard des transmissions des données à la Caf

Le gestionnaire s'engage à transmettre les données financières et d'activités de façon dématérialisée via un service mis à disposition sur un espace sécurisé du « Caf.fr », après la signature d'une convention d'utilisation spécifique. Cette transmission s'effectue après l'attribution de trois « rôles » :

- Fournisseur de données d'activité pour chaque lieu d'implantation ;
- Fournisseur de données financières ;
- Approbateur.

4.4 Au regard du site Internet de la Cnaf « monenfant.fr »

Le gestionnaire s'engage à faire figurer la présentation de la structure, ses coordonnées, les conditions ou les règles d'admission, les principales caractéristiques de son projet pédagogique sur le site Internet de la Cnaf « monenfant.fr », propriété de la Caisse nationale des Allocations familiales.

Le gestionnaire s'engage à :

- Fournir toutes les informations précitées dans le présent article et recueillis via la fiche de référencement annexée à la présente convention pour une mise en ligne initiale de ces données par la Caf sur ledit site Internet;
- Signaler dans les meilleurs délais à la Caf tous changements ou toutes modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur ledit site Internet.

Dans le cas où celui-ci a signé une convention d'habilitation « monenfant.fr » avec la Caf, l'autorisant à mettre à jour sur le site les informations relatives à la (aux) structure (s) dont il assure la gestion, le gestionnaire s'engage à effectuer lui-même tous changements ou modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur le dit- site Internet.

4.5 Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

4.6 Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- D'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- De droit du travail;
- De règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes ;
- De procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans les statuts (ne concerne pas les collectivités territoriales).

Article 5 – Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives détaillées à ce présent article, dont il est garant de la qualité et de la sincérité.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent être sollicitées par la Caisse d'Allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Accueil Extrascolaire » s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci- après :

5.1 <u>Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention</u>

Associations - Mutuelles- Comité social et économique

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention	
Existence légale	 Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. Pour les cse : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET 	Attestation de non-	
Vocation	- Statuts datés et signés	changement de situation	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).		
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)		

Collectivités territoriales – Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	 Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET 	
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non- changement de situation
Destinataire du	- Relevé d'identité bancaire,	
paiement	postal, IBAN	

$Entreprises-groupements\ d'entreprises$

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	Attestation de non-changement
Vocation	Statuts datés et signés	
Dí	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	
Pérennité	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Alsh – Extrascolaire »	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Alsh- Extrascolaire »

5.2 L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

Nature de l'élément justifié		Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
	Projet éducatif	Attestation de non-changement de situation
Qualité du projet	Projet pédagogique	Projet pédagogique
	Grille tarifaire	Grille tarifaire
Contrat de	En cas de délégation de service	En cas de délégation de service public ou
concession	public ou de marché public	de marché public
Fiche de	Imprimé type recueil de données	Imprimé type recueil de données
référencement		seulement si le partenaire est non habilité
« monenfant.fr »		pour la mise à jour sur monenfant.fr et/ou
		en cas de campagne de réactualisation

Les pièces justificatives relatives au service Alsh nécessaire en cas de tout changement

Il est de la responsabilité du gestionnaire de transmettre à la Caf les pièces justificatives cidessous énumérées dès lors qu'il y a un changement ou une modification :

- La grille tarifaire;
- La liste des lieux implantation;
- La fiche de référencement « monenfant.fr ».

5.3 <u>Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement</u> de la prestation de service Alsh « Extrascolaire »

Nature de l'élément justifié	convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	
Déclaration de fonctionnement	Accusé de réception de la déclaration de l'Alsh auprès des autorités administratives compétentes (*)	Récépissé de déclaration de l'Alsh auprès des autorités administratives compétentes. (*)
Eléments financiers	Budget prévisionnel N. (uniquement si l'Alsh a moins de 2 ans d'activité	Compte de résultat
Activité	Nombre d'heures réalisées et/ou facturées en N	Nombre d'heures réalisées et/ou facturées détaillées par période et par âge

^(*) Les éléments liés aux déclarations DDCS pourront également être consultés directement par la Caf à partir du système d'information des accueils de mineurs (Siam)- Gestion accueils de mineurs et téléprocédure accueil de mineurs (GAM-TAM)

5.4 Les pièces justificatives relatives au suivi de l'activité

Nature de l'élément justifié	
Activité	- Nombre d'heures facturées et /ou réalisées en N

Au regard de la tenue de la comptabilité : si le gestionnaire a plusieurs activités, il présente un budget spécifique à l'extrascolaire mis en œuvre.

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels...). La valorisation du bénévolat n'est pas incluse dans l'assiette de calcul de la prestation de service.

Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 6 - Les engagements de la Caisse d'allocations familiales

Si la convention porte sur une subvention soumise à conditions (barème, plafond), la Caf fait parvenir chaque année au gestionnaire les éléments actualisés. Elle adresse également le(s) formulaire(s) dématérialisé(s) permettant de compléter les éléments nécessaires au versement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (Ps Alsh) « Extrascolaire » et au bonus territoire Ctg.

Ces documents pourront être adressés au gestionnaire sous forme dématérialisée.

Article 7 – L'évaluation et le contrôle

7.1 Le suivi des engagements et évaluation des actions

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

L'évaluation porte notamment sur :

- La conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés de la présente convention ;
- L'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général;
- Les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention ;

- L'atteinte des objectifs fixés sur les missions supplémentaires le cas échéant.

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation. La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

Un temps de rencontre annuel sera à planifier pour échanger sur le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

7.2 Le contrôle de l'activité financée dans le cadre de cette convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer. Les contrôles peuvent être réalisés par sondage et les résultats extrapolés.

Le gestionnaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité, et tout document justifiant du soutien financier de la collectivité territoriale ayant la compétence périscolaire (à titre d'exemple : en cas d'attribution monétaire la délibération du conseil municipal ou communautaire etc. La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

Le système d'information pourra également faire l'objet de vérifications, afin de s'assurer de la fiabilité des données transmises.

Le contrôle fait l'objet d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération de tout ou partie des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Article 8 – La durée et la révision des termes de la convention

La présente convention de financement est conclue du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs définis dans cette convention.

Article 9 - La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit de besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « La durée et la révision des termes de la convention » ci-dessus.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 10 - Les recours

Recours amiable

La prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » et le bonus territoire Ctg étant des subventions, Monsieur ou Madame le (la) directeur (rice) de la Caf est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Nantes, le 26 décembre 2023

Thierry Delemotte

Jean Charrier

V Certified by 1/7 yousign

e la laïci de la branche Famille avec ses partenaires



PREAMBULE

La brancha Familie et ses partenaires, considérant que l'ignorance de Fautre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent per la présente charte à respecter les principes de la laicité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumi et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^a siècie, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la lalicité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fratemité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1- de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'allieurs que « La France est une République indivisible, lafique, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la lot de tous

les citorens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances s.

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit se sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les families, qu'entre les générations, ou dans les institutions. A cet égard, la branche Familie et ses partenaires s'engagent à se doter des meyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la talicité. Ceta se fara avec et pour les families et les personnes vivant sur le self. de la République quelles que scient leur origine, leur nationalité, leur croyance

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité Sociale incame aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Familie et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de l'attrè en demeurant attentifs aux prafiques de terrain, en vue de promouvoir une laicité bian comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salanés de la branche Famille.

ARTICLE 1 LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE La laicité est une référence commune

a la branche Famille et ses partenaires il s'acit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

LA LAÎCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La lalcité est le socie de la citoyanneté republicane, qui promeut la cohésion sociale et la solidanté dans le espect du pluralisme des connictions et de la diversité ses cultures. Elic a pour vocation l'interêt general

ASTICLES

LA LATCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laioté a pour principe la liberté de conscience Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

LA LATCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET A L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laicité contribue à la digreté des personnes à l'égalité entre les femmes et les hommes. à l'accès aux drois et au tratament digal de toutes et de tous. Elle reconnait la liberts de croire et de ne gas crotre. La latoité implique le rejet de toute violence et de toute d'ecrimination raciale, culturalle, sociale at religiouse

ARTICLE 5

LA LAÎCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La talcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacume et chacun de faine ses propres choix

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laigité implique pour les colleborateurs et administrateurs de la branche Familie. en tará que participant à la gestion de service public, une etricte obligation de noutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques politiques et religieuses. Nui salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nui usager ne peut être exclu de l'accès au service gubic en raison de ses convictions et de leur expression, des lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service at respecte l'ordre public établi par la loi.

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règies de vie et l'arganisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueur du privoipe de laleité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles pouvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salaries et bondvoles, fout prosélytisme est prosont et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au But recherché.

AGID SOUD LINE LAICITÉ BIEN ATTENTIONNÉE La laligité s'apparend et sa vit sur les territoires selon

les regités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partiagles et a encourager sont. Taccueli Féccute, la biometilance, la dialogue, la respect mutual, la soppération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laicité est le terresu d'une sociét plus juste et plus fraternelle, porteuse de sers pour les générations futures

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laicité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'autilia et de lleux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses pertenares. La latiote, en tant qu'elle garanté. l'impartialité vis à vis des usagers et l'accueil de lous sans aucune discrimination, est prise en consideration dans l'ensamble des relations de ta branche Pamille avec ses parteraires. Elle fait l'objet d'un savi et d'un accompagnement conjoints





